

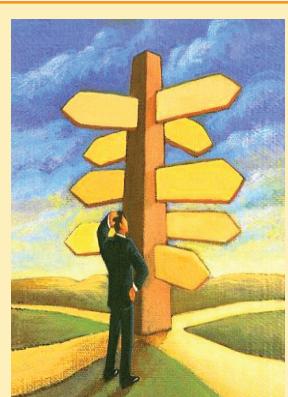
El Eulma : 28 locaux et 100 étals détruits dans l'incendie d'un centre commercial

P. 4



**Ministres,
et après ?**

CHERIF ALI

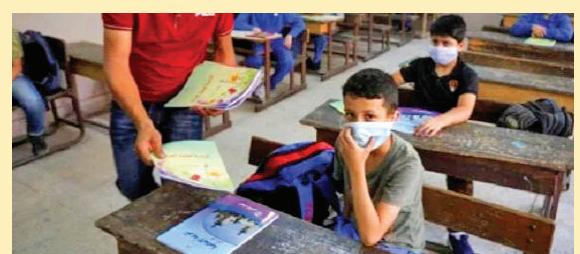


**Foi et
raison :
l'éternel
dilemme
des temps
modernes**

KAMEL GUERROUA

**Réinventer l'école,
c'est promouvoir la valeur
éducative et culturelle de
l'enseignement des sciences**

CHAIB AÏSSA-KHALED



**Les réactions suscitées
par le rapport Stora
dans la gauche française**

EMMANUEL ALCARAZ

**L'échec
des républiques
postcoloniales**

AREZKI DERGUINI



P. 5 à 14



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

**La guerre
mondiale
des vaccins,
où en est
l'Algérie ?**

ABDERREZAK BOUCHAMA



**Le partage
du territoire**

EL YAZID DIB

**Livres : les
Turcs «dialna» !**

BELKACEM AHcene-
DJABALLAH

Meziane Merane, coordinateur du Snapest La formation bâclée des enseignants à l'index



El-Houari Dilmî

L'école fondamentale ou le retour sur un échec consommé, tel a été le sujet abordé hier mercredi par le coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, Meziane Meriane a déclaré que la réforme de l'école fondamentale « est à l'origine de l'échec de l'école algérienne, à cause d'une formation bâclée des enseignants », a-t-il indiqué. « La formation de l'enseignant est la matrice principale de la réussite d'une réforme », a déclaré le coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique, ajoutant que même si « on accorde beaucoup d'importance à la pédagogie, le vecteur principal de sa transmission est complètement négligé », a-t-il déploré. Plaidant pour une refonte en profondeur du système d'enseignement en Algérie, Meziane Meriane a estimé que « toute réforme éducative a besoin d'enseignants efficaces pour former les cadres de demain ».

Pour Meziane Meriane, la réforme de l'école fondamentale « a désorienté l'enseignant algérien, puisque cette réforme a été appliquée sans aucune formation au préalable de ceux chargés de la mettre en

œuvre », a-t-il déclaré. « On demande aux enseignants d'enseigner en arabe sans aucune formation préalable, sans leur apprendre la terminologie en passant de la langue française à la langue arabe », a estimé le coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique. Explicitant sa pensée, l'invité de la Radio a indiqué que le manque de préparation lors de la réforme de l'école fondamentale a « automatiquement affecté le rendement puisque le professeur ne travaillait plus avec le même rendement », a-t-il souligné.

Meziane Meriane a également pointé du doigt la réforme Benzaghou, « qui n'a jamais abouti », selon lui. « Les enseignants n'étaient pas du tout prêts pour appliquer cette réforme, on s'est limité à mettre devant eux des documents et des élèves, le résultat, on s'est dirigé droit vers l'échec », a-t-il tranché.

Pour rappel, chargée de la réforme du système éducatif, la commission présidée par Benali Benzaghou, recteur de l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene, avait rendu son rapport à la présidence de la République en 2003. Les recommandations de ce rapport n'ont pas été rendues publiques, avait regretté Benali Benzaghou, plusieurs années après la remise du document à la présidence de la République.

Boukadoum

L'Algérie disposée à coopérer avec l'autorité provisoire en Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a exprimé hier lors d'un entretien téléphonique avec le vice-président du Conseil présidentiel libyen élu, Moussa Al-Kouni, la pleine disposition de l'Algérie à coopérer avec l'autorité exécutive provisoire en Libye dans l'objectif d'instaurer la sécurité et la paix dans ce pays.

« J'ai eu un entretien téléphonique avec mon frère Moussa Al-Kouni, vice président du Conseil présidentiel libyen auquel j'ai exprimé notre entière disposition à coopérer avec l'autorité exécutive

provisoire en Libye en vue d'instaurer la sécurité et la paix dans ce pays », a tweeté le ministre sur son compte personnel.

Il a également affiché la solidarité de l'Algérie avec le peuple libyen frère.

Le chef de la diplomatie algérienne avait réaffirmé, mercredi, lors d'un entretien téléphonique avec le Premier ministre libyen, Abdel Hamid Dbeibah, la solidarité de l'Algérie avec le peuple libyen et sa position opposée à toute forme d'ingérence dans les affaires internes du pays.

Agriculture Les mesures visant à approvisionner le marché en fourrage renforcées

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a arrêté plusieurs mesures dans le but d'approvisionner le marché national en fourrage, en vue d'absorber la pression induite par la hausse des prix de cet aliment de bétail sur le marché international, a affirmé un responsable à l'APS. Il a été décidé, dans ce sens, de la création d'une cellule centrale chargée du suivi des prix des matières entrant dans la composition du fourrage sur le marché international, et de la stratégie de distribution nationale de ce produit et de la disponibilité de la matière première comme le son et l'orge, et le contrôle de leurs prix sur le marché national, selon les explications du Chef d'études, Abdelhak Amrani.

Des comités de wilayas ont également été mis en place pour le suivi de la distribution des matières premières au niveau local aux prix fixés, et la préparation des listes des éleveurs bénéficiaires, activant en coordination avec les chambres agricoles, outre la formation d'équipes mixtes regroupant la Direction des services agricoles, la direction du Commerce et les coopératives de céréales et légumes secs, chargées du contrôle du taux d'extraction des constituants du son de blé". Sur la base des informations échangées entre ces comités de wilayas, la cellule centrale procède, en cas d'urgence, à la prise des mesures

nécessaires. Dans ce contexte, le responsable a annoncé que le prix du son subventionné a été fixé sur le marché national à 2500 DA, avec l'élargissement de sa distribution par les minoteries concernées, aux coopératives et associations des éleveurs, alors que ce produit était exclusivement destiné auparavant à l'alimentation des vaches laitières. 30% du son de blé a été réservé à l'Office national des aliments du bétail (ONAB) pour remplacer le maïs dans la fabrication des mélanges fourragers complexes.

L'orge subventionné a été fourni à l'ONAB pour produire le fourrage complexe à 2500 DA avec la fixation des prix du fourrage destiné à l'alimentation des vaches laitières à 2800 DA. La plupart des wilayas notamment steppiques présentent un manque en fourrage, en raison de l'indisponibilité des matières premières entrant dans sa production telles que le maïs et l'orge.

Le volume collecté en orge au niveau national a reculé de 3,6 millions de quintaux en 2019 à moins de 500.000 quintaux en 2020, alors que le maïs, en pénurie, a connu une hausse des prix au niveau des marchés internationaux, amenant le secteur à rechercher des solutions alternatives et urgentes pour combler le manque enregistré. Selon les enquêtes initiées par la cellule centrale, la valeur du son aux mar-

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

C'est un sujet qui fâche certaines catégories de la population, exploité également pour des

considérations politiciennes, mais jusqu'à quand pourra-t-on éviter de lancer les investissements en matière d'exploration et de production de gaz de schiste ? Là, il n'est plus question de débats et de tergiversations mais de passage à l'acte dès maintenant pour parer aux difficultés que devrait affronter le pays dans l'avenir immédiat. Que tous les Algériens soient au courant, pour que personne ne dise un jour je ne savais pas : l'Algérie pourrait cesser d'être un exportateur de brut dans les dix prochaines années, selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la prospective, M. Hamed Cherif Belmihoub.

Pis, la consommation énergétique nationale ne cesse de grimper au fil des années et bientôt la production nationale ne suffira même pas à la consommation domestique, selon les prévisions des experts, chose qui contraindrait le pays à devenir pays importateur de carburant.

D'ailleurs, affirme le ministre, contrairement à ce qu'on croit, l'Algérie n'a jamais été un pays pétrolier, le qualifiant plutôt de nain pétrolier quand une seule entreprise pétrolière réalise des recettes jusqu'à cinq fois supérieures à ce que gagne le pays ! Il faut réellement s'alarmer, pas seulement en raison de la faible capacité de production du pays, due à la faiblesse des investissements dans l'exploration durant ces dernières années, qui n'a pas permis un renouvellement des réserves, ainsi que la mauvaise gestion et les soupçons de corruption qui entachent

ce secteur, mais il semble que, selon les estimations des experts, globalement l'avenir de l'or noir est très sombre. Poussant les

grandes compagnies en activité dans le domaine à se tourner vers les investissements dans l'énergie renouvelable. Une énergie renouvelable ou propre qui s'impose comme source d'avenir inévitable à l'ombre d'un monde qui s'engouffre dans le réchauffement climatique.

Pour peu qu'on sache le faire, en parallèle à une diversification de son économie hors hydrocarbures, l'Algérie pourrait relever tous les défis et s'arrimer au changement en cours, car le pays possède les troisièmes réserves mondiales de gaz de schiste, dont l'exploitation compenserait le manque à gagner sur le plan des exportations du brut et constituerait de solides réserves pour investir dans l'énergie renouvelable et, surtout, lui permettre de continuer à alimenter le fonds des transferts sociaux, qui représente 25% du budget national, et barrer la route à ceux qui alimenteraient, le cas échéant, la grogne sociale. M. Belmihoub, qui n'a jamais parlé de l'exploitation du gaz de schiste, insiste dans ce contexte sur la valorisation des richesses minières, agricoles, les énergies renouvelables, l'industrie pharmaceutique, ou encore l'économie numérique qu'on tente de mettre en place. Fin ou pas de l'ère pétrolière, si le pays n'a pas sombré dans le chaos au bout de deux décennies où la rapine a été érigée en règle de gestion, il ne pourrait que mieux se porter au moment où l'on se met à panser ses blessures.

Essais nucléaires français en Algérie

L'indemnisation des victimes ne pourrait intervenir en l'absence d'«excuses»



L'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires français en Algérie ne pourrait intervenir en l'absence d'«excuses» de la France pour l'ensemble de ses «crimes coloniaux», estime Dr Ammar Mansouri, chercheur en Génie nucléaire, soulignant la «responsabilité morale et juridique» de cette dernière devant le Droit international humanitaire.

«Il faut souligner que les archives françaises liées au nucléaire sont frappées du sceau +secret-défense+. Et tant que la France continue à refuser la repentance et les excuses, je ne pense pas qu'elle reconnaîtra ses crimes nucléaires en Algérie et, encore moins, concéder à l'indemnisation des victimes, cela impliquant des incidences financières conséquentes pour elle», a déclaré à l'APS Dr Mansouri.

Intervenant la veille du 61ème anniversaire des explosions nucléaires françaises en Algérie «Gerroise bleue» (13 février 1960), il fera remarquer que les présidents français qui se sont succédé ont été «unanimement» à plaider pour «une nouvelle page et des relations privilégiées entre les deux pays, tout en refusant, paradoxalement, la repentance et la réparation».

Abordant l'actualité du contentieux mémoriel entre les deux pays marquée par le dernier rapport de Benjamin Stora, Dr Mansouri souligne que ce document a bien abordé «la contamination des populations sahariennes par les bombes atomiques» françaises et préconisé la «poursuite du travail conjoint» sur cette question. Néanmoins, il estime que ledit rapport demandé par le président français Emmanuel Ma-

cron «est justifié par les ambitions électoralistes de ce dernier pour 2022 comme ce fut le cas en 2018».

Aussi, préfère-t-il parler de «non-événement pour l'Algérie», suggérant la mise en place d'une «commission Histoire et Mémoire / Vérité et Justice», en place et lieu de «la commission Mémoires et Vérité» proposée par l'historien français.

Et de revenir sur la première réunion, en 2016, du groupe de travail mixte sur l'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires français au Sahara ou de leurs ayants-droit, laquelle devait être suivie d'une seconde rencontre dans la capitale française durant la même année.

«Malheureusement, ce groupe de travail, créé pour faire avancer le dossier des indemnités ne s'est plus réuni depuis», a-t-il déploré, avant de rappeler, qu'à ce jour, une seule victime a été reconnue en tant que telle puis indemnisée, en 2018, considérant, toutefois, que cette réparation demeure «tardive et très restreinte» comparativement à la date des faits et au nombre important des victimes.

Pour le chercheur, la commémoration de la «Gerroise bleue» est une opportunité pour «se pencher sur cet épique dossier et lourd héritage colonial, en particulier les tragédies, les souffrances et les ravages infligés au peuple algérien, comme l'attestent les nombreux témoignages et documents y afférents». En somme, des «crimes coloniaux dépassant les entendements et imaginaires», fait-il observer, citant, outre les explosions nucléaires et autres essais chimiques et biologiques, les mines antipersonnel.

Coronavirus

223 nouveaux cas et 2 décès

Deux cent vingt-trois (223) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 183 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Lutte contre la Covid-19

Projet de solidarité européen de 43 millions d'euros avec l'Algérie

M. A.

Le projet intitulé « Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie » doté d'un budget de 43 millions d'euros est déjà mis sur « rails ». Concrètement ainsi l'engagement de la Délegation de l'Union européenne en Algérie et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie à soutenir l'Algérie dans sa lutte contre la propagation du coronavirus.

C'est ce qui ressort d'un communiqué de presse conjoint rendu public, hier, par le ministère de la Santé et la Réforme hospitalière (MSPRH), la Délegation de l'Union européenne en Algérie et le Programme des Nations unies pour le développement en Algérie.

Il s'agit de la mise en œuvre de l'accord de financement dudit montant (43 millions d'euros), signé en décembre dernier par le MSPRH, la Délegation de l'UE et le PNUD. Et ce, pour soutenir l'effort du gouvernement algérien dans sa lutte contre le coronavirus et enrayer la propagation de la pandémie dans le pays et en atténuer les effets. Les rédacteurs du communiqué précisent que « ce financement servira à doter des structures sanitaires publiques en équipements médicaux, en matériels de dépistage précoce, ainsi qu'à l'acquisition des équipements de protection au profit du personnel soignant ».

En soulignant que l'Unité de Gestion du Projet annonce l'arrivée des premières livraisons des équipements de dépistage de la Covid-19 et leur distribution au sein des structures sanitaires du pays par le biais de la Pharmacie centrale des hôpitaux et de l'Institut Pasteur d'Algérie qui agissent

au nom du ministère de la Santé.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Professeur Abderrahmane Benbouzid, a estimé que « cette initiative est un appui appréciable à notre système de santé et aux efforts des pouvoirs publics depuis plusieurs mois pour faire face à cette pandémie mondiale et à ses multiples conséquences ». Et d'enchaîner « nous apprécions à sa juste valeur ce précieux geste solidaire européen envers l'Algérie ».

Le chef de la Délegation de l'UE en Algérie, M. John O'Rourke, s'est pour sa part félicité de l'aboutissement de cette initiative en précisant que « cette action solidaire est un signe de l'amitié entre l'Algérie et les pays de l'Europe ». « Elle apporte un appui matériel concret pour le personnel médical et pour les malades. Ensemble, nous sommes plus forts contre la pandémie ».

Les rédacteurs du communiqué ont souligné que l'appui solidaire européen à l'Algérie sera mis en œuvre à travers une coopération triangulaire impliquant la Délegation de l'Union européenne en Algérie, le PNUD Algérie et le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH). Et d'expliquer que le PNUD a été retenu comme partenaire de mise en œuvre, car disposant d'un réseau d'approvisionnement et d'une expertise possédée au sein des centrales d'achat au niveau international lui permettant de procéder à l'acquisition des équipements avec beaucoup de flexibilité, à des prix compétitifs et dans le respect des standards internationaux de transparence et de qualité.

« Nous apprécions énormément la confiance témoignée par le Gou-

vernemment algérien et l'Union européenne au Système des Nations unies en général et au PNUD en particulier, en nous confiant la mission de mise en œuvre de cette initiative solidaire européenne, dans le cadre du partenariat stratégique qui nous lie », a déclaré à ce propos Mme Blerta Aliko, représentante résidente du PNUD en Algérie. « Le PNUD est chargé de mettre en œuvre une réponse globale et intégrée du système des Nations unies, suivant une approche qui offre des solutions holistiques multi-thèmes, préparation, réponse et relèvement, et qui prend en compte tous les défis liés à cette pandémie », a-t-elle ajouté.

Selon le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, à ce jour, le Projet a réceptionné 400.000 tests antigéniques, 20.000 tests PCR et deux appareils de dépistage. Outre l'achat d'équipements, la « Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie » inclut également la formation de 3.000 cadres et praticiens (médecins, infirmiers, techniciens) de la santé publique et la mise en œuvre de campagne de sensibilisation aux gestes barrières et à la vaccination, en collaboration avec la société civile.

L'UE est également un des plus importants bailleurs du mécanisme onusien Covax à travers lequel l'Algérie bénéficiera de vaccins (une première allocation de 2,2 millions de doses de vaccin vient d'être annoncée). En outre, la Commission européenne entreprend avec ses Etats membres de mettre en place un dispositif qui permettrait de partager avec des pays tiers des doses de vaccin acquises dans le cadre des Accords d'achat anticipé, conclus avec les producteurs de vaccins.

Raiña
Raïkoum

El-Houari Dilmi

Sous les coups de boutoir d'une vie outrageusement délavée, le citoyen n'a plus besoin d'écouter de fastidieux mais surtout des discours sirupeux, pour savoir si le pays va bien ou se porte très mal. L'exemple qui nous montre le mieux que les temps ont changé est sans conteste la « surchauffe » du front social, avec des mouvements sociaux qui couvent, un peu partout, dans le pays. Mais laquelle des deux colères est la plus dommageable pour le pays, celle des Algériens ou celle de ceux chargés de leur garantir une vie au strict minimum syndical ?

Ces derniers préfèrent-ils gérer la menace d'une déflagration sociale plutôt que dilapider des richesses que nous ne produisons plus ? C'est que le pays, en entier, découvre, les yeux exorbités, que les « zones d'ombre » ont trop longtemps caché le lever du « soleil politique » ! Effarés, des Algériens découvrent l'immense étendue des dégâts. L'équivalent en oeil de quoi construire un autre pays est parti dans les poches des Danaïdes d'une engeance prédatrice, qui se sont servis par des pelletées entières dans les caisses de l'Etat « essoré ». Comment dégripper cette immense machine en panne après presque un quart de siècle de gabegie et d'incuries criminelles ? La réponse à cette question lancinante importe peu. Personne de sensé ne pourrait valablement réfuter l'idée qui voudrait que pour que le pays ait une chance de retrouver sa force perdue, il ne faudrait surtout pas persister à cacher la vérité aux Algériens, en continuant à leur renvoyer une image faussement satisfaisante d'eux-mêmes. Cruel-

Le gouffre et le grand pas en avant !

lement désillusionné pour avoir été pendant longtemps gavé de « bombardements » amers, l'Algérien doit, aujourd'hui, apprendre à influer sur son destin et avoir le courage de faire face à l'austère nudité de la vérité. L'un des indices, peu ou prou encourageants qui, prudemment, nous autorisent à penser que quelque chose est en train de changer dans le pays et que nombre de voix se sont fait entendre, ces derniers temps, pour dire que la démarche des hommes nouveaux, en charge de la gestion du pays, aussi sujette à caution qu'elle pourrait l'être, a au moins le mérite de rassurer sur un point : le discours langue de bois et « orienté » vers des buts peu avouables, est en net recul. Et cela n'est pas rien quand on connaît les graves dommages occasionnés au pays par les fausses assurances données aux Algériens au moment où la patrie à Ahmed Zabana se rapprochait, dangereusement, du précipice.

Aujourd'hui, les choses sont condamnées à changer. Mais face à une telle « leçon », rien ne dit que des résistances ne vont pas continuer à se dresser sur le chemin du personnel politique qui en charge de la gestion du pays, qui fait montre, il faut bien le dire, d'une grande détermination à faire « avancer les choses ». Et si résistance il y a (et il y en aura sans doute), les Algériens doivent-ils se convaincre que le sauvetage du pays doit nécessairement passer par leur propre faillite ? Aussi vrai que beaucoup de chemin reste à faire pour s'arrimer au train du développement, le vrai, il est à craindre que les dessous de la corbeille vont apparaître plus tôt que prévu !

Foyer de grippe aviaire à Aïn El Fekroun Les professionnels mettent en garde contre les fausses informations

M. Aziza

L'information «officielle» faisant état de l'existence d'un foyer de grippe aviaire (H5N8) ayant touché une exploitation d'élevage avicole à Aïn Fekroune, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, risque de mettre en péril la filière avicole « si jamais on ne maîtrise pas l'information ». C'est la principale crainte exprimée par le secrétaire général du Conseil interprofessionnel de la filière avicole de la wilaya de Bejaïa, Kasmi Kamel, qui dit craindre « la désinformation et l'in-tox » en affirmant que les fausses informations sont la plupart du temps massivement diffusées. M. Kasmi a ainsi appelé les professionnels du secteur et les consommateurs à se référer à la source officielle, en évitant de reprendre des informations relayées sur des pages des réseaux sociaux parfois anonymes. Et de préciser que les seuls habilités à confirmer la détection de nouveaux foyers sont les services de l'Inspection vétérinaire des viandes de volailles et les Services du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. L'impact des fausses informations menace beaucoup plus la filière qui est déjà fragilisée par les effets de la pandémie de la Covid-19 et par la flambée.

El Eulma

28 locaux et 100 étals détruits dans l'incendie d'un centre commercial

Le violent incendie qui s'est déclenché mardi soir dans le centre commercial Ahmed Mahnaoui à El Eulma (27 km au Nord-est de Sétif), a ravagé 28 locaux et 100 étals de marchandises, sans faire de victimes, selon un bilan établi mercredi par les services de la protection civile.

«Les locaux commerciaux touchés par ce violent incendie, survenu mardi soir vers 17 h 10 mn, sont situés au rez-de-chaussée, lieu du départ de feu qui s'est propagé par la suite au premier étage en raison de la nature des marchandises et des produits inflammables qui s'y trouvaient», a précisé à l'APS, le responsable de la communication de la direction locale de ce corps constitué, le capitaine Ahmed Lamamra. Ce même officier a ajouté que l'incendie n'a pas fait de victimes parmi les clients, les commerçants ou les intervenants ayant participé à l'extinction de l'incendie qui a occasionné des pertes «importantes» de marchandises dans les locaux ravagés par les flammes ou souillés par la fumée. Selon le capitaine Lamamra, il est probable que le départ de l'incendie se soit déclaré dans une parfumerie située au rez-de-chaussée, avant que les flammes se propagent horizontalement et verticalement vers le premier étage de ce centre commercial de 4 étages et renfermant environ 250 locaux, dont seulement deux étages sont exploités et dédiés à la vente de prêt à porter, textiles, ustensiles de cuisine, appareils électroménagers, cosmétiques et produits de nettoyage. La même sour-

ce a fait savoir en outre que les opérations d'extinction de l'incendie, le débâlage des objets chauffés par le feu et le tri effectué pour éviter un nouveau départ de feu, s'est poursuivi jusqu'à hier matin. Soulignant, par ailleurs, que les équipes de la protection civile d'El Eulma ont été renforcées par l'envoi de 5 autres unités relevant des daïras de Sétif, Bir El Arch et Hammam Sokhna, le même officier a également fait état de la mobilisation de 10 camions citerne, 4 ambulances et 2 camions munis d'une échelle pivotante automatique et 50 agents de différents grades. Et d'ajouter: «Mercredi matin, un système de surveillance des lieux a été mis en place pour contrôler le débâlage des débris de l'incendie afin d'intervenir rapidement le cas échéant pour éviter d'éventuels incidents tels que la chute des plafonds ou autres». Supervisées par le directeur local de la protection civile, les opérations menées pour l'extinction de ce violent incendie ont suscité un élan de solidarité parmi les citoyens d'El Eulma et de l'assemblée populaire communale de cette collectivité qui ont fourni des citerne d'eau aux éléments de la protection civile. De leur côté, les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce grave incident. A noter que le centre commercial Ahmed Mahnaoui, est situé au centre de la ville d'El Eulma, plus précisément à proximité du stade Ammar Harech et s'étend sur une superficie de 2 800 m².

Chanegriha Préserver la stabilité du pays

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, hier à Constantine, que les résultats «positifs» enregistrés en 2020 dans le cadre de la lutte antiterroriste sont le témoin des efforts «sincères et dévoués» que l'ANP n'a cessé de consentir afin d'instaurer la sécurité et la stabilité à travers tout le pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Les résultats positifs réalisés sur le terrain dans le domaine de la lutte contre le terrorisme à travers l'ensemble des Régions militaires, marqués par la mise en échec de toutes les tentatives d'acheminement, d'approvisionnement en armes et de financement du terrorisme, ainsi que le démantèlement de ses réseaux de soutien, parmi les trafiquants de drogue et les chefs de la criminalité organisée, sont des résultats qui témoignent, tous, du volume des efforts sincères et dévoués que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ne cesse de consentir, en compagnie de tous les autres services de sécurité, à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», a affirmé M. Chanegriha lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la 5ème Région militaire.

«Ces efforts, dont témoigne ce sens professionnel et de responsabilité élevé, ainsi que l'esprit de discipline qui caractérise de plus en plus les efforts de tous les intervenants dans le domaine de



la lutte contre ces criminels, et ce, à travers la mise en œuvre de l'approche opérationnelle adoptée, la vitesse d'adaptation aux évolutions sur le terrain, et la forte détermination à assainir la terre d'Algérie du terrorisme barbare et à instaurer la sécurité, la paix et la stabilité à travers tout le pays, afin que notre peuple puisse vivre dans la quiétude et la sérénité totales», a-t-il souligné dans une allocution, suivie via visioconférence par les personnels de la Région.

Le Général de Corps d'Armée a exhorté les personnels militaires sur la «nécessité de consentir davantage d'efforts laborieux et d'acquérir les plus hauts degrés de disponibilité combative et opérationnelle, ainsi que les plus hauts niveaux de professionnalisme dans les missions assignées, en sus de faire preuve d'une plus grande vigilance, pour sauvegarder la souveraineté et la stabilité de notre pays et garantir la paix et la quiétude de son vaillant peuple».

Il a relevé, à cet égard, que «cette stabilité qui s'est renforcée de

plus en plus en 2020, suite au bilan positif enregistré dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, est un des indicateurs forts de notre volonté d'éradiquer définitivement ce fléau de notre pays et qui atteste de notre constante résolution à maintenir une surveillance permanente et continue le long de nos frontières nationales».

«Dans ce contexte, il appartient à tous nos personnels militaires d'être conscients que l'ampleur des enjeux que nous devons relever et la nature des défis à surmonter, requièrent une action sans relâche, une grande détermination à acquérir les plus hauts degrés de disponibilité combative et opérationnelle ainsi que les plus hauts niveaux de professionnalisme dans l'exécution des missions assignées, en sus de faire preuve d'une plus grande vigilance, pour sauvegarder la souveraineté et la stabilité de notre pays et garantir la sécurité et la quiétude de son vaillant peuple», a-t-il rappelé.

Oran

Une cinquantaine de réseaux de passeurs démantelés en 2020

K. Assia

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont traité, l'année écoulée, 48 affaires de réseaux de passeurs et arrêté des individus impliqués dans l'organisation des traversées clandestines, a indiqué, hier, le chef de la sûreté, le contrôleur Douissi Djillali, lors d'une conférence de presse. Des chiffres en hausse comparativement à l'année 2019 où les policiers ont démantelé 21 réseaux et ont arrêté 32 passeurs.

Cette augmentation reflète les

efforts fournis dans la lutte contre ce phénomène et ce à travers le renforcement du dispositif de contrôle, l'intensification du renseignement et surtout la coordination avec les autres services de sécurité, a noté le responsable précisant que les policiers ont traité 32 affaires d'émigration clandestine et ont appréhendé 232 candidats à l'émigration clandestine, ce qui porte le nombre d'affaires traitées à 80 et le nombre d'individus arrêtés à 319. Selon la même source, les passeurs et les candidats à l'émigration clandestine optaient

pour les plages d'Aïn El Turck, Paradis Plage, Cap Falcon, Saint Rock et Saint Germain pour tenir ces aventures souvent périlleuses. Les policiers ont récupéré 32 embarcations avec moteur. Notons que parmi les affaires de passeurs solutionnées par les services de la sûreté d'Oran celle du réseau national composé de sept individus dont trois frères. Les mis en cause encaissaient jusqu'à 40 millions de centimes par personne en mettant à la disposition des harraga des embarcations avec moteur et autres équipements.

Selon la Sûreté d'Alger

La journaliste Tinhinane tuée de plusieurs coups de couteau assénés par son mari

La journaliste de la Chaine Tamazight (TV4) de la Télévision nationale, Tinhinane Laceb, décédée en janvier dernier, a été «tuée de plusieurs coups de couteau assénés par son mari» qui a été déféré devant le procureur de la République territorialement compétent, a indiqué hier un communiqué des services de la Sûreté d'Alger.

«Agissant suite à un appel reçu sur le numéro vert depuis Birkhadem où un homme avait déclaré avoir tué sa femme et se trouver toujours dans son domicile,

les éléments de la Brigade de police judiciaire de la Sûreté d'Alger se sont rendus sur place et constaté le décès de la victime de sexe féminin dont le corps gisait à même le sol dans une marre de sang. L'auteur de l'homicide, en l'occurrence le mari, se tenait non loin du corps de sa victime tenant dans sa main l'objet de son méfait (couteau).

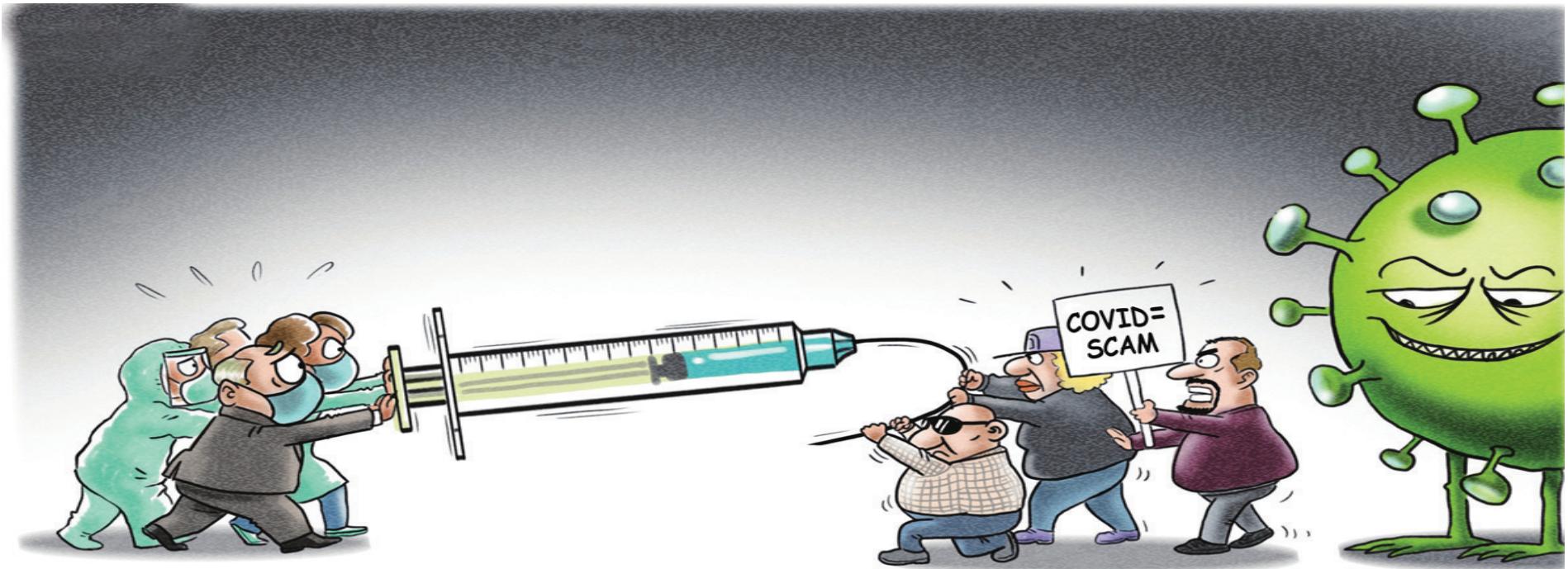
Ce dernier a été arrêté et présenté devant les juridictions compétentes pour la poursuite des procédures à son encontre», précise la même source.

La victime travaillait comme journaliste à la Chaine en Tamazight (TV4) de la télévision nationale. Dans le cadre de procédures en vigueur, les éléments d'identification relevant de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais ont accompli leur mission, pris des photos de la victime et relevé toutes les traces sur la scène de crime.

Après autopsie médico-légale, il a été constaté que le corps de la victime présentait plusieurs traces de coups de couteau, conclut le communiqué.

La présence de deux ministres, d'un ministre délégué, du porte-parole du gouvernement, ainsi que de l'ambassadeur russe pour réceptionner un simple lot de vaccin russe dans un aéroport militaire d'Alger peut paraître a priori surprenante.

■ La guerre mondiale des vaccins, où en est l'Algérie ?



Par Abderrezak Bouchama*

Elle a certainement prêté à beaucoup d'interprétations, dont la plus évidente semble d'abord politique : respecter l'engagement du Président Tebboune d'entamer la campagne de vaccination contre la Covid-19 en Janvier. Elle montre surtout que notre pays est enfin entré dans cette guerre mondiale des vaccins, seul moyen pour vaincre la pandémie du COVID-19.

Car c'est une vraie guerre que nous avons à mener, sans armes à feu. Une guerre qui fait beaucoup de victimes, détruit les économies et plonge les sociétés dans la précarité. Malheureusement, l'entrée de notre pays dans cette compétition planétaire, semble objectivement très problématique, bien tardive, sans stratégie claire et sans moyens concrets pour espérer la remporter.

LA COURSE AUX VACCINS

Le 30 janvier 2020, le secrétaire général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que la Covid-19 est une urgence de santé publique de portée internationale, lançant ainsi une alerte mondiale dépendante. A ce moment-là, 7818 cas étaient confirmés, en majorité en Chine et 82 disséminés dans 18 autres pays. Dès la mi-mars, à partir de données recueillies en Chine et dans d'autres pays, les épidémiologistes avaient conçu des modèles de simulation mathématiques de la pandémie prédisant les schémas de transmission du SARS-CoV-2, avec leurs impacts en termes de morbidité et de mortalité(1).

Des chiffres choc ont été avancés, dont : 500 mille morts au Royaume uni, 2,5 millions de morts aux USA, partout des hôpitaux et des services de réanimation submergés par l'afflux de cas graves. Seules des mesures de santé publique drastiques et immédiates pourraient atténuer ce tableau apocalyptique.

C'est ainsi que malgré leur énorme coût économique et sociétal, de grandes mesures préventives ou conservatoires inédites ont été prises dès le mois d'avril un peu partout dans le monde : distanciation so-

ciale, port obligatoire de masques, fermeture d'usines, de commerces et des transports publics, et en fin de compte l'imposante confinement.

La course aux vaccins a débuté immédiatement. Dès la publication par les chercheurs chinois gracieuse et sans brevet, du génome du virus de l'épidémie de pneumonie de Wuhan, qui sera ultérieurement dénommé SARS-CoV-2, responsable de la maladie Covid-19 (2).

La compétition s'est considérablement accélérée avec la publication de l'ampleur des conséquences sur la santé publique, l'économie, et la société. A coup de subventions colossales, les pays les plus puissants ont très vite engagé leurs fleurons dans la recherche scientifique et technologique sur les vaccins, aussi bien publique que privée, pour se lancer dans un sprint frénétique.

A titre d'exemple, le Royaume Uni s'est adossé à l'université Oxford en partenariat avec Astra Zeneca, la France a misé sur l'institut Pasteur et Sanofi, l'Allemagne sur Pfizer et BioNTech, et les USA sur leurs géants de la recherche que sont le NIH et les mastodontes de leur industrie pharmaceutique, Johnson & Johnson et Merk. Avec aussi de véritables joyaux dans la biotechnologie, symbolisés par Moderna ou Novavax. La Chine et la Russie font également une entrée remarquée et forte dans ce cercle jusque-là fermé de la vaccinologie par l'intermédiaire respectivement de Beijing Bio-Institute Biological Products et Gamaleya Research Institute of Epidemiology and Microbiology.

Ces pays ont mis toutes les chances de leur côté en misant à la fois sur des techniques anciennes et éprouvées (inactivation du virus), plus récentes mais confirmées (protéines recombinantes), récentes mais non testées (l'ADN et son vecteur l'adénovirus), ou totalement novatrices (ARNm). Car l'expérience avec le SARS et le MERS-CoV avait déjà montré combien il était difficile de créer des vaccins efficaces contre la famille des Coronavirus.

Dans une édition récente, le journal New York Times (3) a révélé comment ces états ont dépensé des milliards de dollars pour financer le développement de ces vaccins contre la Covid-19.

Les USA ont investi 18,6 milliards de dollars au total et ont consenti des avantages

extraordinaires au secteur privé pour le convaincre de se joindre à cette course considérée comme vitale.

Ainsi, le vaccin à base d'ARNm de Moderna, a reçu 1 milliard de dollars de fonds fédéraux pour son développement et 1,5 milliards de dollars de précommande, lui garantissant ainsi sa rentabilité, avec la préservation du brevet et la liberté de décider du prix de vente. Les fabricants de vaccins ont également totalement verrouillé le marché, en interdisant aux acquéreurs de vendre ou de céder à titre gracieux leurs quotas de vaccins. Le geste magnifique de notre pays de partager le vaccin avec la Tunisie et le principe même de solidarité entre voisins et pays amis s'est évaporé dans ce monde déshumanisé.

Ces investissements colossaux des deniers publics et les facilités commerciales accordées aux développeurs de vaccins ont permis la mise au point de produits efficaces en moins d'un an, là où d'habitude on met cinq à dix ans et plus.

L'ÉGOÏSME DES FABRICANTS DE VACCINS

Le partage des vaccins a commencé alors même que ni son efficacité ni son innocuité n'étaient pleinement établies (4). A tel point que la FDA américaine a déclaré qu'un vaccin avec une efficacité de 50% serait autorisé sur le marché.

Ce fut donc un triomphe quand Pfizer et Moderna ont annoncé une efficacité de 94 et 95% d'un vaccin à base d'ARNm, une technique réputée extrêmement difficile à maîtriser et jusque-là testée uniquement dans le cadre des thérapies des cancers. Alors que le vaccin d'Astra Zeneca-Oxford qui partait favori décevait avec une protection moindre, entre 62 et 90%. Mais surtout en raison d'une grosse erreur de dosage du vaccin lors des essais thérapeutiques, qu'ils avaient essayé de dissimuler par une astuce statistique, dilapidant ainsi leur immense crédit auprès de la communauté scientifique.

D'ailleurs, la FDA leur a demandé de nouveaux essais cliniques, faute de quoi il ne serait pas autorisé sur le sol américain. Tandis que la Suisse ne l'a pas autorisé sur

son territoire, alors que les européens ne le recommandent pas aux sujets âgés de plus de 60ans.

Quant au vaccin russe, il a montré une efficacité de 91,6% qui le hisse à une très honorable troisième place, derrière les vaccins à base d'ARNm. Plus important est le fait que les russes aient publié leurs résultats dans une revue médicale de grande réputation comme le Lancet, surprenant positivement la communauté scientifique, jusque-là sceptique (5).

Alors que les Chinois, avec plusieurs projets de vaccins, n'ont encore rendu public aucun de leurs résultats, se contentant d'annonces contradictoires des essais effectués aux Émirats, en Turquie et au Brésil, qui ont ajouté à la confusion et semé le doute sur l'efficacité réelle de leur vaccins. Plus récemment, Johnson & Johnson et Novavax ont rejoint le club fermé des fabricants qui ont réussi à mettre au point des vaccins efficaces contre la Covid-19.

Pfizer, Moderna et Astra Zeneca, qui ont obtenu les autorisations de mise sur le marché, ont estimé que l'ensemble de leurs capacités de production ne pourraient couvrir que le tiers de la demande mondiale en 2021 et le reste devrait attendre 2023 voire 2024 (4).

Il est évident que ces fabricants n'ont pas les capacités de satisfaire une demande mondiale estimée à 14 milliards de doses afin de protéger 7 milliards de personnes en une année. Dans une démarche d'expansion de leur influence politique, la Russie et la Chine ont proposé d'autres approches : la Russie de vendre son savoir-faire, afin que les pays demandeurs comme le nôtre, puissent fabriquer localement leur vaccin (6), et la Chine d'en faire un bien public mondial (7).

L'Afrique du sud et l'Inde, inquiets par cette mainmise et les conséquences de tout retard de vaccination sur leur population, ont plaidé carrément en faveur d'une renonciation aux droits de propriété intellectuelle sur ces vaccins, lors d'une réunion à huis clos de l'Organisation mondiale du commerce afin de pouvoirs les fabriquer chez eux. Mais cette requête est restée bien sûr sans succès (8).

Suite en page 6

*Dr, réanimateur & chercheur
King Abdullah International Medical Research Center,
Riyad, KSA

La guerre mondiale des vaccins, où en est l'Algérie ?

Suite de la page 05

PARTAGE HONTEUX ET GUERRE EUROPÉENNE

Les pays les plus riches dont les 27 pays de l'Union Européenne, les Etats Unis et le Canada entre autres, soit 13 % de la population mondiale, se sont accaparés de la moitié de cette production (4).

Le Canada par exemple a commandé 9 doses de vaccins pour chacun de ses citoyens, symbolisant l'égoïsme absolu et le peu de considération qu'il a pour les autres populations. Ce partage honteux des vaccins, comme au temps de la colonisation, a été dénoncé par le secrétaire général de l'OMS comme un « monde au bord d'un échec moral catastrophique qui se payera en vies humaines perdues ». Le président sud-africain a fustigé les pays riches lors du dernier sommet économique mondial de Davos et les a appelés à « mettre à disposition les doses excédentaires commandées et théâtralisées ».

Cependant, le consensus tacite entre les pays riches n'a pas tenu longtemps quand les deux fabricants Pfizer et Astra Zeneca ont annoncé une baisse de leurs productions de 30 à 60 %. Cette annonce a suscité la panique et la colère des Européens, épaulés par les deux dernières vagues sur le plan économique et social et craignant une révolte de leurs populations. Surtout que les nouveaux variants, apparus au Royaume Uni, en Afrique du sud et au Brésil risquaient de déclencher une 3^e vague qui s'étendrait au reste du monde et alors même que les vaccins les plus puissants à base d'ARNm ne protègrent pas suffisamment contre ces variants. Par conséquent, le seul salut est dans une vaccination de masse et rapide, avant que les variants ne progressent et ne remplacent la souche actuelle. Les pays européens soupçonnent alors Astra Zeneca de favoriser le Royaume Uni et de détourner leur production en sa faveur aux dépens de l'UE. Une véritable guerre commerciale est engagée, avec une menace de poursuites judiciaires et même le blocage de l'exportation du vaccin Astra Zeneca produit en Belgique. L'UE instaurerait même un contrôle des frontières entre les deux Irlande, risquant ainsi de rallumer la guerre civile entre eux, en provoquant ainsi une grave crise avec le Royaume Uni.

ENTRÉE TARDIVE ET ABSENCE DE STRATÉGIE

C'est dans ce contexte mondial tendu et aux enjeux colossaux que notre pays a reçu cinquante mille doses du vaccin russe Spoutnik V (sur un total de cinq cent mille doses commandées) et cinquante mille du vaccin d'Astra Zeneca. Malgré les assurances du gouvernement, la stratégie vaccinale de l'Algérie reste vague et manifestement très insuffisante. Si le but général de la stratégie consiste à réduire les décès dus au Covid-19 et la transmission du SARS-CoV-2, le gouvernement n'explique pas comment il compte procéder : avec quels moyens, quel échéancier et dans quel délai ? Dans une guerre, il faut des objectifs clairs à atteindre, des moyens précis à déployer et une durée bien déterminée pour la conduire. Sur ces aspects, tout le monde est d'accord, la vraie question est de savoir se mettre en ordre de marche avec les moyens requis pour gagner, bref d'avoir déjà une vraie stratégie.

Les principaux acteurs en charge de la vaccination dans notre pays avancent publiquement des objectifs différents de la vaccination, qui varient entre 60 et 75%, donnant l'impression qu'il n'y a pas de



consensus sur le principal objectif de stopper la pandémie. L'expérience récente de Manaus (9), au Brésil est très significative. En effet, bien que 75% de la population avaient déjà été infectés, une seconde vague submerge actuellement cet état, suggérant que ce taux n'est peut-être pas suffisant pour conférer une immunité collective. Elle indique probablement aussi l'effet dévastateur des variants viraux.

Le très sérieux Bloomberg, un conglomérat mondial de données et d'analyses financières qui suit toutes transactions incluant achats et commandes de vaccins contre la Covid-19, a confirmé la réservation d'un peu plus de 8,49 milliards de doses dont l'immense majorité à destination des pays riches (10). Notre pays n'a réservé qu'un peu plus de 2 millions de doses, soit une couverture vaccinale de moins de 5% de notre population, ce qui nous place parmi les derniers dans le monde. Il est possible cependant que l'Algérie ait signé d'autres contrats qui ne sont pas rendus publics. Si c'est le cas, notre gouvernement doit partager cette information avec la population pour un problème qui les concerne directement et vitalement. Si l'accord de fabrication du vaccin russe en Algérie est concrétisé, il serait un acquis stratégique majeur qui va au-delà de la protection des Algériens contre la Covid-19, à savoir la préparation du pays à de futures pandémies. Cependant, il est raisonnable d'assumer que cela prendrait du temps, afin de maîtriser ce savoir-faire, mettre aux normes internationales les capacités de production, tester le vaccin et s'assurer de sa fiabilité. Il ne faut pas également compter sur la Russie pour couvrir tous les besoins de l'Algérie en vaccins qui seraient de plus de 80 millions de doses. La Russie doit d'abord protéger ses 146 millions d'habitants, alors qu'elle n'a jusqu'à présent vacciné que 0,7% (11). Plus de 50 pays ont soumis à la Russie leur demande pour vacciner plus de 1,2 milliard de personnes, ce qui correspond à 2,4 milliards de doses puisque Spoutnik V est un vaccin à deux doses. Les russes ont d'ailleurs déclaré que le vaccin destiné aux marchés étrangers sera produit sur place par les partenaires internationaux. Quant à notre autre fournisseur, Astra Zeneca, il a déjà du mal à honorer les engagements signés avec l'UE, sachant que jusqu'à présent ce vaccin n'est validé que pour les personnes de moins de 60 ans.

Notre pays semble avoir tout misé sur

l'initiative COVAX lancée par l'OMS comme l'a annoncé récemment notre ministre de la santé. L'objectif de cette initiative est de garantir un accès juste et équitable des vaccins Covid-19 au 92 pays qui ont en font partie (12). COVAX prévoit d'acquérir jusqu'à 1,8 milliard de doses au cours de l'année 2021, qui seront reparties à raison de 27% de la population totale de chaque pays, soit environ 12 millions de doses pour notre pays, ce qui reste loin du compte. De plus, de nombreuses incertitudes entourent cette initiative, dont la disponibilité du financement qui n'est pas encore garanti, ou l'approvisionnement en vaccins par les fabricants, qui restent tributaires de leur capacité de production très limitée et surtout dont la totalité a été déjà réservée aux pays les plus riches.

Les déclarations de la presse selon lesquelles notre gouvernement discuterait avec les Chinois et négocierait avec quatre autres fabricants, sans qu'il n'y ait de commandes fermes, un quota chiffré, et un calendrier précis de livraisons, ne sont pas très rassurantes. Alors que la solution n'est pas dans la négociation politique entre états, mais surtout commerciale, directement avec les fabricants. L'Algérie a des atouts dont un marché très attractif qui peut être utilisé comme levier pour convaincre ces fabricants dont le but est essentiellement de faire du profit. Il y en a actuellement une vingtaine, dont les vaccins contre le COVID-19 sont en phase clinique finale de développement. Finalement, s'il y a une leçon à retenir de tout cela, c'est le pouvoir d'anticipation et la rapidité de décision et d'action car les pays puissants se sont d'ores et déjà positionnés pour acquérir les vaccins de prochaine génération, protecteurs contre les nouveaux variants.

SCENARIO CATASTROPHIQUE

La pandémie de la Covid-19 a bouleversé notre perception du monde et accéléré les changements dans les rapports entre états. Le nationalisme vaccinal dénoncé par l'OMS, s'est mué en une véritable guerre, où il n'y a ni amis, ni alliés, ni éthique. Chaque pays est tout seul à défendre d'abord ses propres intérêts (13). Il faut donc serrer nos rangs afin d'éviter une véritable catastrophe, car si nous ne ratrappons pas de toute urgence l'énorme retard d'acquisition des vaccins qui ont fait leurs preuves, nous risquerions clairement d'être relégués à 2022, voire 2023 ou 2024. Dans ce scenario possible, les conséquences seraient terribles, d'abord sur le plan interne avec la persistance de la circulation du virus et le risque d'une flambée de l'épidémie. Surtout si des variants plus contagieux ou plus mortels apparaissent chez nous et contre lesquels les vaccins actuels ne seraient plus efficaces. En effet, l'émergence de variants locaux avec un phénotype encore plus virulent ou plus contagieux, n'est pas à exclure, surtout si le virus continue à circuler de manière endémique chez nous. Sur le plan extérieur, il faudrait alors s'attendre à ce que notre pays soit soumis à un véritable blocus aux déplacements des personnes et des marchandises qui pourraient précipiter l'effondrement de notre économie, déjà en grande difficulté.

Abderrezak Bouchama

Sources

1. *The simulations driving the world's response to COVID-19* <https://www.nature.com/articles/d41586-020-01003-6>
2. *Chinese researchers reveal draft genome of virus implicated in Wuhan pneumonia outbreak* [Science, 01/ 2020](https://science.sciencemag.org/content/371/6500/eaaw0001)
3. *Governments Sign Secret Vaccine Deals. Here's What They Hide* <https://www.nytimes.com/2021/01/28/world/europe/vaccine-secret-contracts-prices.html?referringSource=articleShare>
4. *How COVID vaccines are being divided up around the world* <https://www.nature.com/articles/d41586-020-03370-6>
5. *Sputnik V COVID-19 vaccine candidate appears safe and effective* [Lancet, 02/2021](https://www.lancet.com/journals/lancet/article/376/9751/1013/fulltext)
6. *Sputnik V* <https://www.sputnikvaccine.com/fra/about-vaccine/#~:text=Sputnik%20V%20est%20d%C3%A9velopp%C3%A9%C3%A9%20Venezuela%20et%20en%20Bi%C3%A9lorussie>
7. *Chinese vaccine would be 'global public good,' Xi says* <https://www.politico.eu/article/chinese-vaccine-would-be-global-public-good-xi-says/>
8. *Backers of IP waiver for COVID-19 drugs make fresh push at WTO* <https://www.reuters.com/article/health-coronavirus-wto/backers-of-ip-waiver-for-covid-19-drugs-make-fresh-push-at-wto-idUSKBN2JU5IQ>
9. *Resurgence of COVID-19 in Manaus, Brazil, despite high seroprevalence* [Lancet, 01/2021](https://www.lancet.com/journals/lancet/article/376/9751/1013/fulltext)
10. *Covid-19 Deals Tracker*
11. *Large Doses Under Contract* <https://www.bloomberg.com/graphics/covid-vaccine-tracker-global-distribution/contracts-purchasing-agreements.html>
12. *Tracking Coronavirus Vaccinations Around the World* <https://www.nytimes.com/interactive/2021/world/covid-vaccinations-tracker.html>
13. *COVAX global supply forecast* <https://www.gavi.org/sites/default/files/covid/covax-COVAX%20Supply%20Forecast.pdf>
14. *Les pandémies: graves menaces à la sécurité nationale* http://www.lequotidien-oran.com/?archive_date=2021-01-23&news=5297832

Le partage du territoire



Par El Yazid Dib

L'Algérie est plus qu'un simple territoire au sens physique, c'est une géographie à multiples équations. A lui seul, le sud est un pays avec ses besoins, ses aspirations et ses conditions. Donc, porter le même dessin, le calquer et le transposer identiquement sur le tout ne constituera pas une solution. C'est la nature du problème qui aura à recommander la solution idoine Repenser le territoire équivaudrait à l'acte de ne plus le laisser dans sa portion statique mais le rendre plus dynamique. Rentable dans son espace, efficace dans son temps. Le découpage esquissé par Bedoui dans ses agonies de dernier quart d'heure n'étaient aux yeux de tous qu'un ultime coup de pouce à une politique basée uniquement sur le populisme loin de toute norme de management des territoires. C'était, avec l'insertion des jeunes du filet social ; un carburant frelaté qu'il croyait de booster et passionner l'aller vers le mandat de trop. Voilà que le ministre actuel et le pouvoir en place, peinent à réaliser ses engagements irréfléchis. Que faire ? Il se dit dans la rue et dans les réseaux sociaux que l'Algérie en fait ne vit pas trop une crise exclusivement économique, mais bel et bien une crise de confiance qui n'arrive plus à faire fédérer tous les acteurs de la nation. L'Etat est toujours présent de par ses institutions, ses démembrements extérieurs. C'est une évidence vitale. Ses représentants exercent des missions de professionnels et non des mandats électifs. Ils assurent et garantissent la permanence de l'Etat et non d'organisations politiques en valorisant le rôle et les missions polymorphes de l'Etat en tout domaine notamment ceux destinés à l'amélioration des conditions de vie (logements, scolarité, santé, loisirs, administration électronique etc...). Alors que ces missions semblent continuer à se faire ; la présence de l'Etat plus particulièrement sur les réseaux virtuels ne tient en vérité qu'à un langage de protocole et de solennité, incapable de s'intégrer dans celui que les internautes. Sans le rétablissement de cette confiance, cette justice territoriale, cette justesse de vision, ce bon choix des hommes ; il serait difficile de dépasser les impasses et les couacs qui minent le paysage national. Parlant du projet relatif à la loi sur les collectivités locales, le ministre a fait remarquer que les lois relatives à « la commune et à la wilaya avaient montré leurs limites, eu égard aux mutations politiques et socio-économiques et aux nouvelles exigences du pays », ajoutant qu'il « est impératif de revoir leurs dispositions », d'autant plus que les collectivités territoriales, étant des structures publiques de l'Etat par excellence, constituent « la pierre angulaire pour l'exécution des dispositions constitutionnelles, voire un espace adéquat pour l'exercice de la démocratie ».

Il ne suffit pas de raccommoder le territoire ou lui faire des découpes selon l'humeur locale, il faudrait surtout réinventer la vie dans ces espaces. Il ne suffit pas non plus de toiletter les textes et donner des arguments à des dispositions qui n'auront pas de réalité sur le terrain. Prenons le temps de scanner superficiellement les piliers organiques dans l'architecture du territoire.

L'APC, LA ZONE D'OMBRE DE LA RÉPUBLIQUE

La préoccupation, disons classique d'une commune se confine dans ce souci de pouvoir rendre plus agréable et attractif le cadre de vie citoyen. - Si c'est l'Etat qui crée les communes, ce sont en effet les partis qui procréeront ces élus. D'où la nécessité de revoir impérativement la loi sur les partis et légiférer aussi le profil de leurs adhérents qui forcement doivent être exclusivement leurs futurs candidats et non pas recruter des gens sans militantisme et à la veille des dépôts de candidatures. Le salut c'est d'avoir une commune qui agit et ne subit pas l'ordre extra-populaire. C'est de la commune, de la base populaire que doit démarrer toute croissance car elle symbolise l'expression des principes généraux de l'organisation territoriale et n'est pas simplement une assemblée d'élus, mais une partie de la république algérienne, une pièce foncière de la nation. Elle doit sortir de la zone d'ombre de l'organigramme territorial.

L'on doit creuser pour renouveler les critères d'admission au statut de commune. Le taux démographique doit changer de lecture.

Il est clair et d'usage de dire que les institutions ne valent que ce que valent leurs représentants. Améliorer le confort d'une maison et négliger la qualité de l'utilisateur ne va qu'en créant un dysfonctionnement dans l'une et une inutilité dans l'autre.

Toutes nos villes, nos douars ; en termes de population sont en pleine adéquation, seulement la ressource naturelle, les possibilités de progrès font défaut dans l'évaluation d'admission. Comme il y a des communes qui dépassent largement le cadre d'une commune. Sétif ; à l'exemple chaque quartier est en lui une commune. Ainsi la ville se meurt. Elle a perdu ses palmes et ses atouts.

On ne la chante plus aux multiples sons de propreté et de ville accueillante. Sétif se meurt sous l'œil borné de ceux qui sont à la tête de la municipalité. Un maire ne doit pas se confiner dans un ancien costume obsolète d'un ex-chef de daïra ou se prendre pour un haut fonctionnaire. Si c'en était le cas, il aurait pu grimper et réussir la tangente dans la carrière professionnelle et non pas croire l'allonger sur les bords d'un mandat électif obtenu par défaut d'acariâtres postulants. Ne pas comprendre que la commune est le trône où s'assoit par excellence le consensus populaire local, vous laissera la voie libre de la vendre à toute hiérarchie illégitime.

Une commune à qui l'on refuse d'être le socle solide et durable d'où s'érige et s'élève tout le bonheur social national, qui n'incarne pas la volonté citoyenne, qui ne s'implique pas dans la dynamique économique, qui ne fédère ni consolide la cohésion, qui n'avance pas est une commune tout à fait commune, banale et insignifiante. Enfin une Commune est une commune avec un maire qui sourit et sème l'espoir debout, rentable et pleinement responsable.

L'APW, UNE COQUILLE VIDÉE

On a beau avoir les textes tant de fois triturés, voire torturés pour donner l'illusion que le pouvoir fonctionne en autogestion. Les assemblées élues, dites populaires sont là, au sens de l'idéologie et de la phraséologie légale comme une plate-forme où viennent s'exprimer les attentes du peuple et rêver voir ses projets s'y épouser. La façade étayée et argumentée est belle, la morphologie organique est d'un noble sentiment de centralisme démocratique ; mais la réalité est tout, sauf ce qui est visé par l'esprit d'une certaine escroquerie de législateur. En fait, c'est un leurre de croire prendre cette assemblée comme l'authentique habit d'un exercice citoyen. Elle est ficelée dans ses figurantes attributions comme l'est sa sœur ainée l'assemblée nationale. Au moins la commune touche le terrain et reste en contact d'une amère réalité malgré sa précarité attributive. Il se dit qu'elle est aussi l'expression populaire du pouvoir local par le peuple local. Là, le citoyen local se retrouve triplement représenté. Il l'est au niveau de sa commune, de sa wilaya et de son pays. Avec trois niveaux de défenseurs, trois représentations de sa personne, il n'arrive pas le pauvre à faire toutefois entendre sa p'tite voix ni encore avoir de vraies réponses pour ce qui se passe dans sa localité.

Cette assemblée sensée être un contrepoids et un outil de contrôle face à l'exercice en devoirs et en droits du wali, n'est même pas une chambre d'enregistrement. C'est un faire valoir souple et adéquat, son utilité pas trop importante, nullement contraignante est démontrée par ces impasses, voire ces inerties qui se greffent à certains assemblées de wilaya où la vie ne bat que dans le cœur, d'un président et d'un wali. Il ne s'agit pas de différence idéologique, de courants politiques ou de différends personnels. Le mal se nichera dans cet appât de gain, dans cette militance « gratifiée et payée ». Il s'agit de ces sacrées maudites indemnités instituées en 2012 et allouant grassement les postes organiques dans cette auguste assemblée. Auguste ; si elle était telle qu'imagine dans l'esprit de sa loi, dans sa genèse. Cette assemblée au niveau des wilayas n'est qu'une façade politique tiède, molle et pâle à un immeuble politique qui tend à donner du crédit et de l'illusion à une démocratie en peine d'éclosion. En l'état actuel, l'on peut s'en passer et passer à autre chose plus consistante, autant que la constitution n'en évoque nullement. La régionalisation ? On verra.

LE WALI, LE TOUT SAINT PATRON

A défaut d'avoir de bons maires, forts, résistants, ayant du punch et du gabarit, le wali



continue à diriger toutes les communes qui sont dans sa géographie. C'est à lui seul qu'échoit la création du bonheur social ou le renforcement de la pauvreté communale. Toutes les décisions qui se prennent à tout niveau ministériel tombent, pour application sur son bureau. Toutes les fiches techniques d'inscription de projets se filtrent sur le même bureau. Le chef de daïra comme le téléphone est un instrument de travail. Le maire comme l'élu mal élu est un mobilier urbain servant de décor à la façade démocratique. Le wali ainsi est un fournisseur de légitimité à ceux qui en manquent, une solution encore problématique aux problèmes qu'auraient créés ses prédécesseurs.

Depuis Bedoui, ce corps s'est métastasé, il s'est pétri de fausses valeurs où la noblesse du poste n'est plus une valeur républicaine, mais une adjonction de convenance et de complaisance. Il y a ceux qui parlent trop, promettent, engagent l'Etat et partent. Il y a ceux qui font passer le temps, s'enferment ou s'articulent autour des sujets uniquement du jour. L'illustration s'est faite à Sétif entre autres. Chacun des passants à laissé une ardoise de dires et de contes. Certains en caricatures, en anecdotes, d'autres en esbroufe, canular et inaptitude.

Voyez-vous, chaque agglomération à ses propres témoins, ses enregistreurs mémoriels. Cette ville a connu des walis en totale incohérence avec sa dimension. Ils n'égalent en rien son altitude autant ils étaient petits cherchant à s'agrandir par sa hauteur. Elle en a fait des noms, des ministres et même un premier ministre. Les situations d'évincement, de renvoi, voire d'humiliation, en plus des cas d'emprisonnement, de déboires judiciaires, de santé, d'isolement social, de rejet familial, de solitude amicale ne semblent pas avoir eu d'impact ou de redressement, de vigilance ou de faire prendre attention chez certains qui perdurent à s'apposer muscles, indifférence et insouciance. Heureusement pour la félicité de la patrie, qu'il subsiste bien, des hommes aptes à relever les défis de la fonction, autant, ils sont à leur propre mesure, à leur propre rang de simples travailleurs au service d'une nation. Sinon au nom de quel artifice légal ou managérial ; justifient-ils la continuité dans la pratique obsolète, de diriger les affaires publiques ? Autre temps, autres hommes.

C'EST DIRE...

La prochaine révision des lois sur les collectivités locales, notamment les codes de la wilaya et de la commune doit se débarrasser de cette terminologie rébarbative usitée jusqu'à présent et qui sent le souffre de la propagande. C'est quoi en vrai, cette « démocratie participative » ? Qu'elle est la relation entre un citoyen et son élu ? Beaucoup de notions politiciennes ont supplplanté celles de raison juridique. Le droit et la politique ne forment par

tout le temps le bon ménage. L'on parle de l'Etat de Droit et non de l'Etat politique.

Devant la compétitivité des territoires et à la faveur d'un climat plus ou moins concurrentiel ; la Commune demeure dans l'obligation de s'inscrire dans cette trajectoire d'accompagnement et de mise en disponibilité de l'ensemble de ses atouts. C'est ce qu'en fait recherche le ministre de l'intérieur. De la flexibilité des instruments juridiques jusqu'au devoir de la prise de décision ; elle est au-devant d'une exigence devenue maintenant irrésistible et à ne point reporter. Il parle, comme tous ses prédécesseurs et aussi dans le discours officiel même celui de la culture, de termes génériques de « investisseur », « opérateur économique », « homme d'affaires » alors qu'il faudrait parler d'entreprise. Car L'entreprise est un projet. Elle fait toujours appel à la créativité et à l'innovation pour satisfaire dans les meilleures conditions un besoin ressenti. C'est à elle qu'échoit la croissance locale et à travers elle que se réalisent la politique du gouvernement et les ambitions citoyennes. Elle est appelée, une fois constituée à exercer son activité dans un espace donné obligatoirement situé dans la compétence territoriale d'une collectivité locale. Par conséquent, la commune pour son développement et afin de booster ses potentialités pour les rendre fructueuses et rentables se doit d'offrir un contexte précis en plus d'un environnement des plus propices en vue de faire réussir « l'entreprise ». Elle sera comme un citoyen. Elle a ses ambitions, ses aspirations et ses besoins.

Il est donc facile de remodeler les textes, alors que l'essentiel est aussi dans le remodelage des profils de ces hommes appelés à gérer, appliquer et contrôler ces mêmes textes. L'aménagement du territoire n'est pas un trait de crayon par-là et un coup de gomme par-ci. C'est un projet. Une anticipation dans le long terme qui ne se soumet qu'à une intelligence de bonheur incessant et non pas à un agenda politique.

« Un nouveau découpage administratif avant la fin 2021 » aurait lancé l'actuel ministre de l'intérieur face aux sénateurs. C'est là, un autre défi lancé, alors que celui lancé par Bedoui pour le même propos fait encore du surplace. Changer l'appellation d'une localité donnée sans l'octroi des conditions de viabilité et d'évolution se terminera par avoir la même localité seulement sous un autre nom, plus pompeux, plus gonflant. La dimension de wilaya ou wilaya déléguée s'exprime d'abord dans sa capacité à déconstruire la bureaucratie et se placer ensuite en un centre autonome de décision. Si la wilaya déléguée El-Eulma, par exemple aura toujours besoin de Sétif ; elle sera toujours une simple antenne administrative avec cependant une très belle enseigne lumineuse. Découper pour découper, mieux vaut couper le lien ombilical et recouper admirablement les cartes.

Ministres, et après ?



Par Cherif Ali

Après de longues années à occuper des postes ministériels, certains membres du gouvernement, qui compteront parmi les sortants, auront du mal à s'accoutumer à leur nouvelle vie.

Plus de voiture de fonction ; encore moins de chauffeur ou gardes du corps. Le quotidien va redevenir « normal » pour eux. Si pour certains d'entre eux, cette nouvelle vie est difficile à appréhender du fait des regards de la société, des amis et de la famille, pour d'autres par contre, la réintégration dans la «vie civile» se fera sans heurts.

Mais avant d'aborder cela, arrêtons-nous, un instant, sur la question du jour :

DURE LA VIE D'UN MINISTRE ?

Peut-être pas, mais la chute n'est pas sans conséquence sur leur personne, voire leur propre entourage.

Un ex-ministre, Kamel Bouchama en l'occurrence, racontait ainsi son éviction : «tu fais du bon travail, lui avait dit le président Chadli, mais je dois confier ton portefeuille à quelqu'un d'autre ; sois patient, tu auras de nouvelles responsabilités dans quelques temps».

Les mois passèrent et l'ex-ministre a eu tout le temps de mesurer le vide qui l'entourait et aussi de compter les journées, non sans entraîner femme et enfants, selon ses dires, dans une «ambiance neurasthénique» ; il a beaucoup fumé et souffert aussi de migraines et de lumbago. Son téléphone est resté muet, plus de 10 ans, jusqu'au jour où il a été nommé ambassadeur en Syrie.

De cette expérience traumatisante, il a tiré un livre qu'il a intitulé, à juste titre, « Mémoires d'un rescapé » ; « Je l'ai écrit pour raconter l'affliction et les souffrances de tous les cadres de mon pays : dès qu'ils ne sont plus dans les bonnes grâces des décideurs, ils sont jetés, sans remord ni considération ! ».

QUELLE EST LA DURÉE DE VIE D'UN MINISTRE ?

La fonction de ministre est éphémère et beaucoup de ministres l'ont appris à leurs dépens. En moyenne, ils restent en poste deux ou trois ans.

Aujourd'hui avec les multiples remaniements gouvernementaux, les erreurs de casting, les révocations pour fautes graves et les démissions pour cause de maladie, la durée en poste d'un membre du gouvernement est limitée ; pour autant, certains ont réussi à rester en place plus de 10 ans (Boubekeur Benbouzid, par exemple).

BEAUCOUP D'ENTRE EUX, À COUP SÛR, VONT REJOINDRE LA COHORTE DES ANCIENS MINISTRES INS-TALLÉS À L'ÉTRANGER !

A croire les statistiques, sur 700 anciens ministres ou députés, 500 pour le moins ont fait le choix volontaire d'aller vivre à l'étranger, en Europe ou dans les pays arabes.

Ceci étant dit, nos responsables, une fois de l'autre côté de la Méditerranée, s'arrangent pour se faire recruter comme consultants, et cadres d'entreprises «performantes» pour ce qui concerne les anciens de la Banque d'Algérie, PDG et autres cadres de Sonatrach.

Mais on les retrouve aussi dans des métiers plus surprenants comme le commerce, l'hôtellerie, la restauration et même la boucherie «hallal» !

Au pays, il faut le dire aussi, d'anciens ministres moins chanceux, une fois débarqués du gouvernement, restent confinés chez eux, à broyer du noir, au moment même ou leurs collègues, plus introduits, sont revenus à la politique, par la députation !

En 2007 par exemple, 17 ex-ministres ont

C'est la question existentielle qui se posera dans les semaines et mois qui suivront, à la cohorte des ministres limogés suite au remaniement gouvernemental qu'on dit imminent !

Du jour au lendemain, après avoir goûté l'ivresse et le poids de la fonction, tout s'arrête. Rarement de manière consentie !



étaient élus à l'APN ; d'autres, plus chanceux, ont bénéficié de «parachutes dorés» : Djamel Ould Abbès, Said Berkat, Nouara Djaffar, Hachemi Djiar entre autres et aussi Boubekeur Benbouzid, celui-là même qui a occupé le poste de ministre de l'éducation nationale pendant plus de 15 ans, avec le résultat que l'on sait !

Ils ont été désignés dans le tiers présidential, au Sénat.

EST-IL SI DUR DE QUITTER LE POUVOIR ?

Comment passe-t-on, du jour au lendemain, du statut de ministre à celui de citoyen lambda ? Après la disgrâce, la révocation ne peut-elle être que brutale ou, au contraire, le départ est plutôt synonyme de délivrance pour le ministre limogé ?

Toutes les réponses à ces questions sont à rechercher dans l'expérience éprouvante de cet ancien secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger.

Il n'a pas eu droit à une audience, encore moins à une explication de son éviction du gouvernement. Il raconte que c'est Ahmed Ouyahia, le premier ministre d'alors qui lui a annoncé, sèchement et brièvement la sentence : « le président a décidé de ne pas vous reconduire dans vos fonctions ! ». « J'ai reçu la nouvelle avec un pincement au cœur ; ce n'est jamais agréable de se faire congédier. Tout s'arrête subitement ! Il faut tout de suite préparer un projet de vie et surtout, ne pas se laisser aspirer par la vacuité qui s'installe après la fin de fonctions».

ET L'AUTRE QUESTION QUI VIENT À L'ESPRIT, EST LA SUIVANTE : Y A-T-IL UNE VIE APRÈS « MINISTRE » ?

Des cabinets, aux postes de ministres, des personnalités politiques ont réussi à mettre leur expérience et leurs réseaux à contribution des partenaires privés ou publics désireux de développer un projet.

L'exemple d'Hubert Védrine, l'ancien ministre des affaires étrangères français est à ce titre, élogieux ; il a décidé de quitter la politique en 2007, après l'échec aux présidentielles de Lionel Jospin. Il a rejoint le secteur privé où il a créé, avec succès, une société de «conseil en géopolitique et en stratégie internationale».

Tout comme lui, l'algérien Lakhdar Brahimi s'est inscrit dans la même trajectoire. Ancien ministre des affaires étrangères, Secrétaire Général Adjoint de la Ligue Arabe et de l'ONU, il a été aussi «envoyé spécial» en charge de nombreux dossiers, ce qui ne l'a pas empêché par la suite, de trouver les ressources nécessaires pour enseigner à «science-po Paris».

Son exemple reste tout de même exceptionnel, car pour beaucoup d'anciens ministres, passer d'un rythme de travail époustouflant à une vie normale est en soi, une épreuve dans les jours qui suivent la passation des pouvoirs. Le retour au quotidien peut-être très difficile pour certains d'entre eux, voire pire, car la mention «ancien ministre» sur leur C.V se révèle être un handicap, plutôt qu'un atout.

QUITTER LE POUVOIR, C'EST UN DÉCHIREMENT POUR TOUS CEUX QUI ONT EU À L'EXERCER

A l'heure justement où on évoque un changement de gouvernement, certains ministres en perdent le sommeil. D'autres, convaincus qu'ils ne feront pas partie du prochain staff ministériel, ont commencé, déjà, à préparer leurs cartons.

Ils auront à abandonner, en un éclair, les dossiers en cours, la voiture avec chauffeur, la villa au club des pins et, surtout, passer de la lumière à l'ombre et des honneurs au téléphone qui ne sonne plus !

Certains sont anéantis, car la perte du statut de ministre est vécue comme une honte et une déchéance. Ceux qui s'accrochent aux privilégiés dépriment, divorcent même, quand ils ne perdent pas leurs enfants. Ceux qui surmontent leur peine, deviennent invincibles pour leur entourage. Comme s'ils étaient amputés d'une partie d'eux-mêmes ! Ceux-là n'aspirent qu'à revenir à tout prix, caressant l'espoir d'être rappelés de nouveau ; ils se résigneront très vite, contrairement aux revanchards qui rejoindront l'opposition regroupée notamment, des ex-premiers ministres.

Pendant ce temps-là, l'anglais Tony Blair était devenu conseiller d'une Banque Internationale, l'Allemand Gerhard Schröder est rentré comme consultant dans une grande firme internationale et le français Dominique de Villepin a ouvert un cabinet d'avocat ! Tout comme les ministres Jack Lang

ou Luc Ferry qui ont repris leur chaire de professeur à l'université !

ET EN ALGÉRIE ?

L'ancien ministre de la formation et de l'enseignement professionnel El Hadi Khalidi et bien avant lui Ahmed Djebbar, l'ancien ministre du président Mohamed Boudiaf, sont restés au pays, aux côtés de leurs étudiants qu'ils ont rejoints dès leur sortie du gouvernement !

Tout comme d'autres anciens responsables qui se sont faits remarqués par leur talent :

1. Karim Younes, par exemple, ancien ministre, ex-président de l'APN et présentement médiateur de la République qui vient de publier un troisième livre intitulé « La chute de Grenade ou la nouvelle géographie du monde ».

2. Abdelkader Khelil, ancien délégué au développement économique et à l'aménagement territorial, écrivain lui aussi et auteur d'analyses politiques et économiques, aussi nombreuses que pertinentes.

3. Zinedine Sekfali ancien ministre, analyste et essayiste à succès.

4. Mourad Benachenhou qui n'a de cesse de débattre, généralement, de toutes les questions économiques et financières de l'heure.

5. Nour Eddine Boukrouh, qu'on ne présente plus ! Ancien ministre et ambassadeur, personnalité politique attachante, polémiste redoutable ; libre penseur, il se veut au dessus de la mêlée et ne se consacre qu'aux débats d'idées. Il a inventé le mot « ghachi », qui depuis a fait l'objet de nombreux mémoires de fin d'études.

Tout ceci pour dire que les anciens ministres ne quittent pas spontanément le pays après leur départ du gouvernement et qu'en conséquence nul n'a le droit de leur jeter l'opprobre au motif fallacieux que « tous sont pourris ! ».

En conclusion, pour un certain nombre de ministres qui quittent le gouvernement, c'est le soulagement !

Terminé les journées à cent à l'heure, le stress, les sollicitations du tout-Alger, voire du pays profond...

Pour d'autres, être ancien ministre, c'est s'asseoir à l'arrière d'une voiture et s'apercevoir qu'elle ne démarre pas : c'est le choc dont il sera difficile de s'en remettre !

L'échec des républiques postcoloniales

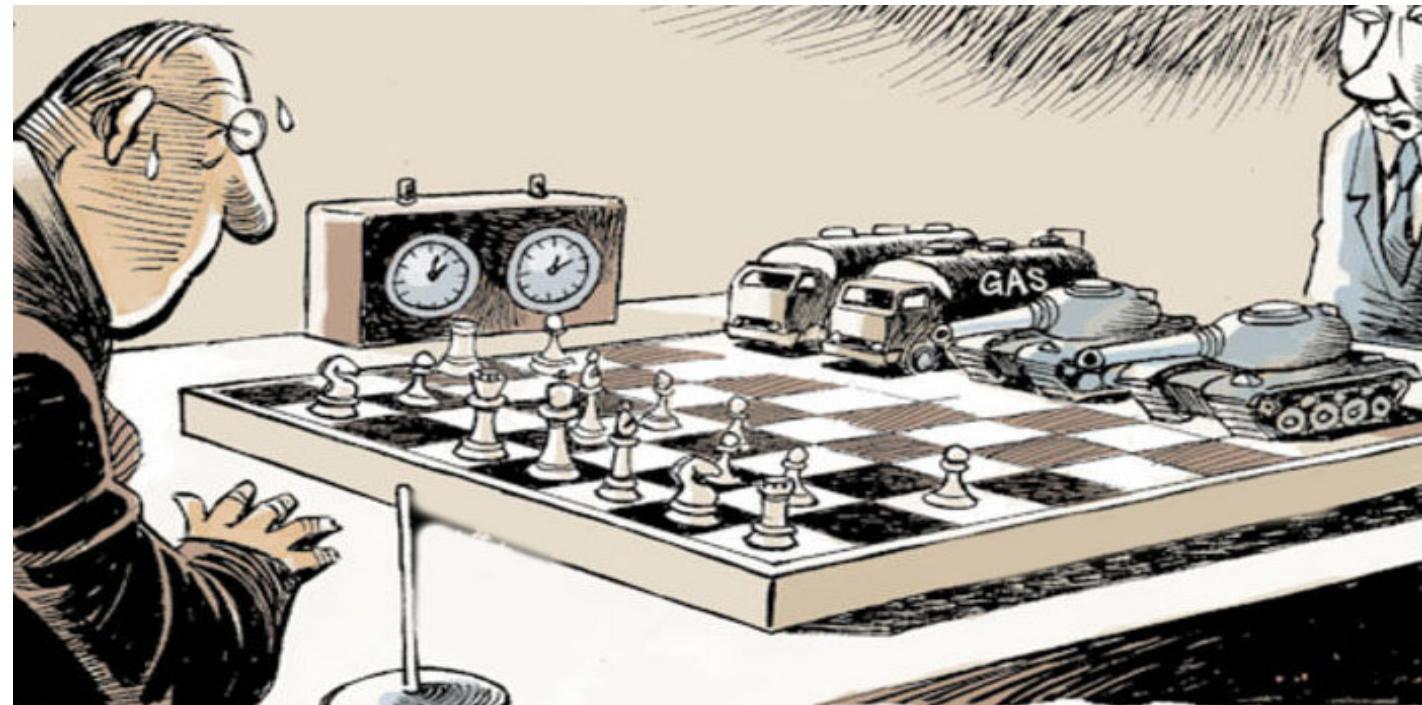
Par Arezki Derguini

1re partie

Dix années se sont écoulées depuis le premier « printemps arabe ». C'est au tour des régimes monarchiques de passer à l'offensive. Mieux attachées aux démocraties occidentales, elles espèrent prendre leur revanche sur les républiques. Faut-il parler pour ces républiques postcoloniales de la fin d'un cycle, la fin du cycle révolutionnaire ? Je défendrai ici le point de vue suivant : la délégitimation des élites anticolonialistes résulte de la dissipation de leurs ressources matérielles et symboliques. En termes plus précis, la dynamique de production du « capital symbolique »^[2] engagée par la lutte anticoloniale qui a produit la forme d'un capital politique et militaire a été dissipée par les régimes militaires. Le capital symbolique du capital politico-militaire n'a pas suscité celui en mesure de former les capitaux nécessaires pour relever les défis économiques et culturels, il n'a pas appelé les vocations et les organisations qu'exigeait la compétition dans ces nouveaux champs de bataille. Il a été dissipé. Le combat politique s'est poursuivi dans l'arène politique internationale en formant un capital diplomatique, mais s'étende à l'arène économique, sans produire de capitaux, de compétences en mesure de prendre part à la bataille de la production. Les régimes autoritaires n'ont pas pu se dépasser, car ils n'ont pas voulu ni pu susciter de « capital symbolique » en mesure de révolutionner la vie culturelle et matérielle. Le mythe du développement a absorbé les énergies. La compétition sociale n'a donc pas produit le capital, les forces et les armes, en mesure de prendre part dans la bataille de la production mondiale comme elle l'avait fait dans sa lutte anticoloniale, elle est restée en dehors de ce que Boumedienne appelait la bataille de la production, mais qui contrairement à sa stratégie ne devait pas se dérouler dans le champ domestique, mais dans celui mondial.

Le capital politico-militaire s'est découpé, désarmant le capital politique et bridant le capital militaire, empêchant son capital symbolique de s'attacher à la formation d'un capital culturel et économique pour s'imposer dans la nouvelle compétition. Car la généalogie du capital devait résulter de la différenciation du capital militaire, de par sa dimension politique et symbolique, en capital militaire, capital culturel et économique. La vision du capital politico-militaire n'embrassait pas la formation d'un capital culturel et économique. Car l'art de la guerre n'est qu'un moment particulier de l'art plus général de la compétition. Art général de la compétition qui s'est cristallisé en art militaire et art diplomatique lors du combat anticolonial. Le capital militaire comme production de la guerre anticoloniale n'a pas été porté au point de se prolonger et de se diversifier en capital culturel et économique, le combat est resté militaire et diplomatique, alors que la compétition était passée au plan économique et culturel. Les arts de la guerre et de la diplomatie n'avaient pas été portés par un art du combat en général et ne se sont pas prolongés en un tel art. Le régime militaire empêcha le développement d'un tel art, plutôt que d'en être son instructeur. La guerre révolutionnaire n'a pas transformé radicalement les dispositions de la société, la couche révolutionnaire qui avait développé de profondes dispositions de combat était amoindrie : sb'a snine barakat, la société a été renvoyée à la domesticité. L'exemple du capital politico-militaire, euphémisme savant pour désigner le moudjahid, ne servit pas la cause de la production de nouveaux moudjahidine et de nouvelles armes, il ne « migra » pas dans les nouveaux champs de bataille. Sa « descendence » ne fut pas dressée pour triompher des nouvelles compétitions, il n'enfanta pas de stratégies entrepreneurs nationalistes, comme le fera la Chine après Mao-Tsé-Toung ou les « dragons » asiatiques au cours de la guerre froide. La guerre révolutionnaire n'a pas pu inscrire d'*« ordre de combat »* dans les dispositions sociales. Une telle inscription fut combattue par l'État colonial par la guerre et par l'État postcolonial par la monopolisation du capital symbolique. Le capital symbolique fut réduit par le capital technocratique. Le « djihad » ne migra pas dans la production culturelle et économique, il ne s'arma pas des armes dont il avait désormais besoin. De nouveaux moudjahidine ne prirent pas le relai des anciens, la jeunesse de l'indépendance fut brisée, fonctionnarisée. On importa un art de la

Tout charisme [...], à chaque heure de son existence, et toujours davantage au fur et à mesure que les heures se succèdent, tend à connaître une mort lente, par étouffement, sous la pression des intérêts matériels, après avoir vécu, dans la tempête des émotions, une vie étrangère à l'économie.^[1]



guerre européenne, d'État contre État, qui dépossédait la société de son génie qui lui avait permis de triompher d'une puissance d'État. Car c'est de la doctrine militaire, sa façon de prendre les confrontations non guerrières, que s'enfante la doctrine politique et économique. Pas de place pour la société civile sans doctrine militaire qui accouche de son rapport aux nouvelles confrontations d'une doctrine politique et économique. L'armée ne pourra « se retirer » du pouvoir politique que lorsqu'elle aura une doctrine claire, une vision et division du monde et de la compétition qui fassent de la place à ses « nouvelles forces armées », ses nouveaux « capitais ». La société indépendante a évité la rugosité des conflits qui police les rapports, forge l'art de la compétition, elle a perdu son sens pratique et s'est donné de fausses Constitutions, elle n'a pas produit d'*« ordre de combat »*. Sans art de combat, elle continue d'éclater la question. On voulait sortir de la guerre, on y resté parce que nous avons refusé de la regarder pour libérer nos compétitions.

Le capital politique n'eut pas confiance dans la société qui pourtant de sa fréquentation mondiale fit son apprentissage, trempa son caractère et s'attaqua aux rapports de force internationaux. La sur-dramatisation des conflits internes et le refoulement de l'histoire y contribuèrent. Les élites postcoloniales reproduisirent les comportements timorés des élites civiles d'avant la guerre d'indépendance. Derrière le volontarisme du chef, la monopolisation du pouvoir d'agir achevait de conformer une volonté sociale passive. Nous sommes à la fin d'un cycle, comme le fut la société politique indigène pendant la colonisation^[3] avant l'irruption du FLN. Nous ne nous sommes pas encore décidés à nous auto-diriger comme en décidèrent nos aînés qui déclenchèrent la guerre d'indépendance. Nous continuons de chercher nos maîtres à penser hors de nous-mêmes. Nous y avons trouvé un certain confort.

L'esprit de combat avait changé, l'élite fut subjuguée par le savoir occidental, à commencer par le savoir militaire. Le savoir local, l'unité de la pratique et de la théorie, ont été rompus. La société a subi son infériorité culturelle. Nous ne pensons toujours pas fabriquer nos maîtres à penser qui nous permettraient de nous rendre des comptes. Notre écart est trop faible vis-à-vis de l'Occident. Après qu'il ait cédé devant le combat anticolonial, il a pensé le « développement » pour nous. L'élite est-elle en mesure aujourd'hui de retourner les armes du savoir occidental contre son hégémonie ? Car il n'y a pas de doute, il nous faut hériter du savoir du monde, pour que nous puissions en faire nos « armes ». *Le savoir n'est pas neutre*, il est une production de la société pour elle-même, il est engagement de la société dans une expérimentation. Il ne se déracine pas d'une vision du monde, il est investissement dans une expérience sociale. Investissement du savoir du monde retourné en savoir de soi et pour soi. Nous sommes dans le monde, nous reste-

rons dans le monde, mais auquel sommes-nous destinés ? Le savoir du monde affaiblit ou renforce la puissance, les croyances et les désirs d'une société. Le monde n'a pas été conquis par l'Occident parce que ses races étaient supérieures ou l'homme européen particulier. L'Occident a conquis le monde parce que ses croyances ont rencontré la puissance dans laquelle elles se sont trouvées exaltées. À ses yeux, les génocides, les déplacements de populations, qu'il commettait n'étaient que des dommages collatéraux : il civilisait le monde, entraînait le monde à sa suite^[4].

Les pays émergents, il faudrait dire en vérité ré-émergents, concernent principalement d'anciennes puissances dont les pays d'Asie orientale, l'Inde et la Turquie. Ils mobilisent un capital de confiance et de savoir-faire dont les sociétés postcoloniales ne disposent pas. Ces dernières ont trop longtemps été enfermées dans la nuit coloniale. Elles n'ont pas suffisamment de distance vis-à-vis de la modernisation occidentale. Les sociétés des pays ré-émergents, humiliées par la supériorité industrielle de l'Europe, voulurent savoir et comprendre ce qui faisait qu'elles purent être dépassées. Le Japon fut le premier à relever le défi. Il incorpora aisément la machine thermique dans son savoir-être et son savoir-faire. La rationalisation de l'activité et l'activité « industrielle » y avait une histoire ancienne. Les sociétés postcoloniales qui se sont constituées à l'occasion des luttes de libération nationale, héritent de sociétés déstructurées, et qui avant de l'être étaient caractérisées d'*« irrationalités »*. Elles sont fières de leur conquête politico-militaire, se sont remises de la honte, mais pas des traumatismes qu'elles ont subis. Les indépendances ont conforté leur déstructuration. Elles ne se sont pas encore reprises de la colonisation. Il leur est demandé aujourd'hui de bien digérer leur défaite. Le concept de *colonialisabilité* d'un penseur algérien hétérodoxe qui aurait pu porter le débat politique au plus profond de la société fut vite écarté par la pensée postcoloniale du développement. On a préféré faire table rase. Cent-trente ans de colonisation n'ont pas été proprement digérés : ils nous ont structurés, mais la déstructuration et la restauration n'ont pas été pensées.

Plutôt que d'opposer les civilisations, depuis la crise que traversent les républiques post-coloniales et en rapport avec elles, les auteurs préfèrent opposer les sociétés selon leurs traditions, leur forte ou faible tradition étatique en particulier. *La progression passe par l'*« assimilation »* des habitudes du vainqueur, mais non pas pour s'y soumettre, mais pour en triompher*. Le nationalisme s'est arrêté à mi-chemin. Notre rapport à l'histoire est de l'ordre du refoulement. « Connais ton ennemi et connais-toi toi-même ; eussiez-vous cent guerres à soutenir, cent fois vous serez victorieux. Si tu ignores ton ennemi et que tu te connais toi-même, tes chances de perdre et de gagner seront égales. Si tu ignores à la fois ton ennemi et toi-même, tu ne compteras tes combats que par tes défaites.»^[5]

Les chocs que constituent les crises mondiales actuelles et à venir risquent de ne pas être amortis dans un certain nombre d'États post-coloniaux du fait de leur faible enracinement dans la vie sociale et matérielle. La dissociation de la culture et de la vie matérielle sépare leur économie de leur société. Leur savoir, leur économie n'appartiennent pas à leur société. Ils risquent de nouveau la dislocation.

CAPITAL SYMBOLIQUE ET CAPITAUX

Il n'y a pas là cependant fatalité, mais plutôt une question de fabrique de capital. Nous avons assisté à une centralisation du capital symbolique, au développement d'une vision technocratique où le capital était avant tout un capital physique qui ne procédait pas d'un capital symbolique qui était pourtant au cœur du mouvement anticolonial. *Le capital sort des fabriques de la société, le capital symbolique en est comme la cellule souche*. La société a besoin d'autorités pour s'organiser et accumuler. Nous n'en sommes encore qu'à de l'anti-autoritarisme, celui que nous a légué le combat anticolonial. Toutes les formes de capitaux apparaissent comme issues des émanations du capital symbolique. Le capitalisme est le régime qui transforme toutes les formes de capital en capital monétaire et financier. Il soumet la vie sociale et matérielle à la production de capital financier. P. Bourdieu reste prisonnier du capitalisme en soumettant le capital symbolique au capital économique, l'intérêt symbolique (l'honneur) à l'intérêt matériel. Bourdieu avec sa vérité économique de l'échange gauchoit un certain Marx, l'économique en dernière instance. Il n'a pas voulu consentir à ce que le capital symbolique puisse être la vérité du capital économique, que l'économie subisse la vision et division de la société que lui impose le groupe. Car d'où vient le capital économique ? Pourquoi ne s'est-il pas accumulé s'il est la vérité de l'accumulation ? Parce que la société traditionnelle s'aveugle, s'obstine à ne pas voir la réalité en face, est sa réponse. Pour Bourdieu, pas besoin de réponse concrète à la question de l'origine du capital économique, l'économie a ses lois que l'indigène méconnaît. Les sociétés de l'Asie orientale accordent plus de valeur à l'intérêt symbolique qu'à l'intérêt matériel, à la rationalité en valeurs qu'à la rationalité en finalité (Max Weber), elles sont plus solidaires et plus compétitives. La compétition a besoin d'un esprit de corps que ne peuvent pas donner le capital économique et la rationalité instrumentale. *La lutte idéologique aujourd'hui se déroule autour du rapport entre l'individu et le groupe, entre l'individu abstrait qui est séparé de ses interdépendances et subit l'axiomatique de la Science et du Capital et l'individu concret qui est objet et sujet de ses interdépendances, de ses formations collectives, et qui se détermine en fonction des puissances d'agir dans lesquelles et avec lesquelles il peut entrer en action.*

Suite en page 10

L'échec des républiques postcoloniales

Suite de la page 9

C'est de la compétition que se forment toutes les formes de capitaux, à commencer par le capital symbolique. La compétition « forge » le capital, la guerre est la forge du capital militaire, *le capital est l'arme de la compétition*, voici la définition unitaire du capital que je retiens de Pierre Bourdieu, sous laquelle je mets celle de Marx vidée de son anthropocentrisme, étendue au travail non humain des matières, des machines et des êtres vivants. La matière, le vivant, l'énergie et l'information sont des « machines » qui toutes « travaillent ». Tout est travail, direct ou indirect. Tout travail se situe à l'intersection de chaînes de travail direct et indirect qui peuvent plonger profondément dans le temps et l'espace de la biosphère. Travail transformé en capital, en arme de combat et de compétition. Et ce sont donc les compétitions qui vont définir les formes de capitaux et leurs rapports. Aujourd'hui, il s'agit de savoir si ces compétitions vont accroître la puissance de la biosphère et donc de l'humanité ou celle d'une minorité qui serait prête à abandonner la planète au déluge, si ces compétitions vont, pour convertir toutes les formes de capitaux en capital économique, détruire les autres formes de capitaux ou si elles vont accroître la puissance d'agir en général. Dans la « société traditionnelle », la compétition existe, mais celle qui est privilégiée n'est pas celle économique. Le capital économique est dissipé par le capital symbolique, il n'a pas de vérité propre qu'il puisse imposer au capital symbolique. L'individu concret cherche à faire sa place dans le système d'interdépendances, mais sans la propriété privée. Alors que le colonialisme attaque la société indigène par la propriété privée, Bourdieu se bat sur le front philosophique, celui de la Raison. Le philosophe se jette dans l'arène ethnologique. Il s'en prend au sens pratique, au sens de l'honneur, aux valeurs de la société indigène qui seraient des valeurs irrationnelles. La Raison manque dans cette société. Les révolutionnaires ne sont pas des révolutionnaires et la société ignore la vérité de sa situation. Le sens de l'honneur ne serait-il pas ce que l'on appelle aujourd'hui le sens de l'égalité dignité humaine ? Ce que nous avons dû avaler est incroyable ! En fait, pourquoi la société post-traditionnelle devrait-elle faire confiance à l'argent ? De quel passé tire-t-il son autorité, d'où peut-il la tenir à l'avenir ?

La compétition tend à définir des champs, des formes de capitaux ou compétences, des règles et des habitudes pour conquérir des positions. Dans le champ dominant de la compétition mondiale, le champ économique, *le capital économique n'est pas une « chose », il est doté d'un capital symbolique et il est une partie objective du capital qui se subdivise en capital social, culturel et économique au sein de la biosphère*. C'est dans le modèle de développement que déploie le capital symbolique, que se déclinent les autres formes de capital : conduites exemplaires, normes, capital organisationnel, institutions et capital physique. Qu'est du reste le capital physique ? Du savoir-faire matérialisé et mécanisé. *Notre capital symbolique est dans notre sens de l'honneur* qui répartit les formes de capitaux et définit leurs rapports. Des sociétés tribales et de la guerre d'indépendance à la nation, il a disparu et n'a pas pu soutenir la volonté de puissance nécessaire à la volonté d'indépendance économique et culturelle. Il a été écrasé par un capital économique importé. Nous sommes devenus incapables de nous confronter aux autres nations. C'est que notre victoire politique nous avait fait oublier que le colonialisme nous avait profondément défait. Il avait détruit nos fabriques élémentaires de capital, les capacités de défense de notre sens de l'honneur, que l'autoritarisme et le modernisme ont ensuite réduit à un archaïsme. L'égalité dignité fondamentale dont il était porteur qui a été massacré par la guerre coloniale avec ses centres de regroupements de population, ses marchés du travail, n'a pas retrouvé ses conditions d'exercice.

Le sens de l'honneur a été traité de rationalité sociale hypocrite qui ne reconnaissait pas la rationalité objective du calcul et de la prévision, devant laquelle il devait succomber (P. Bourdieu). La société moderne a érigé ce sentiment d'égalité dignité en idéal, mais elle en avait perdu depuis longtemps la réalité. Les sociétés occidentales emportées par le sentiment de puissance n'ont donc pas étendu l'égalité, mais son sentiment d'un côté et son

contraire, l'exploitation d'un autre. La duplicité de la société occidentale étant particulièrement manifeste dans les sociétés sous sa domination. Une société traditionnelle conçut à l'image de la société occidentale ? Peut-on venir à bout de l'hypocrisie ? Celles qui prétendent en venir à bout, plutôt que de faire avec, en deviennent les plus grandes victimes. Faire la critique d'une société en même temps que sa propre auto-critique ne suffit pas à faire sortir d'une société que l'on croit pouvoir surplomber. On reste dedans et sans prise réelle sur elle, on rate la possibilité de la transformer.

Le capital symbolique politico-militaire qui a été accumulé lors de la lutte de libération nationale a été empêché de renaitre de ses cendres après la guerre, il n'a pas fructifié. Le sens de l'honneur ne s'est pas ramassé, n'a pas pu irradier et n'a pu requérir les nouvelles formes de capital qu'appelait la nouvelle compétition internationale. Le comportement du président Boumediene était exemplaire, mais il ne servit pas d'exemple, il ne se dupliqua pas et les intérêts matériels passifs triomphèrent de son charisme. Ses thuriféraires ne sont pas allés apprendre à travailler et faire travailler de sorte qu'ils puissent vivre du travail. Pas de capitaines d'industrie, pas de remontée de filières, pas de maîtres dans le champ du savoir-être et du savoir-faire. Les « samouraïs » de la révolution ayant survécu, fatigués, sont rentrés chez eux ou ont fait profil bas. *Le charisme du dirigeant, d'extraordinaire n'est pas devenu ordinaire (Max Weber)*, il ne s'est pas transformé en modèle, mais en contre-modèle. Il n'a pas produit dans son sillage habitudes et organisations, il s'est transformé en culte de la personne et s'est retrouvé en porte-à-faux du mouvement social. Il s'est trompé de fonction : il s'est figé en autorité indépendante au lieu de servir d'exemple à de nouvelles habitudes et traditions. Il n'a pas fait administrer, n'a pas normalisé les compétitions au travers d'institutions. Il a poursuivi le travail de sape des institutions coloniales dont la propriété privée, l'État-nation, qui voulaient livrer l'individu à l'Etat colonial : on a séparé l'individu et ses groupes de leur sens de l'honneur, de leur puissance d'agir. On a chassé la propriété privée coloniale, mais pour monopoliser le pouvoir et la faire revenir après avoir fait subir à la société ladite « tragédie des communs ». On a imposé des institutions à la société au lieu de lui en faire produire par l'exemple et la normalisation de ses compétitions.

Le charisme (ou capital symbolique) est au départ des processus de transformation sociale d'une société peu différenciée¹⁴. Il répond à la question qui accumule quoi ? C'est de ce type de capital symbolique que procèdent les autres formes de capitaux, à commencer par le capital social (la confiance sociale, les conduites adéquates) et ses formes objectivées (capital institutionnel, organisationnel et matériel). C'est de la confiance sociale que procède la confiance dans les règles sociales, les institutions et leur fixation. Sans la confiance, il ne peut y avoir de règles fixes. Ce n'est pas difficile à constater. Et c'est du capital symbolique qu'émane la confiance sociale.

TRADITION, HABITUDES ET INNOVATIONS

J'associerai, à la différence de Max Weber qui vise trop à opposer la société européenne aux autres sociétés et à cantonner le charisme dans le religieux, la notion de charisme à celle d'innovation de Gabriel Tarde. L'extraordinaire c'est l'inédit, il s'attache moins à la personne qu'à l'événement. Il y a charisme, capital symbolique et innovation quand le milieu faisant face à une situation inédite s'en remet à une conduite exemplaire qui en apporte la solution. Innovation qui « prend » et qu'il prend, imite et reproduit jusqu'à l'assimiler. L'imitateur fait alors confiance à l'innovateur, il obéit à son mode d'emploi pour imiter le fonctionnement. En copiant le fonctionnement, il s'approprie l'innovation, la décompose, la stabilise en routines et peut projeter de la recomposer en de nouvelles combinaisons s'il rencontre de nouveaux éléments qui lui permettent d'aller vers de nouvelles innovations. Le processus de transformation sociale est un processus d'habituisation et de déshabituisation, que l'innovation transforme de processus circulaire en processus en spirale. L'innovation déshabite d'abord, se transforme en habitude lorsqu'elle est assimilée par la société, puis une nouvelle innovation déshabite à nouveau quand la société se trouve dans un milieu ouvert qui lui offre la possibilité de nouvelles combinaisons. Nous sommes mal-

ades de nos importations que nous n'avons pas su digérer. La métaphore biologique est ici tout à fait pertinente. L'étatisation a formé des cadres, mais elle les a fonctionnarisés et ne leur a pas permis d'innover.

Dans la société précapitaliste, le capital symbolique, la conduite exemplaire n'était pas « en apparence » d'innovation, mais de conformation au groupe. Cela ne bougeait pas « en dessous » du groupe. P. Bourdieu ne fait pas interagir la société moderne et la société traditionnelle qu'il définit séparément. Il les sépare et les oppose, pour faire saillir des spécificités. L'une est rationnelle, l'autre irrationnelle. Il n'y en a que pour l'interaction coloniale qui conduira la société traditionnelle à la société moderne. La société traditionnelle a été empêchée d'interagir avec la société moderne, la société moderne seule agissait. L'objet d'étude ne sera pas l'entrepreneur audacieux, mais le sous-proléttaire, image de la société traditionnelle défaite de son capital symbolique. La société traditionnelle est figée pour être définie, elle est étudiée dans sa défaite. On passe sous silence le fait que la conformation du groupe ne pouvait être qu'en résonnance avec son milieu extérieur. La conduite exemplaire n'était pas enfermée dans le groupe, même si la situation statique globale en donnait l'impression. Elle devait être en mesure de répondre aux défis extérieurs. La guerre, forte de sa puissance industrielle, fut le défi qui imposa la société moderne à la société obéissant à la « Tradition ». Il n'y a pas de tradition avec un grand T, mais des traditions, autrement dit des habitudes de pensée et d'agir. Sans changement notable, sans innovation exigée par le milieu, la tradition s'étale, avec le changement rapide, la tradition apparaît pour ce qu'elle est vraiment, des habitudes. Le sens de l'honneur a fait réagir la société colonisée à l'expropriation coloniale. La société de la « Tradition » n'était pas libre d'innover, elle a quand même innové. L'innovation répondait au milieu extérieur, elle lui emprunta, elle s'appuya sur la valeur internationale d'autodétermination et emprunta un modèle chinois et vietnamien de la guerre révolutionnaire. S'enfermer et s'immobiliser quand le monde bouge, cela signifie s'anéantir ou se soumettre, si ce n'est pas le faire de manière temporaire, le temps de retrouver ses sens. Car il faut investir le monde pour s'y retrouver et pour cela il faut un « capital symbolique » qui croit en la possibilité de la réussite et la désiré, il faut une confiance dans un tel engagement. La Révolution emprunta ensuite la voie de la modernisation et remisa le sens social de l'honneur. Elle fut incapable de le digérer. Qui digère quoi ? ... Elle n'accouche donc pas de révolution industrielle. La modernisation signifiait monopoliser la violence, dissoudre le groupe pour libérer l'individu et former l'État-national. On combattit ainsi les conduites exemplaires, pour imposer celle du citoyen anonyme. Comme au temps colonial, on empêchait ainsi le mécanisme et la dynamique de l'imitation et de l'innovation de fonctionner. Être comme les autres signifie consommer comme les autres, et en consommant sans produire, on s'est rendu malade. Car une société n'imitera la conduite exemplaire, d'un président par exemple, que si son cercle l'imiter, et que son cercle est imité par un cercle plus large, etc. Les routines et l'innovation se communiquent au travers de croyances et de désirs communs. Quelles routines et quelles innovations se sont communiquées du premier cercle aux cercles suivants ? ... Nous voulions prendre des racourcis, dépasser le tribalisme et le régionalisme sans nous appuyer sur eux, on imposa des chefs de région et des chefs de « tribus ». Il faudra repasser par-là, mais sans les imposer. Pour aller vite, aller sans fautes, il faut savoir aller lentement. Il faut nous tenir plus près de nos façons de pensée et de faire, plus près de nos habitudes.

La société mozabite dont rend compte Pierre Bourdieu dans son livre Sociologie de l'Algérie montre bien une société qui soumet son capital économique à son capital symbolique. Les voies de dépense et de développement du capital économique sont définies. P. Bourdieu doit reconnaître que la rationalité du capital économique, qui est de tout transformer en capital économique, ne règle pas les conduites : « la fidélité aux préceptes de la tradition, loin de faire obstacle à l'adaptation au monde de l'économie capitaliste et compétitive, la favorise et la facilite ». La Tradition avec un grand T qui impose sa loi a ici disparu. Il doit aussi admettre que la structure sociale n'est pas seule à déterminer les dispositions de la société. « Pour comprendre une culture aussi cohérente, il est nécessaire de renoncer au projet de tout expliquer par une cause privilégiée.

S'il ne faut pas douter que le défi lancé par la nature la plus hostile ainsi que le statut de minorité réclamaient, impérativement, cette conduite volontariste, cette mobilisation incessante des énergies, cet effort tendu, obstiné et tenu pour assurer la survie du groupe, bref les vertus même qu'exige la religion, il n'est pas moins sûr que, en faisant du travail et de l'entraide des devoirs sacrés, en prescrivant le renoncement au luxe et en inspirant à tous les membres de la communauté religieuse un fort sentiment de leur originalité et, la ferme résolution de la défendre, la doctrine puritaire et rigoriste qu'ils professent, outre qu'elle leur a fourni les armes indispensables pour vaincre les difficultés naturelles, leur a donné les moyens et la volonté de réussir dans le monde de l'économie moderne, les préservant de la dissolution dont leur société était menacée par le contact avec la civilisation occidentale. Tout se tient inséparablement joint et lié, tout, par suite, est cause en même temps qu'effet. Ainsi le dogme, ainsi le milieu naturel et l'économie, ainsi la structure sociale et familiale. En chacun de ces domaines, se manifeste l'esprit tout entier de cette civilisation, édifice où chaque pierre est clé de voûte » (c'est moi qui souligne). Il semble que ce passage n'ait pas beaucoup compté pour la suite de sa réflexion, peut-être fallait-il même l'oublier.

Mais allons plus loin, la conduite qui est donnée pour exemplaire vise à conformer la société, mais aussi à la transformer. Pour subsister, il faut changer quand les conditions de subsistance se modifient. La conduite qui est donnée pour exemplaire qui irradie alors dans l'ensemble de la société, quand elle se trouve confrontée à une situation extraordinaire, se « convertit » (conversion dont parle P. Bourdieu comme d'une alchimie sociale), se « cristallise » en une forme de capital adéquate à la situation émergente : il se « convertit » en capital militaire dans une situation de guerre. Apparaît un chef pour conduire la guerre. Mais dans la société mozabite, le « chef » rentre dans le « rang » aussitôt la guerre terminée. Cette « société de surveillance mutuelle », « consciente de ses valeurs » (P. Bourdieu), au fort « capital symbolique », n'a pas besoin de monopoliser la violence et d'en faire le bras armé de son droit. Une société fortement consciente et attachée à ses valeurs soumet la contrainte physique et la contrainte économique à son capital symbolique. Même quand elle doit professionnaliser des activités particulières, constituer des corps particuliers. Une conduite exemplaire « inspire » sa « loi » aux conduites particulières. N'est-ce pas l'ambition de la Loi que de conformer les conduites ? Mais à la différence des sociétés de classes, la conformation ne va pas du puissant ou du riche au faible et au pauvre, la conduite du riche et du puissant n'est que la concrétisation de la conduite exemplaire dans le champ militaire ou économique. La conduite exemplaire ne dicte pas sous la menace d'un bras armé ; ni le bras armé ni la richesse ne subjuguent tout le corps ; elle est un « esprit » commun. Elle inspire et peut concerner chacun. L'Etat représentant de l'intérêt général, de la Société, n'a pas ici pris la place de la Religion.

LA BUREAUCRATIE : LES AUTOMATISMES QUE NOUS NE NÉGOCIONS PLUS

La bureaucratie lorsqu'elle n'est pas le résultat d'une rationalisation de l'activité polarisée, autrement dit conduite par des leaders reconnus, finit par servir ses propres intérêts. Dépolarisée, elle cède à ses forces centrifuges que l'Etat profond doit régulièrement discipliner. Elle naît de cette relation de polarisation et de rationalisation qui doit être constamment confirmée. Polarisation externe et interne. Seuls des leaders peuvent la bousculer, la mettre en train. La bureaucratie n'est qu'une routinisation d'une partie de l'activité sociale de coordination. Celle réglée par la loi. Comme le marché automatique (on dit autorégulé) que vise à établir la science économique et dont les mécanismes sont censés automatiser la coordination de la consommation et de la production, de l'épargne et de l'investissement. Avec la libéralisation, la bureaucratie passe du régime de la loi à celui du contrat. Ce n'est pas un hasard, si dans notre société le passage du régime de la loi à celui du contrat n'améliore pas la conduite de nos tâches, leur routinisation et accélération. Les automatismes de la société lui échappent, ils ne sont pas corrélés. Tout comme le charisme, la bureaucratie se débat sous l'effet d'automatismes qui ne les prolongent pas.

A suivre...
Arezki Derguini

Foi et raison : l'éternel dilemme des temps modernes

Par Kamel Guerroua

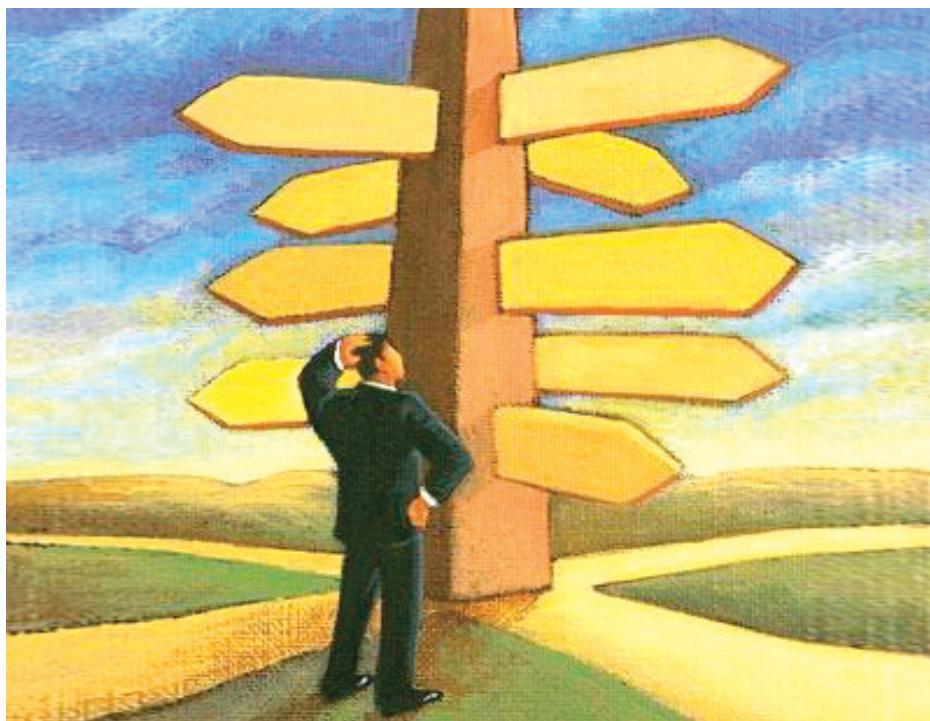
Tout le monde sait que les écrits des philosophes grecs les plus célèbres sont arrivés en Europe grâce à la traduction qui leur était faite en arabe. Initié par les califes de Bagdad au VIII^e siècle, ce mouvement de traduction a porté sur les œuvres centrales d'astronomie de Ptolémée, la géométrie d'Euclide et la médecine de Galen. Des textes scientifiques indiens et persans y sont aussi concernés. En effet, les savants musulmans ont porté le plus grand soin aux sciences, à la poésie ainsi qu'aux arts en général, surtout sous l'ère de Hâroun ar-Rachîd (765-809), le célèbre calife mécène de l'Empire abbasside, ami des savants et des hommes d'esprit. Ses successeurs au trône Al-Amîn et Al-Mâ'mûn lui ont emboîté le pas. Ce dernier, Al-Mâ'mûn s'entend, fut, d'après les récits historiques, un pur partisan du Mutazilisme (une école de pensée rationaliste, née dans la ville de Bassora, au VIII^e siècle, ouverte sur les nouvelles idées modernistes). Il en fit même la doctrine officielle du califat en 827 et créa en 832 Dar El-Hikma, (la maison de la sagesse). Ce qui a pu encourager l'introduction de la philosophie grecque dans les milieux intellectuels persans et arabes. Rappelons, à ce titre, que les recherches des savants musulmans en mathématiques et en calculs ont, par exemple, constitué les fondements des travaux de Copernic et de Newton.

Il est évident que ce mouvement de traduction fut suivi par l'étude de la philosophie. Celle-ci fut chose courante à la cour de Bagdad. Les philosophes Aristote et Platon y étaient très populaires. Leurs textes étaient étudiés et discutés en toute liberté. Les savants musulmans médiévaux se penchaient, contrairement à leurs homologues chrétiens, écrasés par la doctrine ecclésiastique, sur la manière avec laquelle il serait possible de concilier la philosophie (la raison) avec la foi, et partant, avec la théologie (l'étude des textes sacrés). Il est à noter que, plus tôt, en Afrique latine, et ensuite, en Europe, l'évêque Saint-Augustin d'Hippone (354-330) a dû arrêter, au nom de l'unité de l'Eglise catholique, tout débat d'ordre théologique, sous la pression de l'Empire romain, confronté au schisme donatiste. La pensée critique y fut interdite au moment de l'éclatement de la révolte des circonciliens (sorte d'armée de prolétaires qui s'est révoltée contre le pouvoir de Rome). Ainsi, tous ceux qui essayaient de raisonner de manière critique furent empêchés de s'exprimer, ou même persécutés et excommuniés. Cela n'était pas le cas dans le monde musulman, du moins jusqu'à la fin du XII^e siècle, c'est-à-dire, jusqu'à la défaite de la dynastie abbasside devant les Mongols en 1258.

En Espagne conquise par les troupes musulmanes dirigées par le berbère Tariq ibn Ziyad en 711, la philosophie, les sciences et les arts y furent aussi florissants. L'Andalousie, sous la dynastie omeyyade de Cordoue (756-1032), fut une terre heureuse de métissage. La fameuse «convivencia» confessionnelle, interreligieuse et interculturelle y était vécue dans la paix et la tolérance.^[1] Les savants juifs, chrétiens et musulmans se réunissaient et parlaient librement des affaires de la foi, de la raison et de la science. Le brassage civilisationnel réussi des trois religions monothéistes à cette époque-là reste un modèle qui inspire jusqu'à ce jour. Preuve en était que, sur le plan politique, le roi Abderrahmane III (912-962) a envoyé un religieux catholique pour le représenter auprès de l'empereur de Constantinople. Ce qui a permis aux savants ainsi qu'aux deux souverains de créer des liens durables d'amitié. Pour signifier sa gratitude, l'empereur aurait adressé, de son côté, en cadeau au calife de Cordoue, la capitale d'Al-Andalus (Andalousie), un nouveau manuscrit illustré d'un ouvrage grec. À vrai dire, jusqu'à la fin de la dynastie des Almohades (1123-1269), Cordoue fut une cité cultivée, prospère et tolérante. Elle reprit, à son compte, le rôle de Bagdad, tant vis-à-vis de l'islam que du judaïsme, et devint, avec le Caire, le centre du rayonnement intellectuel du monde islamique après le déclin de l'empire abbasside. Le dernier grand philosophe musulman de cette ère des lumières n'était autre qu'Ibn Rushd, mieux connu, en Occident, par son nom latin Averroès. Il naquit en 1126 à Cordoue. En Europe, Averroès est appelé « le Commentateur » parce qu'il a commenté l'œuvre complète d'Aristote. Philosophe, théologien rationaliste, juriste, mathématicien et médecin, il reprit les écrits des savants grecs, dont Hippocrate (460-377 av. J.C.), un médecin philosophe durant le fameux siècle de Périclès (494-429 av. J.-C.), connu pour avoir fréquenté le cénacle de philosophes, composé de Platon, Aristophane, Sophocle, Hérodote, Eschyle et tant d'autres.

«La destination du chercheur dépend de la route qu'il suit»

Ibn Arabi, philosophe et théologien soufi (1165-1240)



Et c'était là que la traduction a servi de moyen de vulgarisation du savoir philosophique. De même, c'est par la traduction de ses commentaires en arabe qu'Aristote fut introduit dans le vieux continent. La chaîne de transmission des connaissances dans le monde n'a pu être reliée, sans l'apport de l'Orient en général et de l'espace musulman en particulier. Et ce fut Averroès qui ne croyait ni en l'immortalité de l'âme ni en la création de l'univers, qui a semé les graines de la critique en théologie, jusqu'au point de provoquer un séisme intellectuel dans toute l'Europe, viscéralement attachée à ses racines judéo-chrétiennes. Sa thèse est formulée de la manière suivante : «Il n'y a qu'une vérité, mais il y a deux manières pour trouver cette vérité : par la foi d'abord, puis aussi par la raison philosophique.» Si ces deux variantes se contredisent, il n'en reste pas moins que complémentaires, ce qui implique que les textes sacrés puissent être interprétés de manière allusive. Autrement dit, dans la vision d'Averroès, quand on est à la recherche de la Vérité, la philosophie (ou la science) devrait prendre l'ascendant sur la foi. S'ensuit que la relativité du jugement ou du constat est de rigueur. N'est-ce pas là le point de départ du rationalisme critique (Asr al-nakd), à l'origine du principe de la laïcité, éclaté au début du XIX^e siècle en France ? Un rationalisme critique où la philosophie eut sa part dans la construction et l'épanouissement de la Cité califale. Averroès fut, en quelque sorte, le précurseur du mouvement de l'Aufklärung (les Lumières), au XVII^e siècle, auquel le célèbre théologien humaniste Érasme (1466-1536), aurait déjà ouvert la voie en Europe ! Pour Averroès, la religion n'est pas contre la raison ni moins encore contre la rationalité, mais une lumière prismatique, diversement interprétable. D'où l'importance primordiale de l'étude de la philosophie, perçue par lui comme «wadjib dinnî» (un devoir religieux). D'une certaine manière, ce penseur musulman fait valoir que l'ennemi du croyant est « dedans » (en lui-même, dans ses certitudes), plutôt que « dehors », dans sa foi, dans le corps des textes sacrés, ou dans la société. L'autocritique étant à revaloriser dans la quête de la foi, la vraie ! Ainsi, «ilm El fiqh» (la théologie) et «el-Idjihad» (l'exégèse) sont des disciplines aussi incontournables qu'indissociables, devant avec «el-falsafa» (la philosophie), déboucher sur la lumière de la Raison. Cette position ne s'approche-t-elle pas, en effet, par certains aspects, de celle du poète syro-libanais Adonis qui, tout en se revendiquant de l'athéisme, fait une distinction capitale entre la philosophie de la pensée et celle de la croyance ?

Ce n'est guère un mystère si les thèses d'Averroès furent rapidement adoptées et apprises dans les grandes universités européennes: Oxford, Padoue, Paris, Bologne, entre autres. Toutefois, comme les arguments et le langage philosophique d'Aristote étaient trop présents dans ses textes, l'Eglise catholique n'a ménagé aucun effort pour restreindre leur propagation. En 1277, par exemple, un évêque parisien aurait condamné et interdit les idées d'Averroès, en s'appuyant sur les propres arguments d'Abu Hamid Al-Ghazâlî (1058-1111), un théologien soufi «rigoriste», en désaccord avec l'idée de l'usage de la philosophie dans

de tout temps, joué ce rôle d'intermédiaire entre les religions monothéistes, et aussi, celui du passeur des sciences ainsi que de la rationalité.

Il est, quoique l'on en dise, à l'origine d'«el-hada tha» et «el mouââsara» (la modernité au sens occidental du terme)^[5], dans la mesure où il a contribué, via les traductions de la philosophie grecque et ses enrichissements de différentes disciplines scientifiques (géométrie, astrologie, médecine, chimie, algèbre, logique, philosophie, littérature, etc), au ruissellement de la pensée moderne par divers affluents. Rien qu'à parler du conte des «Mille et une Nuits», traduit au départ par des savants musulmans du persan, et l'influence qu'il a exercé sur les auteurs européens, latino-américains, africains, on se rend compte de l'immense contribution du monde musulman au patrimoine de l'humanité. Hélas ! Faute d'aggiornamento, ce legs civilisationnel s'est effrité au fil des siècles, malgré les tentatives de réforme moderniste de quelques savants illuminés, tels que Muhammed Abdou, El-Afghani, Rafâât El Tahtâwi, Mohamed Ikbâl et tant d'autres, à partir du XVIII^e siècle. Sclérosée, dévitalisée, ritualisée, «tabouisée» et «virusée» par les pouvoirs autoritaires en place, la religion musulmane s'est aujourd'hui métastasée, en raison de sa contamination par des pensées intégristes cancérogènes. En outre, elle a été mise au ban de l'histoire, après avoir longtemps été un foyer d'inspiration littéraire, de production scientifique et de métissage interculturel ou interreligieux fût-il.^[6]

Cela dit, le livre d'Oswald Spengler, «Le Déclin de l'Occident», qui eut un retentissement considérable, il y a près d'un siècle, nous amène aussi, à présent, à nous poser une question toute simple : ce déclin n'a-t-il pas pris de nos jours l'allure irréversible d'une ruée vers l'abîme ? En ce qui a trait à la puissance, à la richesse, à l'influence, l'Occident garde encore sa suprématie. Seulement, ce qui est en cause, ce ne sont ni ses moyens ni même sa volonté de survivre, mais sa foi en sa survie. Le terme «foi» revêt ici un aspect important dans l'équation, d'autant que la véritable crise de ce temps, c'est surtout celle qui marque nos rapports avec la foi, plutôt que celle qui affecte l'énergie, la monnaie, le produit intérieur brut, l'apocalypse nucléaire, la sexualité, le capital, la transition énergétique et tant d'autres domaines encore, objet de préoccupations passagères, dont les journaux, les médias, l'internet, la télévision, glostens sans jamais se lasser, interminablement. Mais pourquoi «la foi» ? La réponse est tout autant simple que celle d'ailleurs concernant la Raison-critique qui manque, actuellement, au monde musulman : au départ de toute pensée, il y a l'interrogation intime sur l'acte de croire ou ne pas croire ! Une question légitime, mais aussi fondamentale dont on ne peut jamais se débarrasser, malheureusement, malgré, d'une part, le poids de l'obligation de croire imposé par un certain dogme fanatisé sans lien avec la foi réelle à quiconque diffèrent de la foi-religion commune dans le monde musulman. Et de l'autre, le sacerdoce de la Liberté, posé comme une ligne rouge à ne pas franchir dans ces sociétés occidentales désenchantées, et acquises à l'idéal de la laïcité, au nom duquel l'on se permet parfois tout et n'importe quoi.

Il y a, si l'on ose dire, une sorte de «parallélisme contradictoire», qui creuse le fossé des conflits, des guerres, des crises spirituelles, des chocs civilisationnels. Cela dit, les deux trains historiques «oriental et occidental» (foi et raison) forment au terminus une courbe de pointillés, se culminant en des divergences insurmontables...

Notes de renvoi :

^[1]Le concept de «convivencia» (presque intraduisible en français) aurait été inventé, pour la première fois, en 1948 par le philologue espagnol Américo Castro. Ce dernier parle, d'abord, de l'idée de coexistence religieuse harmonieuse dans l'Espagne musulmane, mais sa pensée dérive parfois sur les aspects négligés d'un tel état de fait, en évoquant «la enfermedad del alma español» (la maladie de l'âme espagnole). Voir à ce propos Espana en su historia. Cristianos, moros y judíos, Barcelone, Crítica, 1983, 1re édition, Buenos Aires, Losada, Argentina, 1948.

^[2]Al-Ghazâlî, connu en Occident sous le nom d'Algazel, a produit vers 1095 un livre (contre Avicenne) resté célèbre dans l'histoire «Tâhâfut al-fâsilâ» (l'incohérence des philosophes), où il remet en cause par le recours à une méthode d'analyse philosophique, tout apport positif de la philosophie dans l'étude théologique des textes du Coran. Averroès lui a répondu, plus tard, en 1171 par un livre-phare «Tâhâfut al-tâhâfut» (l'incohérence de l'incohérence), rejetant toute accusation contre la philosophie.

^[3]Jacques Attali, Raison et foi, Averroès, Maimonide, Thomas d'Aquin, Editions de la Bibliothèque Nationale de France, Paris, 2004.

^[4]Je conseille mes lecteurs qui veulent s'informer davantage sur l'Espagne sous les tribunaux de l'inquisition de lire le superbe roman d'Anouar Benmâlik, Ô Maria, Fayard, Paris, 2006.

^[5]Sur les concepts de «el-Hadâtha» «Takadoum», «el-Hadâra», «el-Moudâssara» «Nahda», cf. Malek Bennabi, Le problème de la culture, Préface et parties inédites de l'auteur, édition El Borhan, Alger, 2014.

^[6]À propos des concepts de l'interculturalité, l'intraculturalité, la transculturalité et leur rapport avec la religion, cf mon article «Culture et religion : dialogue ou conflictualité ?» El Watan, 2 octobre 2011.

Les réactions suscitées par le rapport Stora dans la gauche française

Par Emmanuel Alcaraz*

En Algérie, les réactions se sont focalisées sur la formule « pas d'excuses, pas de repentance » que Stora n'a écrit. Voilà ce qu'il a rédigé : « Je ne sais pas si un nouveau discours d'excuses officielles suffira à apaiser les mémoires blessées, à combler le fossé mémoriel existant entre les deux pays. » S'en suit toute une démonstration montrant que les excuses du gouvernement japonais aux Coréens n'ont servi à rien et n'ont pas permis de calmer le ressentiment en Corée du Sud. Stora mise plutôt sur l'établissement et la reconnaissance des faits pour pacifier les mémoires. Sur ce point, il a bien raison. Suite à la déclaration de l'Elysée au moment de la remise du rapport et aux réactions algériennes, Stora n'a peut-être pas écrit, « pas d'excuses, pas de repentance » comme il l'a dit récemment dans un entretien à TV5 Monde. Mais, il n'a pas écrit non plus qu'il était favorable aux excuses dans son rapport. Il a bien développé une argumentation montrant que les excuses ne permettaient pas de pacifier les mémoires. C'est bien qu'il n'y est pas favorable et c'est cette argumentation qui a été employée par l'Elysée pour justifier en 2021 son « pas d'excuse, pas de repentance ». Ce qui m'intéresse, ce n'est pas ce que pense le citoyen Benjamin Stora qui est peut-être favorable ou pas aux excuses, qui est peut-être trotskyste, socialiste, macronien ou encore gaulliste de gauche ou d'extrême-gauche comme Régis Debray, cela ne regarde que lui comme il ne se présente pas à une élection, ce qui est important pour nous, c'est ce qu'écrit l'historien Benjamin Stora dans son rapport, consultable en ligne, sur le site de l'Elysée, et qui va être édité par les éditions Albin Michel sous une forme plus développée. On peut regretter que les deux rapports Stora et Chikhi ne soient pas publiés ensemble avec une version en français et en arabe comme le président Macron souhaite le développement de l'arabe en France à l'école.

Beaucoup d'intellectuels sont fortement incités à se positionner par rapport au rapport Stora qui est devenu l'étalon officiel de référence pour la République française concernant l'histoire et les mémoires franco-algériennes. Les commentaires, et aussi les miens comme je fais partie du lot, relèvent qui nous sommes, ainsi que les commentaires sur les commentaires des chercheurs, des intellectuels, des hommes politiques et de tous les acteurs engagés dans cette longue histoire. On peut les classer en plusieurs groupes, mon classement étant forcément subjectif.

A gauche, il y a ceux qui jugent totalement insuffisante la condamnation de la colonisation dans le rapport. Parmi eux, on peut mentionner le politologue Olivier Le Cour Grandmaison qui a écrit sur son blog, sur le site de Mediapart, une charge critique intitulée « Sur le rapport de Benjamin Stora : le conseiller contre l'historien » et la militante « décoloniale » Francoise Vergès, nièce de l'avocat Jacques Vergès et fille du sénateur de la Réunion Paul Vergès. Les deux reprochent à l'historien ses liens avec Emmanuel Macron, d'avoir mis sa plume au service des objectifs politiques du président Macron, qu'ils classent tous deux à droite. C'est un mauvais procès faisant une confusion entre le professionnel, l'histoire, les opinions politiques et des considérations personnelles. On pourrait leur rétorquer que Jean-Luc Mélenchon des Insoumis (19, 58% aux élections présidentielles de 2017), un mouvement politique de gauche, avec des liens avec l'extrême-gauche à travers certaines personnalités et groupes militants, n'a jamais condamné la colonisation dans les termes employés par le candidat à la présidentielle Emmanuel Macron en 2017 qui l'a qualifiée de crime contre l'humanité, ce qui lui a été reproché par la droite et l'extrême-droite française. Il est resté totalement silencieux sur le rapport. Le Parti communiste français a une position, dans la continuité, similaire à celle d'Emmanuel Macron en 2017, ce parti ayant incarné, en dépit de certains détours, une forme de résistance à la guerre d'Algérie. C'est bien lui avec le Parti communiste algérien qui compte le plus de martyrs européens pour la cause algé-

rienne avec notamment les morts de Charnonne. Pour trouver une condamnation aussi ferme qu'Emmanuel Macron en 2017, il faut aussi se tourner vers des organisations politiques qui ne sont pas des partis de gouvernement n'ayant pas l'ambition de prendre le pouvoir par les urnes, mais par la révolution et la grève générale, Lutte ouvrière (O, 67% aux élections présidentielles de 2017) et le NPA (1,09% aux élections présidentielles de 2017), deux organisations trotskystes de révolutionnaires professionnels et vers le mouvement décolonial qui, en l'état, demeure embryonnaire en France, même après le mouvement Black lives matter, l'affaire George Floyd et après les mobilisations consécutives à l'affaire Adama Traoré, un jeune homme mort dans une gendarmerie à Persan-Beaumont dans l'Oise après son arrestation en 2016. Il jouit cependant d'une certaine aura dans certains milieux intellectuels et dans certaines sphères militantes. Dans les territoires sensibles de la République, il a une faible influence. Certains dirigeants politiques, de sensibilité écologique, à l'exemple de la sénatrice, qui est aussi historienne, Esther Benbassa, a un engagement décolonial en ayant participé à un séminaire organisé par Europe Ecologie les Verts, « l'histoire coloniale : une histoire à déboulonner » en 2020. Il est vrai que la mise en exploitation des ressources de la planète par le système colonial a contribué au changement global au cours du XXe siècle. C'est un facteur indéniable. Cela s'est poursuivi après les décolonisations. On voit l'ampleur de la catastrophe écologique suscitée par les modes de production capitalistes.

Par rapport à la présentation de ces commentaires, il est difficile de classer Emmanuel Macron, selon le traditionnel clivage droite gauche, comme il se dit de gauche sur certaines questions et de droite pour d'autres. Il a mené une politique économique plutôt libérale, mais il a cherché aussi à protéger les Français pendant la pandémie de Covid en hésitant pas à augmenter de manière importante la dette publique. Sur des questions sociétales, il a su aussi se montrer progressiste. Il faut aussi penser la complexité. Tout n'est pas blanc ou noir. Il paraît hasardeux comme le fait Françoise Vergès dans un entretien à *Sputnik* de reprocher à l'historien Benjamin Stora de ne pas mentionner toutes les exactions commises par le colonisateur alors qu'il suffit de consulter les ouvrages de Stora pour les y trouver, des enfumades au napalm. Il me semble que tout y est. Le tort de Stora a été de botter en touche les excuses officielles selon ces intellectuels militants. Eh bien, s'il avait écrit dans le rapport, je demande les excuses. Vous n'auriez pas eu les excuses et en 2022, vous auriez vu l'accroissement des chances de Marine Le Pen de se faire élire grâce au déchaînement, entre autres, de Eric Zemmour, intellectuel, journaliste et polémiste redoutable, et de ses amis. Compte tenu du poids de l'immigration algérienne en France, cela n'aurait pas été une bonne chose pour l'Algérie et pour les relations économiques entre les deux pays qui se sont poursuivies tant bien que mal, malgré tout, depuis 1962. Rappelons aussi que *Sputnik* est un instrument d'influence russe en France, qui assure un suivi conséquent à Marine Le Pen. Sa ligne est proche des médias souverainistes, à l'exemple de *Valeurs Actuelles*. Le choix du media n'est peut-être pas très judicieux pour exprimer des thèses décoloniales, qui certes ont eu au moins le mérite de soulever le problème du racisme dans la société française et de l'insuffisante représentation de la diversité en France.

Enfin, il y a les soutiens, plutôt proches de l'historien français, avec parfois quelques critiques. Je pense à Gilles Manceron et à Alain Ruscio, l'historien et journaliste proche du Parti communiste français, qui parle d'une brèche ouverte par ce rapport. Je partage ce point de vue comme je l'ai écrit en disant que s'il s'agit bien d'un rapport pour l'Etat français, il propose une démarche originale, celle d'une commission de justice transitionnelle, même si la mise en œuvre paraît ouvrir un long processus semé d'embûches. J'ai trouvé aussi que ce rapport n'était pas assez critique à l'égard des ambiguïtés de la politique du général de Gaulle, même si à titrepersonnel, je suis comme la plupart des Français un admirateur de l'homme du 18 juin, qui a permis à la France d'être représenté dans le camp des vainqueurs à la fin de la seconde guerre mon-



diale et de sa politique d'indépendance nationale qui a cherché à moderniser le pays.

À titre personnel, je n'aurais pas parlé de repentances ou d'excuses dans un travail d'historien parce que cette décision relève du pouvoir politique. Il fallait simplement expliquer les faits, l'état de la recherche, pour servir de rapport préparatoire pour la Commission Mémoires et Vérité. En clair, il ne fallait pas donner la conclusion dès le départ, mais laisser les autorités politiques la prendre à la fin du processus de justice transitionnelle en fournissant une expertise scientifique solide qui est d'ailleurs bien donnée dans ce travail. Abdelmadjid Chikhi a la possibilité de rectifier le tir comme son rapport a une égale importance à celui de Stora. D'une certaine manière, le rapport Stora, probablement sans le vouloir, a réussi à accomplir un des objectifs politiques du macronisme : fracturer encore plus la gauche sur la question du passé colonial pour que le président soit le seul recours face à l'extrême-droite. On comprend mieux pourquoi Jean-Luc Mélenchon est resté silencieux sur le rapport Stora. A titre personnel, je suis cité dans ce rapport pour une phrase tirée d'un article du Quotidien d'Oran, du 22 décembre 2018, selon laquelle Emmanuel Alcaraz dénonce « les propos de ceux qui « pointent les atrocités commises des deux côtés cherchant un équilibre qui méconnaît les causes fondamentales de la lutte contre les déniers de droits, la dépossession et la répression continue, mais à chaque fois, ils cherchent à mettre en avant la responsabilité du FLN et à minorer celle de la France coloniale ». C'est toujours ma position y compris dans mon prochain livre *Histoire de l'Algérie et de ses mémoires des origines au hirak à paraître chez Karthala. Je traite sans tabou de tous les aspects de la guerre d'Algérie, y compris les aspects franco-français, en cherchant à prendre en compte la complexité en voulant neutraliser les scories idéologiques, éviter le manichéisme et les jugements moraux, ce à quoi se sont attachés des historiens, avec toutes leurs différences, comme Benjamin Stora, Guy Perville et Daniel Rivet, formés par leur maître Charles-Robert Ageron, inspiration que j'ai sans cesse recherchée en voulant à chaque fois réfléchir et progresser avec mes modestes capacités et mes modestes moyens, tout en développant une approche spécifique.*

Je me permets, ce que je ne ferai pas en France, compte tenu qu'il s'agit d'une République laïque, d'adresser aux Algériens, un argument religieux. Qui seul a le pouvoir de pardonner ? C'est Dieu qui est miséricordieux. Que vaut la demande de pardon d'un Etat ? N'est-il pas « le plus froid de tous les monstres froids » comme le disait Nietzsche ? Le pardon est un don, un acte d'amour pour son prochain. L'islam ne fait pas du pardon une obligation. Selon les croyances des musulmans, Dieu ne demande pas aux musulmans quelque chose au-delà de leurs forces. Le pardon peut être encouragé, demandé, mais pas exigé. Avec ce processus de justice transitionnelle proposé par Stora, il est possible de soulager sa conscience en reconnaissant les faits, établis par

les historiens, et de sortir du ressentiment pour construire un avenir meilleur. Si le gouvernement français veut faire réparation, l'annulation par la France de la dette de ses anciennes colonies peut être une piste intéressante. Je sais bien que l'Algérie n'a pas besoin avec ses ressources et son potentiel de l'aide économique de la France. Mais, le gouvernement français pourrait faire des gestes désintéressés en faveur du développement de pays anciennement colonisés, à l'exemple de la Tunisie, sœur de l'Algérie, qui ne demande pas d'excuses par exemple, mais qui, elle aussi, a souffert en lien avec l'affaire algérienne, de Sakiet Sidi Youssef, et sous la présidence du général de Gaulle, de la crise de la base de Bizerte en 1961, qui a un lien avec la crise algérienne. Ces gestes peuvent aussi concerner des pays anciennement colonisés par les Britanniques comme le Kenya qui a souffert de la guerre Mau Mau des anciennes colonies lusophones comme l'Angola dont les guerres de décolonisation se sont poursuivies jusque dans les années 1970.

Enfin, pour les réactions hostiles en France, il faut mentionner celle de Fatima Besnaci-Lancou, fille de harki, qui a soutenu sa thèse sous la direction de Olivier Dard de l'université Paris Sorbonne et de Benjamin Stora de l'université Paris XIII. Fatima Besnaci-Lancou milite dans une association *Harks et droits de l'homme*, classée au centre-gauche. Son livre, tiré de sa thèse a été édité aux éditions du Croquant, qui édite la revue *Savoir Agir*, dirigée par le militant syndical Louis Weber, dans la collection d'Aïssa Kadri. Veillant régulièrement en Algérie, je connais la mémoire algérienne concernant les harkis. Je me rappelle d'une dame qui m'a raconté que son mari était au maquis et que les harkis sont venus, et qu'ils ont tué un de ses jeunes fils. Quantités de témoignages similaires existent en Algérie. Je vous ai raconté la décision prise par le général de Gaulle d'abandonner ces hommes ayant choisi de porter l'uniforme français et leurs familles pour qu'ils restent dans la terre de leurs ancêtres, sous la terre, serait le terme exact. Le général, en nationaliste, en soldat, avait du respect pour le FLN, à qui il avait proposé la paix des braves. Je ne vous donnerai pas d'analyse ici sur le choix de ces hommes, de ces soldats français, obéissant à des motivations souvent plus complexes qu'il n'y paraît, liées à leur société d'origine. Je connais l'opinion algérienne à ce sujet. Je sais que cela ne servirait à rien en l'état de vous l'expliquer. Mais, la décision du général est terrible. Et, ce n'est pas l'OAS qui en est la cause principale comme le dit le rapport Stora. Ce n'est qu'une cause conjoncturelle, pas la cause profonde. C'est certainement une des raisons pour laquelle Gilles Manceron, intellectuel, et militant des droits de tous les hommes, a accepté de co-diriger l'ouvrage de Fatima Besnaci-Lancou sur les harkis et la raison pour laquelle Aïssa Kadri, sociologue algérien, a accepté d'édition son travail dans sa collection.

* Docteur en histoire

MédiaTIC
Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



EUGÈNE VAYSETTES

Histoire DES DERNIERS BEYS DE CONSTANTINE

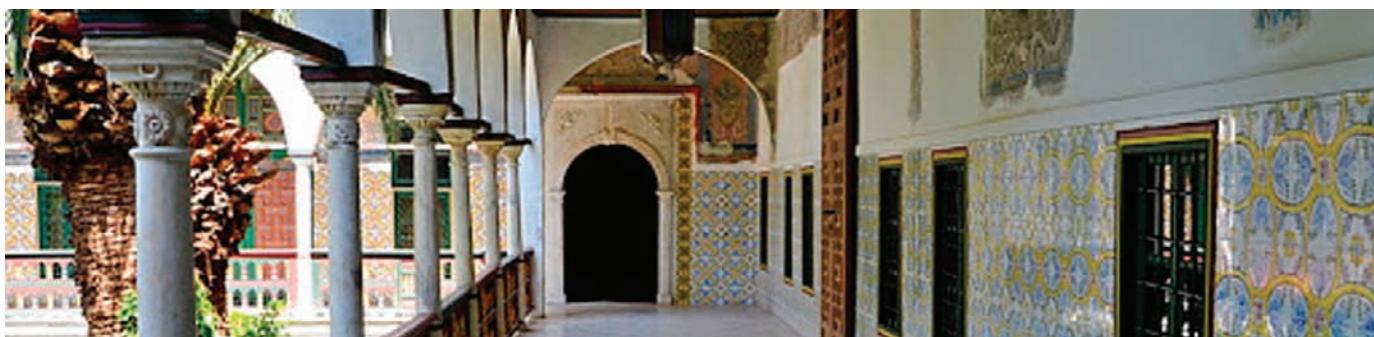
(Depuis 1793 jusqu'à la chute de HADJ-AHMED)

Présentation Abderrahmane Rebahi



HISTOIRE DES DERNIERS BEYS DE CONSTANTINE (DEPUIS 1793, JUSQU' A LA CHUTE DE HADJ-AHMED).

Un recueil d'articles de E. Vaysettes parus dans la Revue africaine 1859-1860, et présentés par Rebahi Abderrahmane. Grand Alger Livres Edition . Collection Histoire. Alger 2005. 218 pages 380 dinars.



LES TURCS « DIALNA » !

Un livre d'histoire(s) assez instructif ! L'auteur des articles, écrits en 1857, n'a raté aucune occasion pour mettre en exergue, sans hésitation, la férocité des Turcs, « qui savaient, selon lui, manier beaucoup plus le sabre que la plume » et défendre « l'Arabe qui, courbé sous le poids du plus brutal despotisme, oublia entièrement les productions de l'intelligence, pour ne songer qu'à soustraire ses biens ou sa vie à la rapacité de l'opresseur ». Il oublie d'ajouter que si les citadins ont fait le « dos rond » (encore que Constantine est réputée pour « ne devoir son salut, face aux sièges, qu'au courage de ses habitants et non point à l'initiative de ses chefs, toujours absents au moment du danger »), les ruraux et les montagnards ont été continuellement rebelles et ont livré des batailles épiques avec des victoires retentissantes.

Rebahi Abderrahmane, dans sa présentation et son avant-propos, n'y va pas, aussi, de « main-morte ». Pour lui, « avec une poignée d'hommes, les Turcs sont restés, pendant plus de trois cents ans, maîtres du pays » car leur force « reposait sur la concentration (entre les mains des conquérants) de tous les pouvoirs

militaires, et sur l'exclusion sévère des indigènes de toute participation à l'autorité suprême ».... et « les trois siècles de domination turque furent un regrettable HIATUS dans l'histoire algérienne ».

Galerie des portraits (évidemment, légèrement ou très fortement retouchés par l'auteur initial pour les besoins de la cause coloniale) des 19 derniers beys de Constantine, un véritable royaume, jusqu'au 13 octobre 1837 - après le très fameux Salah Bey dont le règne avait duré vingt ans...et qui voulait même proclamer son indépendance - certains ayant duré un seul mois, d'autres quatre années avec une moyenne générale de deux ans. Presque tous ayant fini décapités, sur ordre du Dey. On ne plaisantait pas avec le pouvoir à l'époque: On avait donc le constructeur, juste et pacifique..qui faisait trop confiance à son voyou de fils, un corrompu et un pervers, le kourougli ferme et droit mais « pas de chance », l'aventurier, l'administrateur ferme double de guerrier intrépide...mais qui aimait le sang, le juste et bon qui se souvient de toutes les « crasses », le tyran sanguinaire, le débauché pervers,

spécialiste des orgies et des tortures barbares... (il n'a duré qu'un seul mois, heureusement), l'« occasionnel » (six mois), l'ignorant grossier et incompetent...qui ira jusqu'à inventer un instrument spécial destiné à « bien » couper les coups (la Chettabia), l'indolent se reposant sur ses adjoints cruels et voleurs, le revanchard qui finit (toujours) mal, le généreux sincère et naïf, le vieillard sénile et incapable qui délègue ses pouvoirs aux cupides (un mois de règne), le sévère (à la turque !) mais équitable (c'est selon !)...puis résistant contre l'occupation française...et qui mourut dans son lit, bien au chaud, à Alger, à 63 ans, en 1850 ,avec une pension de 12.000 francs.

A méditer!

Avis Pour méditation ! Chaque soir, avant de vous endormir, lisez un chapitre et faites connaissance avec un des beys....Vous ne dormirez pas bien, c'est certain, mais, le matin, vous vous sentirez plus qu'heureux de vivre aujourd'hui dans une Algérie libérée (et/ou ayant échappé à) d'une tyrannie sanguinaire....qui aurait pu durer.

Avis L'ouvrage a déjà été publié dans des journaux (El Moudjahid puis An Nas) en 1982, puis en 1984 (Editions Dar el Baath), mais il conserve intacte sa valeur historique. Beaucoup d'éclairages, bien des questionnements.... Polémiques en vue ?

Extraits : « Les deux chefs de la résistance de l'époque (Emir Abdelkader et Hadj Ahmed Bey) commirent la même erreur que celle de nos premiers ancêtres, Massinissa et Syphax, deux princes berbères qui avaient choisi de s'entretuer au lieu de s'unir, en faisant alliance avec les deux impérialismes de l'antiquité : Rome pour le premier et Carthage pour le second. Résultats des courses tant pour l'Antiquité que pour le début de la période contemporaine : l'Algérie perdit son indépendance » (p 109), « Il y a trop de lectures sur l'Emir Abdelkader, et peu ou pas sur Hadj Ahmed Bey » (p 115),

Citations : « Les ignorants ne savent pas combien l'archive est le moteur de la mémoire, l'élément indispensable à l'écriture de l'histoire ; sans elle, pas d'histoire » (p 123), « Le mythe des « héros » est dangereux, surtout le jour où des vérités vont apparaître pour éclabousser ceux que l'on croyait de preux chevaliers sans reproche » (p 148)

arabe) est consacré à l'évolution du pays et au reste du Maghreb durant les décennies écoulées, en privilégiant l'approche interdisciplinaire. Quatre ouvrages sur Tlemcen. Son ouvrage-phare est celui publié en 1975 (Sned puis Enag, en français puis en arabe): « La dépossession des fellahs, 1830-1962 ». (Voir article de l'auteur sur le sujet abordé in 'Le Quotidien d'Oran' du 30 décembre 2015)

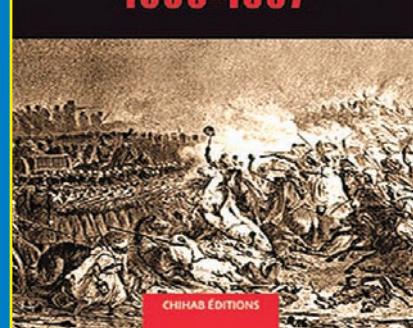
Extrait: «En dépit d'une correspondance soutenue et bien argumentée, Istanbul ne manifeste aucun geste laissant espérer une probable assistance dans les meilleurs délais possibles. En fait, un silence prolongé et déstabilisant humiliant» (p 104)

Avis A lire surtout par les étudiants en Histoire pour déconstruire les études historiques d'origine coloniale, pour affiner leurs approches méthodologiques et leurs analyses (critiques)

Citation : « Ils (les Français) n'ont aucun droit sur nos territoires dont chaque pouce est un bien hérité depuis des milliers d'années : nous sommes libres, comment se permettent-ils de nous vendre au gouverneur de Tunis ? Possèdent-ils quelque chose pour pouvoir le vendre ? » (Extrait de la pétition signée par 60 principaux chefs du Constantinois, et adressée au Parlement britannique, par Hadj Ahmed Bey, p 9)

ABDELKrim BADJADJA

LA BATAILLE DE CONSTANTINE 1836-1837



LA BATAILLE DE CONSTANTINE : 1836-1837.
Essai de Badjadja Abdelkrim.
Chihab Editions, Alger 2016,
171 pages, 850 dinars.

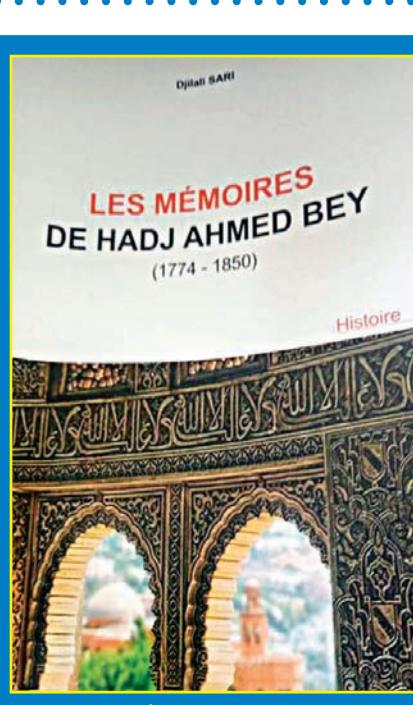
Hadj Ahmed Bey, unique bey fils d'une mère algérienne (Hadjia R'quya Bent Gana), a été le dernier bey de Constantine. Investi en 1826, il n'a jamais cédé aux offres de l'occupant contrairement aux deux autres beys (de Médéa et d'Oran), et il a mené la résistance jusqu'à fin mai 1849. Il y eut même une tentative de le remplacer par le Bey de Tunis. Il ne fut capturé que suite à un double traquenard... Il fut interné (en résidence surveillée) à la ruelle Scipion (Bab Azoun Est/Alger). L'auteur, à travers une analyse de contenu fouillée et plus que rigoureuse, démontre que les « Mémoires » de Hadj Ahmed Bey, connues du grand public et surtout des chercheurs, ne sont, en fait, qu'une traduction en partie falsifiée des propos et autres confidences recueillies (sans témoins) par un officier des Bureaux arabes, le capitaine de Rouzé, seule personne admise à entrer auprès du chef désormais « prisonnier » à Alger. Déjà, au départ, un entrefilet du 6 mars 1849 (pp 139 et 140) parue dans le journal colonial « Akbar », annonce la couleur par un ton moqueur et folklorique. Il décrit un Ahmed Bey confiné en son domicile, « au milieu de son harem de treize femmes et qui mènent une existence assez triste...ne voyant de l'extérieur que le petit espace de ciel qui s'étend au-dessus de la cour »...jusqu'au 30 août 1850, date de son décès.

Marcel Emeri, un chercheur -grand découvreur de documents au fonds des Archives, sans aucune mention, comme l'original du traité de la Tafna - qui a présenté les « Mémoires » en

1949 n'est pas plus totalement objectif. Il trouve que « le style du document et la tournure d'esprit du rédacteur (le capitaine de Rouzé) sont d'une allure tellement barbaresque (sic !) » qu'il est obligé d'admettre que le bey Hadj Ahmed a dicté lui-même ses souvenirs ».

Il reconnaît cependant que si les adversaires du Bey l'ont présenté comme un « tyran cupide et sanguinaire » (sur la base du seul document existant écrit par un homme qui le détestait, un certain Salah El Antri, Secrétaire du bureau arabe de Constantine, « médiocrement informé »), une opinion adoptée par les généraux (français)..... dans ses mémoires, on retrouve « un homme pondéré, pacifique, respectueux de la volonté du peuple exprimée par la voix des notables, généreux, autant qu'il est possible, envers ses ennemis »....Et, d'ajouter que « bien que ce Turc n'était pas un ange et s'il avait été un tyran détesté, il n'aurait pas pu lutter pendant 18 ans contre nous.... et lors de sa reddition, en 1848, interné, quelques jours à Constantine, toute la population se cotisa pour le pourvoir en vêtement et en vivres »

L'Auteur: Géographe de formation, et historien, docteur d'Etat, il est professeur à l'Université d'Alger depuis 1966. Membre de plusieurs Unions scientifiques internationales, il a participé à différentes manifestations scientifiques nationales et internationales. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages. L'essentiel de ses publications (pour la plupart traduites en



LES MÉMOIRES DE HADJ AHMED BEY (1774-1850).
Etude de Djilali Sari. Anep Editions,
Alger 2015. 211 pages, 650 dinars.

«Salaires des stars» : qui sont les mieux payés ?

france football

Impressionnés par l'explosion des salaires et du business lié aux footballeurs, nous avions, à France Football, publié au printemps 1999 une enquête sur les revenus des joueurs, passant au crible émoluments des clubs et cachets provenant des annonceurs. Et c'est un certain Ronaldo qui se hissait à la première place avec 55 millions de francs, soit 10,61 M• constants. Vingt et un ans plus tard, il est toujours question d'un Ronaldo ! Mais celui-ci n'a pas la nationalité brésilienne et ne répond pas au surnom de "Fenomeno" : c'est le Portugais Cristiano Ronaldo, aussi (archi) connu sous le sigle CR7 !

Et les montants sont aujourd'hui dix fois plus importants, comme vous pourrez le découvrir en parcourant, dans votre hebdomadaire à paraître ce mardi, ce dossier devenu un classique qui s'intitule le «Salaires des stars», désormais à sa vingt-deuxième édition. Les chiffres n'ont plus rien à voir avec ceux du siècle dernier, que l'on qualifiait pourtant déjà alors d'excessifs. C'est que, chaque année, les revenus des stars grimpent, comme les sources de revenus, avec une importance accrue des réseaux sociaux, auxquels nous consacrons précisément un article. Bien sûr, la crise mondiale liée

au Coronavirus pourrait stopper cette progression constante, mais il est évidemment bien prémature d'en mesurer les conséquences. Les chiffres donnés dans nos colonnes sont une "photographie" du panorama international et français au moment de l'interruption des compétitions.

MESSI ROULE SUR L'OR

Cette année, comme en 2019, FF a délivré cinq classements. D'abord, celui du top 20 international, où

Cristiano Ronaldo et Neymar accompagnent Messi sur un podium royal, très loin devant leurs autres collègues. Et puis, il y a celui des entraîneurs, dominé comme voilà douze mois par Diego Simeone, le "mage" de l'Atletico Madrid. Ces deux classements-là prennent en compte tous les revenus, alors que le top 20 de Ligue 1 et celui de Ligue 2 restent axés sur les salaires bruts et primes contractuelles.

Dans l'élite hexagonale, c'est, sans surprise, les Parisiens qui font la pluie et le beau temps, alors qu'à l'étage en dessous la première place est occupée par Tino Kadewere, attaquant du Havre recruté par Lyon en janvier mais resté en Normandie en prêt jusqu'au terme de la saison.

Enfin, FF a aussi établi, pour la seconde année de rang, le top 20 féminin. Avec une domination américaine : deux championnes du monde 2019 -Lloyd et Rapinoe- précédent la star de Lyon, Ada Hegerberg, sur le podium. Malgré l'énorme succès du Mondial 2019, les salaires du football féminin n'ont pas décollé puisqu'ils sont, pour les meilleures joueuses de la planète, plus ou moins dans la veine de ceux pratiqués dans notre Ligue 2, même si celles-ci parviennent de plus en plus à diversifier et accroître leurs revenus par le biais de partenariats commerciaux. Mais, dans ce domaine aussi, il y a les Etats-Unis et le reste du monde !



TOP 20 INTERNATIONAL

1. Lionel Messi (FC Barcelone), 131 M d'euros
2. Cristiano Ronaldo (Juventus), 118 M d'euros
3. Neymar (PSG), 95 M d'euros.

TOP 20 ENTRAÎNEURS

1. Diego Simeone (Atletico Madrid) 40,5 M d'euros
2. Antonio Conte (Inter Milan), 30 M d'euros
3. Pep Guardiola (Manchester City), 27 M d'euros.

TOP 20 LIGUE 1

1. Neymar (PSG), 48,9 M d'euros
2. Kylian Mbappé (PSG), 21,2 M d'euros
3. Edinson Cavani (PSG), 18,4 M d'euros.

TOP 20 LIGUE 2

1. Tino Kadewere (Le Havre, prêté par Lyon), 720 000 d'euros
2. Guillaume Gillet (Lens), 480 000 d'euros
3. Hervé Bazile (Le Havre), 470 000 d'euros.

TOP 20 FÉMININES

1. Carli Lloyd (Sky Blue), 480 000 d'euros
2. Megan Rapinoe (Seattle), 415 000 d'euros
3. Ada Hegerberg (Lyon), 400 000 d'euros.

Les multiples visages du voile à travers l'histoire

LE TEMPS SUISSE

Dissimuler le visage, le corps, derrière un masque ou un voile, continue d'alimenter les débats, de susciter la crainte. Symbole religieux et culturel, souvent, mais pas toujours, synonyme de domination masculine, le voile a paradoxalement de multiples visages. Il peut être employé comme une protection physique ou morale, comme un outil de camouflage, comme un moyen de séduction et même comme un signe de revendication. Ne faut-il pas alors plutôt parler des voiles ?

Pour explorer quelques-unes des facettes de cet objet complexe, Le Temps s'est entretenu avec Nicole Pellegrin, historienne du genre et anthropologue du vêtement, chargée de recherche honoraire au Centre national français de la recherche scientifique (CNRS). En 2018, elle a signé un important ouvrage: Voiles. Une histoire du Moyen Age à Vatican II (Paris, CNRS Editions).

«Le Temps»: A quand peut-on faire remonter le premier emploi d'une forme de voile?

Nicole Pellegrin: C'est impossible à dire précisément mais c'est une parure présente dès l'Antiquité. Son histoire est longue, moyen-orientale et occidentale, car le voilement de tête n'apparaît guère dans les Amériques ou en Afrique subsaharienne, non plus qu'en Extrême-Orient. C'est un objet malléable et mobile d'emploi, commode, qui a des variantes masculines et féminines. Le christianisme lui a rajouté une dimension forte d'emblème de la fémininité.

Mais les premières traces, les premiers indices, quels sont-ils ?

Ils sont textuels et artistiques. On a retrouvé des sculptures, des fresques et des céramiques, datant de la Grèce des cités ou de la République romaine, qui montrent des femmes voilées. A cette époque, comme plus récemment dans les villes du Maghreb, le port du voile était le privilège des

La «dissimulation du visage», mais surtout deux types de voiles, focalisent l'attention à l'approche des votations. Pourtant, depuis l'Antiquité, le voile s'est décliné en des dizaines de formes et autant de symboles. Entretien avec l'anthropologue du vêtement et historienne du genre Nicole Pellegrin.

femmes aisées, des épouses de citoyens. Les esclaves circulaient tête nue.

Votre livre «débute» un premier a priori et débute par lui: le voilement du corps ou du visage n'est pas nécessairement l'apanage des femmes. Quels sont les exemples de voiles masculins dans l'histoire ?

Moïse et les châles juifs de prière sont des exemples à méditer, tout comme le keffiyeh palestinien ou le couvre-chef des Saoudiens. D'autres encore que j'ai pu moi-même étudier lors de voyages transsahariens concernent les Touaregs qui voilent traditionnellement leur visage mais pas celui de leurs compagnes. Ce voile masculin a pour fonction de faciliter les rapports sociaux tout en permettant de garder pudiquement ses distances face à l'étranger.

D'ailleurs, l'Europe a connu diverses formes de voilements masculins avec les capuchons monastiques ou les longs crêpes de deuil qui portaient les hommes riches avant la Révolution française ou, ici et là, des croque-morts. Mais le christianisme dès l'apôtre Paul a fait du voile un «joug» (Tertullien et son ouvrage Le Voile des vierges) pour les femmes et la marque de leur subordination aux hommes. Un point trop oublié, qui souligne que si tout vêtement signale et distingue des appartenances (de genre, de classe, de lieu, d'âge), il est prison, protection et possible moyen d'affirmation de soi.

Le voile a des fonctions multiples, il sert autant de parure identitaire – d'un point de vue religieux ou culturel – que d'accessoire esthétique ou utilitaire... La religion ne reste-t-elle pas tout de même la principale raison de le porter ?

Selon les lieux, c'est certain. Dans les

religions monothéistes, c'est un trait culturel issu de traditions antérieures qui confortent les enseignements des «Pères» fondateurs et de leurs commentateurs. Rapidement évoquée dans le Coran, l'injonction du port du voile féminin est omniprésente dans les textes des prédicateurs chrétiens et, aujourd'hui, musulmans, tous obsédés par les parures féminines et leur dangereuse séduction.

«Le voile cache autant qu'il révèle» justement, comment interpréter ce paradoxe ?

C'est le fait de tout vêtement. Un corps nu, c'est juste un corps animal. Tandis que le moindre bout de tissu ou de figuier, qu'il aille de la tête aux pieds ou qu'il cache un pubis ou un menton, suscite la curiosité et suggère la présence d'une corporalité à découvrir. Tout vêtement «révèle», c'est-à-dire re-voie et dé-voie tout à la fois. Au propre et au figuré. C'est un écran, mobile et mouvant, que chacun utilise pour se dire au monde et s'en protéger; c'est un écran qui «parle aux yeux» mais les bouche tout autant; c'est donc aussi un écran de projection commode de nos craintes et de nos désirs formulés.

Il faut y repenser quand on examine les débats autour des voiles portés par nos compatriotes musulmanes. Ils suscitent la curiosité et parfois la peur chez ceux et celles qui ne les portent pas et croient en leur inévitable instrumentalisation. Ils camoufleraient toujours la contrainte de mâles sur des femmes incapables de se rebeller. A l'occasion, ils promettent pourtant des rêves d'incognito ou d'indépendance aux femmes qui refusent d'être assignées à un statut (vieillisse, profession, etc.). Le vêtement est langage sans parole et il a ses dialectes, et même ses lapsus: il exprime les contraintes (économiques et statutaires) qu'imposent la société et nos désirs individuels. Et cela, d'ailleurs, comme tout masque.

Dans cette optique de cacher-proclamer, les masques ont également une histoire... et elle est aussi d'actualité.

C'est un objet très intéressant et proche du voile. Il pose des tas de questions, car il prend également des formes multiples: il y a le masque qui couvre tout le visage (en carnaval), la voilette de nos plus riches arrière-grands-mères, le face-à-main des temps anciens (porté au bout d'un bâton, il était manipulé comme un éventail), le bandeau porté bas sur le front des religieuses, les masques dits chirurgicaux, nos masques anti-covid, etc.

Au vu de tous ces emplois, pourquoi se confronter à quelqu'un dont le visage est masqué fait-il peur ?

Le voile nous prive, quels que soient sa texture et son ampleur, de toute une série de lisibilité des émotions de l'autre qui nous permettait de fonctionner commodément sans même parler. Le vêtement est langage, et le masque, de son côté, est à la fois un langage et un refus du langage.

Vous expliquez que ce besoin de «lire le visage», cette idée que les yeux sont les fenêtres de l'âme, sont des conceptions plutôt occidentales...

L'importance du regard et du voir-être vu grandit très tôt en Occident, avec l'art du portrait et les travaux des physiognomonistes des XVIIe-XVIIIe siècles [tenants de l'idée que l'observation de l'apparence physique d'une personne, et principalement les traits de son visage, peut donner un aperçu de son caractère ou de sa personnalité, ndlr]. L'individuation du visage est le propre de certaines cultures récentes. Les rois et reines de France doivent avoir des traits particuliers, les saints et saintes du calendrier tout autant, quitte à ce qu'ils soient embellis ou inventés. Tandis que la face de Mahomet doit être invisible ou rester – éventuellement – cachée derrière un voile court. Et si jamais il est peint, c'est un visage désincarné, comme celui, encore aujourd'hui, des Vierges byzantines où le croyant se projette.



Mariage avec garantie !

«Le mariage expérimental», une initiative proposée aux futurs mariés pour limiter les divorces précoce en signant un contrat de mariage spécifique avec un ensemble de clauses précises. Une garantie pour certains, un tue-l'amour pour d'autres. Focus.

Al-Ahram Hebdo

«**A**près trois mois idylliques, la situation a rapidement dégénéré. J'ai aperçu qu'il n'avait pas coupé le cordon avec sa mère, qu'elle prenait de plus en plus de place dans notre couple et qu'il avait davantage besoin d'elle que de moi», raconte Aya, 21 ans, qui n'a pas pu supporter longtemps. Elle lui a proposé de faire un break, croyant que ça l'aiderait à ouvrir les yeux sur sa relation trop fusionnelle avec sa mère qui mettait leur couple en danger. Mais il est parti sans broncher et n'a pas cherché à revenir. «Quand je lui ai demandé s'il voulait qu'on divorce après trois mois de mariage, espérant, bien sûr, une réponse négative. Il m'a répondu : Comme tu veux», se rappelle Aya, toujours en colère. Et d'ajouter : «J'étais aveugle ou juste conne? Pour trois mois seulement de mariage, je suis devenue une femme divorcée et c'est très lourd à porter». Idem pour Soha, 23 ans, dont le mariage n'a tenu que trois semaines. Trois petites semaines qui lui ont suffi pour constater que leurs aspirations, leurs envies et leurs chemins divergeaient. Cette jolie fille, issue d'une famille aisée, a rencontré son mari Hossam au bord de la mer à la Côte-Nord. Un coup de foudre et un mariage rapide. «Un homme qui me paraissait fantastique sous tous les angles. Tellement beau, issu d'une famille honorable et aisée, que ça ne laissait aucune place aux questions: Suis-je au bon endroit? Avec la bonne personne? Peu importe, nous étions lancés», raconte Soha, qui a été choquée une fois qu'elle a découvert que son mari l'avait épousée uniquement pour se venger de son ex-fiancée qui l'avait quitté pour un autre. Omar, 32 ans, lui, s'est séparé au bout d'un an: «Trop de disputes, pas de communication, elle ne voulait pas assumer les responsabilités de la vie de couple, toujours hystérique, honnêtement, ce n'est pas une vie, et moi, je veux être en paix chez moi pour pouvoir me concentrer sur ma carrière».

Les exemples ne manquent pas. En effet, le temps de nos grands-parents, mariés pendant 60 ans, fait rêver. Désormais, les unions ne sont pas forcément pour la vie et les divorces ne sont plus tabous. Déramatisé, banalisé, le divorce est devenu un pas de plus en plus facile à franchir. A l'heure de l'individualisme triomphant, le couple est un maillon qui se rompt vite. Quand ça ne va plus, le couple préfère vite clore l'affaire et passer à autre chose, plutôt que faire des concessions ou se remettre en question.

A tel point que, selon les chiffres de l'Onu, l'Egypte se classe au premier rang en matière de divorce à travers le monde. 240 divorces sont prononcés chaque jour par les tribunaux de la famille à travers le pays. Ce qui revient à dire que

toutes les 6 minutes, un couple se sépare en Egypte: 34% lors de la première année de mariage, 12,5% lors de la 2e année et le reste à partir de la 3e.

UN CONTRAT EN BONNE ET DUE FORME

Quelle réponse face à ces chiffres alarmants et cette flambée des divorces express? Les experts et les religieux n'ont pas hésité à envisager des remèdes aux échecs conjugaux et à organiser des campagnes et des stages de formation pour les maazouns et les conseillers conjugaux. Sans oublier les cours pré-matrimoniaux dispensés dans les diverses églises et mosquées. Pas suffisant, semble-t-il. D'où une nouvelle initiative intitulée «Le mariage expérimental», qui vient récemment d'être lancée par l'activiste et avocat Ahmad Mahrane, qui, à son tour, a tenté de trouver une issue à ce phénomène. Sa recette: mettre les choses au clair à l'avance. Selon lui, cette initiative consiste à ajouter à l'acte de mariage ordinaire un contrat d'accord civil avec des articles rédigés et acceptés par le couple. Il donne aux mariés le droit de mettre fin au mariage lorsque l'un d'eux ne respecte pas les conditions énoncées dans son contrat. Celui qui enfreint les règles paie tous les droits financiers pour l'autre. «Je suis spécialiste des affaires juridiques familiales et je trouve que la plupart des raisons de divorce sont toujours très triviales. Certains couples de jeunes mariés ne montrent aucune responsabilité et ne comprennent pas les valeurs de la famille. Le mariage est devenu pour eux un moyen d'assouvir les besoins sexuels, sans plus. Dès que l'un des deux partenaires ne satisfait plus l'autre, ils divorcent», explique Mahrane, qui est également le directeur du Centre des études juridiques et politiques du Caire, tout en ajoutant que ces dernières années, la société égyptienne assiste à un grand bouleversement et que les déboires conjugaux ne cessent de faire un tollé sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram. Les sites de rencontres se sont multipliés et sont devenus des espaces de débat et de partage. Le nombre de pages concernant ce sujet est en hausse: «Le divorce, ça suffit», «Divorce à 100 %» compte près de 12000 fans, «Mon divorce, début d'une nouvelle vie» bientôt 34000 et «Fadfaa et histoires de femmes» plus de 138000.

Autre facteur, d'après lui, favorisant le divorce est sans conteste lié à l'âge des couples. Ceux qui se marient jeunes n'ont pas la maturité pour résoudre les conflits. Les interférences des parents et des proches entretiennent les problèmes et conduisent à l'échec. Souvent, les jeunes couples héritent des conflits antérieurs qui opposent leurs familles respectives, notamment concernant la dot, l'appartement familial, les enfants, etc.

Selon l'Agence centrale pour la mobili-

sation publique et les statistiques (CAPMAS), il existe en Egypte 8 millions de femmes divorcées. A noter que la plupart des cas de divorce surviennent parmi des couples de jeunes mariés qui divorcent au cours de leurs six premiers mois à un an de mariage. C'est pourquoi cet avocat a pensé à cette solution pour réduire le taux de divorce. «Certains couples, lorsqu'ils savent combien d'argent ils perdront après le divorce, prennent du recul et décident de trouver d'autres solutions pour leur vie conjugale», souligne-t-il, tout en assurant que les pertes financières après le divorce ont un impact significatif sur les décisions du couple. Et de poursuivre: «Avec notre initiative, nous obligeons les couples à respecter les règles qu'ils ont déjà mises en place pour éviter le divorce et ne pas payer beaucoup d'argent. Dans le contrat, nous identifions avec les couples les problèmes auxquels ils pourraient être confrontés à l'avenir, nous convenons des solutions et nous écrivons cela dans le contrat, ce qui façonne leur vie conjugale. Nous leur demandons de suivre les règles contractuelles qu'ils ont ajoutées pendant au moins trois ans ou plus (telles qu'elles figurent dans le contrat) afin de les aider à ne pas être fragiles face à des problèmes précoce qui surviennent généralement au cours des premières années de mariage», affirme Mahrane qui espère qu'après avoir passé trois ans ensemble, d'où l'origine du nom «mariage expérimental», ils se comprendront mieux ou même deviendront parents d'un enfant et les problèmes seront alors minimisés.

D'après cette initiative, les conditions que les couples mettent dans le contrat peuvent inclure tout ce que le couple veut. Une femme peut exiger que son mari n'épouse pas une autre femme, ne la force pas à quitter son emploi ou à porter le voile et ne lui interdise pas de voyager seule. Un mari peut demander à sa femme de n'avoir ni de compte sur les réseaux sociaux ni d'emploi, et ils peuvent tous les deux demander des conditions concernant la garde des enfants en cas de divorce.

UNE INITIATIVE TROP CRUE ?

Bien qu'une cinquantaine de contrats aient été écrits depuis le lancement de cette initiative, il y a quelques semaines, un grand tollé a été provoqué dans les médias. Certaines activistes, des jeunes, ainsi que leurs parents ont apprécié ce mariage sous conditions. «Je suis fiancé depuis trois ans et je ne sais toujours pas si je suis prêt pour le mariage. Nous nous disputons souvent autour de nombreux problèmes, c'est pourquoi j'ai toujours peur. Mais après que mon ami m'a parlé de l'initiative, je suppose que je vais y réfléchir», constate Rami Mostapha, un comptable de 30 ans. Sur le même ton, Yasmine Abed, une jeune fille de 26 ans, pense que l'in-

itiative peut garantir l'harmonie au sein des couples et assurer une relation saine et elle s'avère prête à opter pour cette union. «Dans les cas ordinaires, si une femme souhaite divorcer et que son mari refuse, elle va au tribunal et passe au moins quatre à sept ans pour obtenir certains de ses droits. Mais avec ce contrat, elle évitera le casse-tête des tribunaux, ça sera un divorce par consentement mutuel et la femme obtiendra ses droits beaucoup plus rapidement, car de telles circonstances auraient déjà été couvertes par le couple», explique une responsable au projet «Mawada» (amabilité), lancé par le ministère de la Solidarité sociale pour sensibiliser les jeunes avant de se marier.

Cependant, les hommes de religion et les cheikhs ont rejeté catégoriquement ce mariage, le qualifiant d'invalidé et de contraire à la charia. «Ce n'est qu'une forme de mariage de mœta (plaisir, mariage provisoire), voire d'adultère, étant donné que le mariage doit s'inscrire dans la durée», explique Dr Ahmad Kéreima, professeur de jurisprudence et de charia à l'Université d'Al-Azhar, tout en ajoutant que ce contrat non seulement pourrait laisser entendre qu'il existe une intention de divorcer, mais aussi permettre aux couples de se manipuler.

D'un avis différent, Saïd Sadeq, professeur de sociologie à l'Université américaine, estime que cette initiative n'est pas nouvelle, car dans le contrat de mariage ordinaire, le couple peut ajouter les clauses qu'il désire. Mais surtout, pense-t-il, «c'est une union sacrée qui doit être construite sur l'amour et l'entente et non sur un contrat avec des conditions qui ajoutent des difficultés au mariage», précise-t-il. Un avis partagé par Amr Mossaad, jeune ingénieur, qui s'oppose à cet engagement, qui vient confirmer la maxime populaire «L'été pour le mariage, l'hiver pour le divorce». «Non à ce mariage expérimental qui pourrait détruire la vie conjugale et ébranler la stabilité et la quiétude dans nos foyers! Non à toute forme de mariage inventée de toutes pièces et contredisant la charia islamique. Ce n'est qu'un mariage qui humilié nos filles, alors qu'elles ne doivent jamais être des objets d'expérimentation», s'indigne-t-il.

Expérimental, le mot est en effet lourd. Pour de nombreux jeunes hommes et jeunes femmes qui croient encore en l'amour, cette initiative tue l'essence même de la relation de couple. Quant aux plus âgés, ils estiment que l'affaire est bien plus compliquée qu'une simple question de clauses. A l'exemple de Dalia, 55 ans, mère d'une fille et d'un garçon en âge de se mettre en couple, qui craint pour l'avenir de ses enfants.

«Retarder le divorce par crainte des charges financières ! C'est affreux ! Il faudrait plutôt aider les jeunes à savoir faire le bon choix, à ne pas se précipiter avant de passer à l'acte, leur expliquer que le mariage n'est pas un jeu d'enfants et qu'il faut apprendre, ensemble, à faire des concessions pour que le couple marche», dit-elle.

Lutte contre la commercialisation et le trafic des stupéfiants

12 étrangers et 1.977 nationaux dont 18 femmes arrêtés en 2020

Le plan de lutte contre la commercialisation et le trafic des stupéfiants doit intégrer toute les franges de la société, a déclaré, hier, le chef de la sûreté d'Oran, le contrôleur de police Douissi Djillali, lors d'une conférence de presse sur le bilan d'activité animée au siège de ce corps sécuritaire.

K. Assia

Ainsi, l'implication de tous les acteurs y compris le citoyen est largement souhaitée, une contribution qui se veut efficace et indispensable pour lutter contre ce fléau. En félicitant les cadres de la police pour les résultats concluants réalisés dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, le responsable a demandé de redoubler d'efforts afin de préserver les biens et les personnes et d'être toujours à l'écoute des citoyens.

Dans un bilan d'activité de la police judiciaire, le contrôleur de police M. Douissi a précisé qu'en matière de commercialisation de stupéfiants, les services de la sûreté ont enregistré 1.436 affaires dont 1.435 ont été traitées soit un taux de résolution de 99,93%. 12 étrangers et 1.977 nationaux dont 18 femmes ont été aussi appréhendés. 875 d'entre eux ont été écroués. Les policiers ont saisi plus de six quintaux de kif, 489, 602 comprimés psychotropes et 2202, 965 gr de cocaïne. Cette saisie de drogue dure représente 85,99% de l'ensemble des saisies effectuées au niveau de la région Ouest. En

matière d'affaires d'atteintes aux personnes, on saura que la sûreté d'Oran a enregistré une hausse de l'ordre de 6,14% du nombre d'affaires traitées en 2020 soit 2.432 affaires solutionnées contre 2.015 affaires en 2019. Ceci est dû au dispositif de sécurité mis en place et à l'efficacité et au bon redéploiement des unités sur le terrain. Pas moins de 538 personnes ont été écrouées dans le cadre de ces affaires, apprend-on.

Avec l'entrée en vigueur de la loi sur la lutte contre les guerres de gang et les guerres de quartiers, la sûreté d'Oran a réussi à neutraliser une dangereuse bande de malfaiteurs en octobre dernier à Haï En-Nour, a-t-il précisé. Dans le cadre des affaires d'atteintes aux biens, le bilan fait état d'une diminution de 10,8% du nombre d'affaires solutionnées par rapport à 2019. Parallèlement à cela, les enquêteurs ont traité 264 affaires de cybercriminalité et 256 individus dont 73 femmes et 2 étrangers ont été arrêtés. 327 affaires de crimes économiques et financiers ont été solutionnées en 2020 avec une hausse de 11,08% par rapport à 2019.

Tout en explicitant les mécanis-

mes mis en place afin de renforcer la sécurité des biens et des personnes et en axant sur les moyens techniques et scientifiques mis à la disposition des policiers, le responsable a rappelé le rôle des lignes vertes dans le rapprochement citoyen police et également dans l'élucidation de plusieurs affaires. Pas moins de 16.618 appels via le 1548, et 12 appels via le 17 et 699 via le 104 ont été effectués en 2020. Par ailleurs, le responsable a mis en exergue les perspectives de ce corps sécuritaire pour l'année 2021 et 2022 à travers l'achèvement des préparatifs du dispositif sécuritaire pour couvrir les Jeux méditerranéens de 2022, orienter le travail des policiers et les instruments d'intervention sur la lutte contre l'émigration clandestine, la lutte contre la commercialisation des stupéfiants, réactiver le programme de contrôle à travers la généralisation des caméras de surveillance, la meilleure exploitation des réseaux sociaux, la prise en charge de la circulation routière et aussi la prise en charge des préoccupations des citoyens en plus de la consolidation des liens avec les médias entre autres.

Centre-ville Près d'une quarantaine d'immeubles restaurés

D. B.

Les opérations de réhabilitation et de restauration des anciens immeubles de la ville d'Oran se poursuivent. Selon les services de la wilaya, les travaux ont été achevés dans une quarantaine d'immeubles au niveau de la rue Larbi Ben M'hidi et la rue Mohamed Khemisti. Ce vaste chantier de réaménagement et de réhabilitation du patrimoine immobilier de l'office touche 48 immeubles, dont trois immeubles sont en cours de restauration alors que les travaux n'ont pas encore été lancés pour quelques immeubles.

Cette opération devra donner un nouveau visage aux vieux quartiers de la ville. Toutefois, le squelette des terrasses des immeubles ciblés par l'action entrave énormément le bon déroulement des travaux.

Notons que l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya (OPGI) d'Oran mène, depuis 2008, un programme de grande opération pour la réhabilitation et la restauration de plusieurs immeubles au centre-ville.

Pour rappel, la wilaya d'Oran a bénéficié d'une enveloppe financière équivalente à 2.200 millions de dinars pour réhabiliter entre 200 et 400 immeubles au centre-ville d'Oran. Durant la période allant de 2008 à 2018, près de 80 immeubles ont été réceptionnés. Aussi trois anciennes bâties restaurées dans le cadre du programme de réhabilitation de l'ancien tissu urbain à haute valeur architecturale et historique dans la ville d'Oran ont été réceptionnées en 2018. Il s'agit du siège de l'Assemblée populaire communale d'Oran (Hôtel de Ville), le siège de la Chambre de commerce et l'ancien siège du Consulat américain sis au boulevard de l'ALN (Front de Mer). Aussi, les services de la wilaya ont décidé de restaurer 24 immeubles sur un total de 66 immeubles vestiges au quartier Sidi El-Houari.

Contrôle d'hygiène des commerces au centre-ville Des mises en demeure, des propositions de fermeture et des saisies

Houari Barti

Un restaurant et une pâtisserie du centre-ville ont fait l'objet avant-hier de propositions de fermeture alors que sept autres établissements, notamment une boucherie, des fastfoods et des restaurants, ont écopé de mises en demeure à l'issue d'une opération d'inspection et de contrôle menée conjointement par les services d'hygiène de la Délégation communale El Emir (centre-ville) et de la Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE).

Selon des sources communales, l'opération qui s'est déroulée en présence d'un médecin vétérinaire mobilisé par les services de la daïra d'Oran, s'est soldée par la sai-

sie de 50 kg de viande et la destruction d'une dizaine de kg de différents produits préparés la veille. Lors de l'inspection du restaurant et de la pâtisserie ayant fait l'objet d'une proposition de fermeture, les agents de contrôle ont également découvert 11 boîtes de moutarde périmentées depuis trois mois et 10 autres boîtes de lait écrémé péri-

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Cheikh Fatma, 86 ans, Mimosas

Haji Taïb, 73 ans, Tlemcen

Sahli Benaoumer Mohamed, 26 ans, Bastié

Taref Moustapha, 69 ans, USTO

Horaires des prières pour Oran et ses environs

28 jounada ethania 1442

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h29	13h18	16h19	18h46	20h04



RuJOUR Le Jour

QUINZE MILLIARDS

DE DOLLARS DE REVENUS
Pour UN LABORATOIRE.

ILS DEVRAIENT
NOUS PAYER
POUR NOUS
VACCINER!



NED MEDDINE - 01/02/21

Fermée depuis près d'une décennie L'ex-décharge de Cap Falcon en quête d'un projet de réaménagement



Rachid Boutlelis

bon escient cette immense superficie, en lieu de déversement pour toutes sortes de déchets de matériaux de construction et autres détritus.

L'annonce il y a quelques jours d'une opération d'aménagement de la décharge d'El Kerma sur une superficie de 85 ha et la reconversion en parc de loisirs au profit des habitants de la wilaya d'Oran n'a pas été sans susciter la réaction de nombreux habitants de la localité de Cap Falcon, qui attendent depuis près d'une décennie un projet pour réaménager la décharge située à moins d'un kilomètre de leurs habitations. En effet, il y a une vingtaine de jours, le directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane, a fait état de plusieurs projets lancés pour éliminer les grandes décharges anarchiques, dont celle de la commune d'El Kerma à Oran où l'opération d'élimination des déchets a été achevée, en attendant la reconversion de ce site en parc de loisirs.

S'inscrivant dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Environnement visant à dépolluer et préserver l'environnement, ce projet vient compléter le programme déjà mis en œuvre pour éliminer les décharges anarchiques, à l'instar de Oued Smar (Algier), El Berka Zarka (Annaba), outre les décharges anarchiques de Tiaret et de Tébessa, a ajouté le premier responsable de l'AND. Située au cœur de la ZET, la décharge municipale de Cap Falcon végète dans la désuétude la plus exécable et ce, depuis son éradication neuf années auparavant suite à la réalisation d'un centre d'enfouissement technique, CET, dans la municipalité d'El Ançor. S'étendant sur plus de 14 hectares, cette décharge s'est transformée, au fil du temps et en l'absence d'un esprit créatif à même d'exploiter à

Un investisseur a bien tenté de réaliser sur une partie de cette assiette un petit projet d'utilité publique relatif à une plantation d'arbres, dans le cadre de la forme Calpi, mais cependant, croit-on savoir, aucune aide ne lui a été proposée pour le concrétiser. Il importe de noter que cette décharge communale, qui a été éradiquée au début de l'année 2012, a été inscrite sur une liste de propositions de projets d'utilité publique, présentées par la daïra d'Aïn El Turck à la wilaya dans le cadre du programme quinquennal 2013/2017. Il avait été question à l'époque d'une étude de faisabilité pour la réalisation d'un projet de grande envergure, relatif à la réalisation d'un parc aquatique et d'un lieu de détente pour les familles, ainsi que des aires de jeux pour enfants, que devrait abriter la superficie en question. Un projet également mort-né bien que pourtant il a été accordé par la wilaya d'Oran.

Notons encore que cette proposition d'inscription de réalisation d'un parc aquatique avec toutes les commodités nécessaires et répondant aux normes universelles a été formulée lors d'un conseil qui a regroupé les exécutifs communaux des quatre APC et les responsables des différents services concernés et ce, sous la présidence de l'ex-chef de la daïra de cette époque. Le projet en question a constitué l'un des principaux thèmes lors de cette rencontre mais cependant il demeure à ce jour toujours en veilleuse et ne semble nullement être près d'être réalisé.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Met en location appart F4 au 1er étage bien aménagé seul ou avec ascenseur, toutes commodités chauffage/C, interphone, gde cour, dans un immeuble de 3 étages neuf et sécurisé à haï el Badr Cité Petit/ Oran - Tél : 0552.92.96.03

■ Promotion immobilière «EMI TURKISH» vous propose des appartements haut standing de type F2/F3/F4/F5 en vente sur plan au niveau de la forêt « El Menzah » (ex-Canastel) ORAN. Contactez-nous sur 0770.96.45.63/64 ou sur Fixe : 041.83.84.26

■ A louer F3, 6e étage avec 2 ascenseurs, bien aménagé bien ensoleillé, situé Akid Lotfi, Oran - 0771.05.99.16

■ A vendre 3 Apparts F5, 174 m² avec 4 balcons + garage individuel de 26 m², 3 façades + F3, 123 m² + terrasse 50 m² dans immeuble de 4 étages, 1er, 2e, 3e F5 et 4e F3 cuisine équipée, Hachimia Belgaid - Tél : 0550.96.08.41

■ A vendre à Mostaganem F3, 2e étage 3 façades, bien aménagé. Tél fixe, climatiseur par désistement - Tél : 0696.38.48.19

■ Location F4 résidence Beâabad, en face hôpital pédiatrie, 1er étage avec garage - vente F2 Yasmine 2 / 4e étage - Location ou vente local boulevard Dubai, Akid Lotfi, 2 rideaux 107 m² - Tél : 0555.40.37.76

■ A vendre un appartement F3, superficie 67 m², bien aménagé, bien ensoleillé, situé derrière l'hôtel Vendôme Khaled prix après visite - Tél : 0696.98.55.86

■ Vente appartement F4, 122 m², ensoleillé, bien agencé et sans vis-à-vis dans une tour de 38 logts avec ascenseur, cité clôturée et sécurisée avec vaste parking extérieur et aire de jeux pour enfants Loc. Tour CNEP Haï Fel-loucen ORAN (près du rond-point d'el bahia) - Tél : 05.49.19.30.50

■ A vendre à ORAN à Lotfi/ Centre-ville F4 meublé de 130 m² au 7e étage avec ascenseur, 3 façades, 3 chambres avec balcons individuels, grand salon, salon à manger, cuisine, SDB, toilettes et placard. Prix 1 Milliard 950 millions - Tél : 0560.19.75.28

■ A vendre des appartements promotionnels F5 de 160 m² 2 façades, pas de vis-à-vis, situés à Bir El Djir - ORAN - Tél : 0550.83.13.12

■ A louer appartement F2, bien aménagé, à HLM, en face la Météo d'Oran, avance une année. Prix 22.000 DA/ mois, négociable, Tél : 0541.70.55.39

VILLAS

■ Je vend une villa à Belgaïd 145 m² R+2 dans une résidence promotionnelle clôturée avec poste de contrôle à l'entrée surveillance 24/24 toutes commodités nouvelle construction libre de suite Prix 5 milliards - tél : 0781.97.00.50

■ Echange habitation R+1 R : 2 garages sup 160 m² bâtie, actée + L.F (eau + 380 (FM) + ligne fixe Internet), 02 façades à Bouyakour, daîra de Boutlélis pas loin de l'autoroute, contre bâtisse de 100 à 120 m² environs ou autres - Tél : 0669.59.63.22. Etudie toute proposition

■ A louer immeuble à Boutlélis, centre-ville (endroit stratégique) '(2) apparts au 1er et 2e étage, RDC, hall d'entrée, avec toutes comm. Local avec arrière-boutique de 70 m², équipement sanitaire, double accès, façade avec rideau élect., et vitrage, chauff central et alimentation en eau individuelle, pour chaque appt, (achevée en 2020). Sup assiette 130 m² (double faç.) ; convient pour usage professionnel et habitation (cabinet médical ou Labo d'analyses médicales) Tél : 0771.88.83.32

Société recrute

- Agents de sécurité

Diplôme et expérience exigés

Résider à Oran ville

Envoyer CV à

recrutements22021@gmail.com

EMPLOIS

■ Entreprise BTP à Oran cherche chauffeur poids lourd. Contacter : 0770.77.53.81 - 0771.28.25.04

■ Cabinet de groupe médical, bien situé et bien agencé sur Oran (Belle Vue, Akid Lotfi), cherche un dermatologue «femme» en collaboration. Contactez-nous au numéro N° : 0559.35.31.70 (de 10h00 à 17h00).

■ Bureau d'études cherche Juriste habitant environs Seddikia Oran - mail : gef019@yahoo.fr

■ Institut professionnel d'esthétique et de rééducation sis à ORAN cherche réceptionniste présentable et des employées (femmes) sérieuses, même débutantes ou un universitaire. Poss. poste de travail à mi-temps - 0553.18.41.04

■ Recrute téléopérateur, téléopératrice PARFAITEMENT FRANCOPHONE. Expérience exigée min 3 mois. Formation assurée - 0778.61.96.47 : call.business.call.rh@gmail.com

VEHICULES

■ Vends Renault Kangoo vitrée 2021 (00 km) - Tél : 0561.26.20.23

■ Achat véhicules accidentés ou en panne légers et lourds Tél : 023 24 33 83 / 0550 59 03 60 0771 39 49 82

■ Vend Renault Kangoo 2020. Gris Argent 24 000 Km - Pas de courtier - Tél : 0656.19.19.74

CONDOLÉANCES

M. Abderrahim KORSO et sa famille de Tlemcen viennent d'apprendre le décès de M. Hami ALI-CHAOUCHE
En ce douloireux évènement, ils s'associent au deuil des familles ALI-CHAOUCHE et DALI-YAHIA et leurs présentent leurs sincères condoléances.

إنا الله و إنا إليه راجعون

TERRAINS

■ Vends terrain 600 m² à ORAN Bel air - Tél : 0550.54.08.04

■ Vends terrain zone industrielle Hassi Ameur 15000 m² - Tél : 0555.89.08.39

■ A vendre lot de terrain. Sup 1.137 m², 2 façades, une de 20 m, sur l'avenue et 2e, 18m en parallèle. Acté + Livret foncier; bien situé à avenue d'Oujda / Oran. Convient clinique, Labo d'analyses, promotion immobilière...etc. Tél : 0782.47.10.32

■ A louer terrain clôturé 2.500 m², Zone Hassi Ameur - Tél : 0550.55.10.13

LOCAUX

■ Vends matériel dressing - 0770.68.43.03

■ TLEMCEN : Cherche associé pour hôtel classé 3 étoiles en plein BD, clientèle assurée. Pour visite RDV Tél : 0773.70.27.36

■ Maçon très longue expérience, faïence, dalle de sol, marbre, pierre etc... - Tél : 0540.63.85.44

■ A vendre à Bel Air, ORAN, à 50 m du bd Froment Coste, local commercial de 160 m² (20 m² au RDC et 140 m² au 1er) acté, entrée indépendante et place de parking, au RDC, bureau P-DG, grand open space, 2 SDB, convient à fonction libérale avec plusieurs lignes de téléphones et Wifi. Prix 1 Milliard 950 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ Cause cessation d'activité, vends à ORAN, 1 photocopieuse de plan Xerox 6204, 1 Tracteur HP 500 + 1 photocopieuse A3/A4 Canon IR3300, 1 plieuse de plan 'Regma', 1 dupli-copieur - Tél : 0771.21.95.54 / 0772.78.76.76

■ Achat pianos demi queue et droit, état neuf. Tél : 0550.53.11.47

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en Esthétique : Visagisme, Maquillage, Massage, Soins du visage, épilation, Manucure et Pédicure, Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adressse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta, Oran

■ Achat pianos demi queue et droit, état neuf. Tél : 0550.53.11.47

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en coiffure Dames : Technique de coiffage, Visagisme, Coupe, Coloration, Chignons, Traitement capillaire - Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adressse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta Oran

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en Esthétique : Visagisme, Maquillage, Massage, Soins du visage, épilation, Manucure et Pédicure, Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adressse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta, Oran

■ Cause cessation d'activité, vends à ORAN, 1 photocopieuse de plan Xerox 6204, 1 Tracteur HP 500 + 1 photocopieuse A3/A4 Canon IR3300, 1 plieuse de plan 'Regma', 1 dupli-copieur - Tél : 0771.21.95.54 / 0772.78.76.76

■ Achat pianos demi queue et droit, état neuf. Tél : 0550.53.11.47

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en coiffure Dames : Technique de coiffage, Visagisme, Coupe, Coloration, Chignons, Traitement capillaire - Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adressse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta Oran

PENSÉE

Le 11.02.2006

11.02.2021

A ma tante RAHMA

Sa douceur, sa gentillesse, son dévouement restent tant ineffables qu'ineffaçables.

Une pieuse pensée et une prière en sa mémoire.

Allah Yarhmek Tata Lâaziza !

MOKRANI Amina

PENSÉE

Le 10/02/2012 nous a quittés,

pour sa demeure éternelle, notre cher père

Kouadria Ahmed

- Il y a 02 ans, le 13/02/2019, nous quittait à jamais ma très chère mère

Kouadria Halima

Vous laissez grande vide que le temps ne pourra jamais combler. Vous laissez manqué mes parents. Nous ne vous oublierons jamais.

Votre famille, vos enfants et vos filles demandent à tous ceux qui vous ont connus et aimés d'avoir une pieuse pensée pour vous.

Que Dieu vous accueille en Son Vaste Paradis.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

« قلوا إنا لله و إنا إليه راجعون »

Votre fils Noredine

PENSÉE

Le 10/02/2012 nous a quittés notre mère, belle-mère et grand-mère

Mme BOUHACENE née ISSAD Farida

Femme d'une très grande bonté et générosité, fille d'une grande famille bel-abbesienne, laissant ainsi un grand vide. Que Dieu accueille la défunte en Son Vaste Paradis

et la bénisse de Sa Sainte Miséricorde.

A Dieu nous appartenons et à Lui seul nous y retournerons.

PENSÉE

Le 11 février 2018 nous a quittés notre mère, belle-mère et grand-mère

Mme BOUHACENE née ISSAD Farida

Femme d'une très grande bonté et générosité, fille d'une grande famille bel-abbesienne, laissant ainsi un grand vide. Que Dieu accueille la défunte en Son Vaste Paradis

et la bénisse de Sa Sainte Miséricorde.

A Dieu nous appartenons et à Lui seul nous y retournerons.

DÉCÈS

Docteur BENKOULA ALI, né le 22 janvier 1930,

décédé le 07 février 2021

إنا الله و إنا إليه راجعون

Tes nièces Mme BENMRAH,

Mme BENHENDA, Mme BRAIM

PENSÉE

Six ans après, nos cœurs pleurent encore l'insurmontable douleur de ce mercredi 11 février 2015.

Il y a des larmes qui ne cessent jamais de couler, des vides qui ne comblent jamais, des souvenirs qui ne s'effacent pas et des personnes qu'on ne remplace jamais. Les sourires reviennent mais uniquement pour masquer la peine.

Merci à tous ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pensée pieuse pour Mustapha Amine

Repose en paix mon fils, Allah yerhmek

La famille Maghni

PENSÉE

■ Met en location appart F4 au 1er étage bien aménagé seul ou avec ascenseur, toutes commodités chauffage/C, interphone, gde cour, dans un immeuble de 3 étages neuf et sécurisé à haï el Badr Cité Petit/ Oran - Tél : 0552.92.96.03

■ Promotion immobilière «EMI TURKISH» vous propose des appartements haut standing de type F2/F3/F4/F5 en vente sur plan au niveau de la forêt « El Menzah » (ex-Canastel) ORAN. Contactez-nous sur 0770.96.45.63/64 ou sur Fixe : 041.83.84.26

■ A louer F3, 6e étage avec 2 ascenseurs, bien aménagé bien ensoleillé, situé Akid Lotfi, Oran - 0771.05.99.16

■ A vendre 3 Apparts F5, 174 m² avec 4 balcons + garage individuel de 26 m², 3 façades + F3, 123 m² +

SIDI BEL-ABBÈS

Décès de deux malades, trois responsables de l'hôpital psychiatrique suspendus

La direction de la Santé et de la Population (DSP) de Sidi Bel-Abbès a annoncé mardi la suspension à titre conservatoire de trois responsables de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en psychiatrie de la wilaya suite aux décès de deux malades hospitalisés.

La décision de suspendre à titre conservatoire le responsable

de la permanence et deux contrôleurs médicaux de l'établissement hospitalier est intervenue suite au décès lundi soir de deux malades d'une vingtaine d'années, a expliqué le DSP.

Les deux malades, qui suivaient une thérapie à l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie, sont morts dans deux incidents distincts, l'un

qui se trouvait dans un état d'hystérie a été mis en isolement par mesure de précaution et l'autre s'est suicidé par pendaison dans sa chambre d'hôpital, a-t-on relevé.

Des enquêtes ont été ouvertes par la DSP et les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de ces incidents, a-t-on fait savoir.

MAGHNIA

Affluence de donneurs de sang malgré le coronavirus

Khaled Boumediene

En cette période de pandémie du coronavirus, Dr Benmansour Boucli Faïza, Dr Selka Zakia, les biologistes Ziane Zoulikha, Benchaachou Sofiane, Stitou Zakaria et Boumediene Adel ainsi que la responsable de la collation, Kebir Fatima, du Centre de transfusion sanguine (CTS) de Tlemcen, ont accueilli avec un grand soulagement, mardi dernier, plus de 120 donneurs de sang au centre universitaire de Maghnia. Cette grande affluence inattendue a surpris toute l'équipe du CTS de Tlemcen. « En période de pandémie du coronavirus, on pouvait légitimement se demander si les donneurs de sang allaient se mobiliser et répondre présent à la collecte organisée à l'université de Maghnia. Et la réponse est clairement oui. Il y a eu beaucoup de monde, surtout les professeurs, le personnel administratif et les agents de sécurité. Nous avons

réussi à collecter 78 poches de sang et ce, malgré que nous ayons renvoyé quelques 34 donneurs contre-indiqués et ce, après leur consultation avant le prélèvement. Je dois avouer que nous n'avons jamais collecté un tel nombre de poches, c'est donc une première dans cette institution universitaire de Maghnia », se réjouit Dr Benmansour Boucli Faïza, 31 ans de service. Cette journée de collecte de sang a été organisée par l'Organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté (OAEC) de Tlemcen, en collaboration avec l'Union générale des étudiants libres (UGEL). Le message de l'OAEC et de l'UGEL est clair : il s'agit avant tout de mobiliser de nombreux citoyens pour donner un peu de soi en cette crise de la Covid-19 et de faire réveiller la solidarité et d'obtenir des dons suffisants pour les malades qui en ont besoin, notamment en réanimation. « Il y a des femmes qui accouchent, des malades du

cancer, des accidentés de la route, qui doivent continuer à être sauvés. Notre objectif est donc de contribuer à la constitution des stocks de la banque de sang du Centre de transfusion sanguine, qui enregistre actuellement, selon les responsables, une chute des stocks du sang ou de plaquettes plus ou moins marquée par rapport au premier temps de l'apparition de la Covid-19 dans notre wilaya où les stocks étaient suffisants à cause des dons qui ont précédé cette pandémie », précise le président de l'OAEC de Tlemcen, Cherki Abdeldjallil. Dans ce cadre, de nombreuses mesures ont été prises pour limiter au maximum la propagation de la Covid-19, comme l'explique Dr Benmansour Boucli Faïza. « Tout a été prévu : la distanciation, la gestion des flux, le gel hydroalcoolique, le port du masque des personnels, des bénévoles et des donneurs, pour éviter la propagation du virus », explique-t-elle.

Le DG des douanes inaugure le nouveau siège de l'inspection divisionnaire

Cheikh Guetbi

Une visite de travail et d'inspection a été effectuée par le directeur général des douanes à Maghnia où il s'est enquis des efforts, des moyens et des résultats de ses services dans cette région. Accompagné par le wali de Tlemcen, du P/APW et des autorités civiles et militaires, le DG a procédé à l'inauguration du nouveau siège de l'inspection divisionnaire qui se caractérise par

une architecture moderne ainsi que par ses bureaux spacieux et aérés dotés de moyens modernes de gestion. Des explications relatives aux bilans et aux efforts consentis par les différents services ont été présentées par l'inspecteur divisionnaire local avant que le DG ne préside une cérémonie où d'anciens douaniers ont été honorés.

La direction régionale des douanes de Tlemcen a opéré des saisies de diverses mar-

chandises pour un montant de 252.261.700 DA où celui des amendes dues est de l'ordre 1.826.056.580 DA. Quant à la valeur de recouvrement, elle est de 309.695.528 DA. Le DG s'est ensuite dirigé vers l'ancien siège de l'inspection divisionnaire où il a passé en revue les réfections et rénovations qui y ont été effectuées. Le DG s'est ensuite dirigé vers la daïra de Gha zaouet où il a visité l'inspection divisionnaire et le port.

AÏN TÉMOUCHE

Le marché du poisson au menu

Les participants à un atelier traitant du thème de régulation du marché de produits halieutiques ont mis l'accent, mardi à Aïn Témouchent, sur l'importance d'organiser la chaîne de commercialisation et de contrôler son circuit pour une maîtrise des prix et la régulation du marché.

Plusieurs opérateurs économiques activant dans le secteur de la pêche ont soutenu que la création de marchés de gros des produits halieutiques contribue à l'organisation de la chaîne de commercialisation et au contrôle des prix de manière régulière.

Le secrétaire général de la wilaya d'Aïn Témouchent, Sami Medjoubi a indiqué que la wilaya est pilote en matière de pêche et assume son rôle important pour contribuer à réguler le marché des produits halieutiques, surtout que la production

de la wilaya acheminée vers plusieurs wilayas du pays.

Il a souligné que cet atelier de concertation élargi à tous les partenaires du secteur vise à établir un vrai diagnostic de la commercialisation des produits halieutiques et à présenter des propositions pratiques permettant d'élaborer un plan d'action qui contribuera à la maîtrise du marché des produits halieutiques.

Pour sa part, le directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, Medjdoub Benali a valorisé le niveau des investissements dans le secteur parmi les projets enregistrés dans la wilaya, soulignant que cependant la chaîne de commercialisation est restée inchangée et doit être comblée par des mesures pratiques auxquelles tous les partenaires adhèrent.

Le directeur du commerce d'Aïn Témouchent, Abderrahmane Kidji

a proposé l'accès à des marchés de proximité inexploités dans la wilaya et les soumettre à l'exploitation par des opérateurs économiques activant dans le secteur de la pêche afin de commercialiser leurs produits halieutiques de manière organisée.

Des professionnels ont soulevé la question du poisson surgelé et congelé importé mis en vente dans les ports de pêche de la wilaya au détriment du poisson frais local, ce qui affecte directement les prix, proposant d'assainir le port des vendeurs anarchiques comme solution pratique pour réguler le marché des produits de pêche.

Des interventions ont mis l'accent sur l'importance d'activer une charte d'éthique professionnelle qui rassemble les professionnels de la pêche et les opérateurs activant dans la commercialisation des produits halieutiques.

MASCARA

Mises en demeure pour des chantiers d'écoles

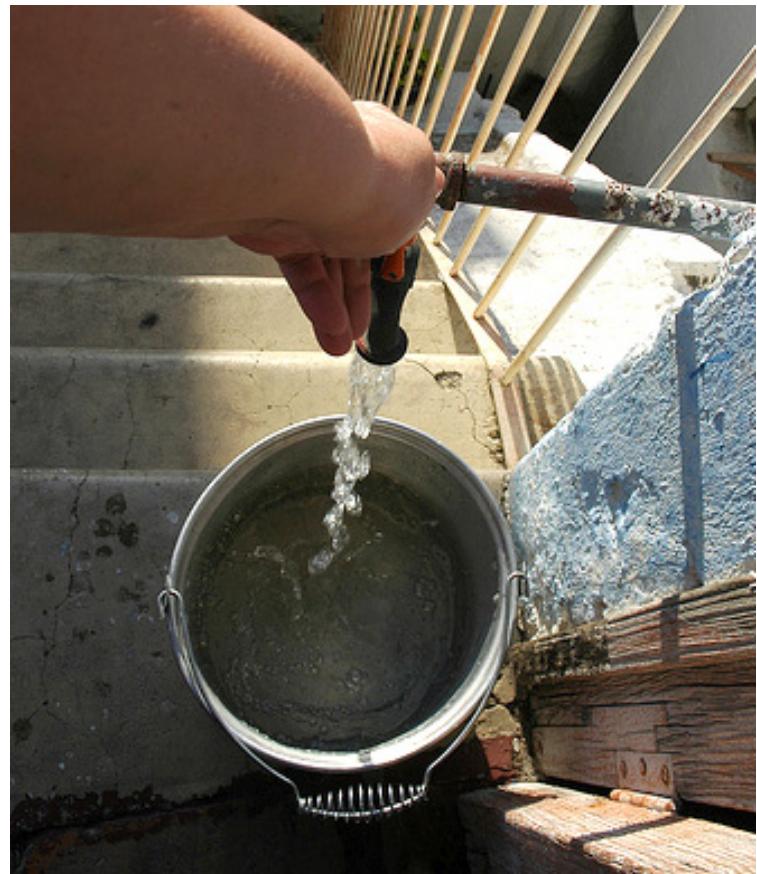
Belkacir Mohamed

Dans le cadre du programme de réalisation d'infrastructures notamment au profit du cycle primaire pour la rentrée scolaire 2021/2022, des inspections sont menées au niveau des chantiers en cours. Parmi les 14 groupes scolaires prévus pour la prochaine rentrée des classes, sept situés dans les zones d'ombre ont fait l'objet de visites d'inspection. Dans les localités de Bou-Henni, Bouhanifia, Froha, Ghriss, Matemore et deux quartiers de Mascara, les entreprises de réalisation ont été sommées d'accélérer la cadence des travaux pour livrer les projets en question entre mars et avril. Trois chantiers tournent au ralenti et accusent

un retard sans compter la mauvaise qualité des travaux. Les responsables de ces chantiers ont été incités à y remédier, de même que leur bureau d'études. Un ultimatum leur est accordé pour se ressaisir, faute de quoi, elles seront portées sur la liste noire des entreprises défaillantes. Le nouveau directeur de l'éducation a fait savoir que son secteur vient de bénéficier de l'inscription de trois autres groupes scolaires pour les écoliers des villages de Menaouer, Sidi Boussaid et Tighennif, tout en rappelant que quatre CEM et trois lycées sont en cours de réalisation. Toutes ces nouvelles infrastructures permettront à désengorger les écoles surchargées, et aussi éviter aux élèves les longs déplacements, a indiqué le wali.

TISSEMSILT

Coupure d'eau dans trois communes



Trois communes de la wilaya de Tissemsilt enregistreront ce jeudi une coupure d'eau pour travaux d'aménagement, a-t-on appris hier auprès de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette suspension touchera les communes de Theniet El Had, Sidi Bou-touchent et les villages de la commu-

ne de Layoune, à cause de travaux programmés pour l'aménagement de la station de pompage 3 de la chaîne de production du barrage de Derder (wilaya d'Aïn Defla), a-t-on indiqué.

L'unité de l'ADE a souligné que l'opération d'alimentation en eau potable reprendra de manière régulière une fois les travaux achevés.

CHLEF

Une nouvelle cellule de proximité de l'ADS

Abbad Miloud

Le directeur de l'action sociale a annoncé, avant-hier, lors d'un point de presse qu'il a animé dans son bureau, la mise en place, prochainement, d'une cellule de proximité dans une des communes de la daïra de Zeboudja. Elle viendra renforcer les quatre existantes au niveau des communes de Sendjas, Beni Haoua, Oued Fodda et Aïn Merane. Ces dernières dépendent de l'agence de développement social (ADS), antenne de Mostaganem. Chaque cellule est composée d'un médecin, d'un psychologue clinicien, d'un sociologue de famille et d'une assistante sociale. Les quatre structures sont dotées de tout l'effectif à l'exception de celle de Sendjas qui manque encore de médecin. Le premier respon-

sable du secteur rassure qu'il sera recruté dans les tout prochains jours. Malgré ce déficit à Sendjas, il a été réalisé, l'année écoulée, 6.843 interventions de différentes natures telles les enquêtes sociales, l'assistance psychologique, l'accompagnement social pour les familles démunies, la prise en charge urgente et la consultation médicale, entre autres. Les cinq cellules constituent un outil de travail pour la direction de l'action sociale pour identifier les maux qui rongent des pans de la société éligibles au soutien de l'Etat et même de la prise en charge par différentes structures habilitées. Elles permettent de mieux identifier les besoins de la population rurale pour l'inscription de projets dans le cadre du programme de développement communautaire.

ANNABA

L'appel des écoles privées de formation professionnelle

A. Ouélaa

Plusieurs gérants de Centres de formation privés de la wilaya de Annaba ont exprimé leur ras-le bol des entraves auxquelles, disent-ils, ils font face. Il s'agit entre autres de l'obligation de se conformer au nouveau cahier des charges mis en place par le ministère de tutelle, celui du 04/11/2018 du décret 243-17 que la direction de la Formation professionnelle « cherche à en anticiper l'application, alors qu'un délai de 04 ans leur a été accordé par le ministère de tutelle.

« En ce sens, diront nos interlocuteurs, quand vous cherchez à dispenser une formation qualifiante ciblée, l'on nous rétorque que vous n'avez pas les moyens pédagogiques, sachant que ces formations répondent aux besoins du marché de l'emploi ».

Il s'agit de se conformer à une nomenclature qui elle-même est dépassée, selon ces gérants privés de Centres de formation professionnelle. Et de se demander « pourquoi laisse-t-on faire les écoles qui n'ont pas d'agréments et qui délivrent des attestations, alors que nous, étant agréés, on nous mène la vie dure? » Pourtant, disent-ils encore, le ministère de la Formation professionnelle fait tout pour faciliter le travail des centres privés allant jusqu'à octroyer de larges prérogatives aux directeurs de la Formation professionnelle comme la délivrance des agréments, qui était par le passé, du ressort du wali puis du ministère. « Il y a aussi le délai de deux ou trois mois pour valider les listes des stagiaires, entre temps, les stagiaires abandonnent et la formation est perdue avec comme argument de la direction

de la Formation professionnelle le fait d'être en retard. Les difficultés pour organiser les examens et le dépôt du courrier ont aussi été évoquées par les concernés. Il a été aussi relevé que certaines listes, établies avant l'année dernière juste avant l'apparition de la pandémie, soit au mois de mars, attendent d'être validées malgré les nombreuses correspondances qui ont été adressées.

Approché, M. Zebar Abdelkader, directeur de la Formation professionnelle, en présence d'un chef de service chargé du partenariat et de la formation continue, a bien voulu répondre aux problèmes soulevés par ces gérants de centres privés de la formation professionnelle.

Pour ce qui est du décret ministériel sur la conformité, il dira qu'un nouveau décret a été publié, en 2020, accordant un délai de quatre ans, à ces centres pour se conformer au nouveau cahier des charges. Et la direction ne cherche nullement à en anticiper l'application, mais il est de son devoir de rappeler aux concernés la nécessité de s'y conformer.

S'agissant des listes, il y a un délai à respecter, à partir de deux mois clés, septembre et février. Le courrier est reçu normalement et les portes sont ouvertes tous les jours pour tout le monde, ajoute notre interlocuteur.

Pour ce qui est des centres activant avec des registres de commerce, leurs attestations ne sont pas reconnues, rappelle encore le directeur de la Formation professionnelle.

Enfin, poursuivra ce dernier, le travail effectué par ses services est transparent et conforme à la réglementation en vigueur et par conséquent n'est au-dessus de la loi.

JIJEL

Le volume d'échange de marchandises au port de Djendjen augmente

Le port de Djendjen a connu durant l'année 2020 une augmentation de 7 % du volume d'échange de marchandises en dépit de la conjoncture sanitaire exceptionnelle due à l'épidémie du Covid-19, a indiqué mardi, le président directeur général du port, Abdeslem Bouab. «En dépit de l'impact de l'épidémie du Covid-19 sur ses activités, le port de Djendjen a enregistré en 2020, une augmentation de 7 % du volume d'échange de marchandises atteignant 4,75 millions de tonnes contre 4,4 millions de tonnes en 2019», a-t-il précisé à l'APS. M. Bouab a déclaré que «c'est la première fois depuis l'entrée en activité du port que le volume des exportations égalise celui des importations», relevant que ce «bon qualitatif», a été réalisé grâce aux grandes opérations d'exportations effectuées par plusieurs entreprises algériennes, notamment les cimenteries, à leur tête le groupe public GICA avec l'ex-

portation de 2,3 millions de tonnes de clinker et ciment. Le port a connu aussi des opérations d'exportations de diverses marchandises dont le sel, le liège et l'huile d'olive, selon la même source qui a révélé que l'huile d'olive a été exporté par un particulier. Le responsable de la même entreprise portuaire a souligné une baisse des importations de céréales via le port par l'Office nationale des céréales en raison de l'augmentation de la production nationale durant la saison agricole 2019/2020.

Pour l'année 2021, les responsables du port prévoient un volume d'échange de marchandises de plus de 5 millions tonnes avec notamment des prévisions d'exportations de matériaux de construction dont le fer, suite à la conclusion de l'usine sidérurgique de la zone industrielle de Bellara d'El Milia d'accords pour l'exportation de 300.000 tonnes de fer vers plusieurs pays.

BATNA

Des spécialistes dépêchés pour examiner des gravures rupestres

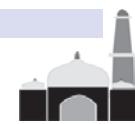
Une équipe de spécialistes de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Batna sera dépêchée mercredi vers un site montagneux de la région où des gravures rupestres ont été découvertes et dont des photos ont été largement diffusées sur les réseaux sociaux, a-t-on appris mardi auprès de cette direction. Ces spécialistes en patrimoine et sites historiques inspecteront le site qui se trouve dans une zone

montagneuse entre la localité de R'haouat dans la commune de Hidoussa et la commune de Taxlent pour en vérifier l'authenticité des gravures et prendre les mesures nécessaires», a précisé à l'APS, le directeur de culture, Omar Kebbour. Des photographies de gravures rupestres de ce site qui se trouve dans la wilaya de Batna ont connu une large diffusion sur les réseaux sociaux.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

28 jourada ethania 1442

El Fedjr 06h00	Dohr 12h49	Assar 15h48	Maghreb 18h15	Icha 19h34
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TIZI-OUZOU

Des explications sur la hausse du prix du poisson

La désorganisation du circuit de commercialisation est l'une des principales causes de la hausse des prix du poisson au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué mardi à l'APS, le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH).

Abdelhafidh Belaïd a observé que cette désorganisation du circuit de commercialisation est l'une des principales causes évoquée lors d'une réunion qui s'est tenue, hier lundi au siège de la wilaya ayant regroupé l'ensemble des intervenants dans le secteur de la pêche dont les directions du commerce, de l'industrie, des services agricoles, l'Inspection vétérinaire, les Gardes côtes, la chambre de la pêche, l'unité de wilaya de gestion de sports de pêche (UGPP) et les professionnels armateurs et mandataires.

Le diagnostic fait par les participants à cette séance de travail, présidée par le DPRH, fait ressortir également d'autres problèmes qui ont entraîné une augmentation des prix des produits halieutiques. Il s'agit notamment de la multiplication du nombre d'intermédiaires dans la commercialisation et l'absence d'un contrôle au niveau des ports, a-t-il signalé.

A ce propos, il a observé que «l'UGPP ne contrôle pas l'accès au port et c'est n'importe qui, qui vient acheter du poisson qu'il soit mandataire ou pas», a-t-il dit, observant que la wilaya ne dispose pas de mandataires, mais de revendeurs du poisson au détail. M. Belaïd a, en outre, fait cas

d'un problème réglementaire concernant l'activité de mandataire. Une proposition a été faite lors de la même réunion pour «la promulgation des textes réglementaires à même de régulariser la situation des mandataires».

Parmi les autres contraintes évoquées par les participants, la non-exploitation de la halle à marée du port d'Azeffoune pour un problème de quai de débarquement. «Nous avons une halle à marée au port d'Azeffoune qui a été réceptionnée mais qui n'est pas encore fonctionnelle à cause de certains litiges», a indiqué le DPRH.

La réduction des niveaux de débarquement et l'accroissement continu de la demande particulièrement pendant les périodes hors saison, comme c'est le cas actuellement, sont également parmi les causes de la hausse des prix du poisson, a-t-il ajouté.

Il a expliqué que le quai destiné aux embarcations des Gardes-côtes «est actuellement obstrué par une épave». L'UGPP, a-t-il ajouté, a saisi la justice contre l'armateur propriétaire de l'épave pour qu'il procède à son enlèvement afin de débloquer le quai», a-t-il dit.

Le dégagement du quai devrait intervenir incessamment mais en attendant, une solution de rechange a été trouvée et consiste à aménager un autre quai provisoire pour rendre fonctionnelle la halle à marée et y entamer la vente en gros de poisson, a souligné le premier responsable du secteur.

Des armateurs de sardiniers présents à la même rencontre, ont évoqué des problèmes financiers, liés notamment au délai de remboursement du crédit à taux d'intérêt bonifié à 100%, accordé par la banque durant la campagne sardine.

Le délai de remboursement d'une année est jugé «très court» par ces derniers qui souhaitent le voir prolongé sur deux ans, a-t-on appris du même responsable.

«La prise en charge de cette préoccupation permettra aux armateurs d'acquérir les équipements et d'effectuer les réparations nécessaires pour pêcher plus de poissons», a-t-il soutenu.

Les mêmes armateurs ont aussi demandé une exonération de TVA, la réduction du prix du gasoil et des facilitations douanières pour ceux qui veulent importer ces équipements de l'étranger, a-t-on appris du même responsable.

Lors de cette réunion une commission intersectoriel regroupant les différents intervenants dans le secteur de la pêche et présidée par le secrétaire général de wilaya a été mise sur pied. Elle va remettre au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, ses propositions visant à faire baisser les prix du poisson.

Ces propositions et celles d'autres wilayas côtières seront traitées dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action pour la régulation du marché des produits halieutiques, qui sera ensuite présenté au Gouvernement, a-t-on appris de même source.

LAGHOUAT

Une commission ministérielle à l'écoute des éleveurs

Une commission du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR) s'est rendue mardi à Laghouat pour rencontrer les professionnels locaux du secteur et prendre connaissance des préoccupations des éleveurs locaux relatives à la distribution de l'aliment de bétail, a-t-on appris de la direction locale des Services agricoles (DSA).

Tenue au siège de la DSA, la rencontre a été consacrée à l'étude des préoccupations des éleveurs en matière de distribution des aliments de bétail, ainsi qu'à la présentation des principes d'organisation de l'opération, conformément à l'instruction ministérielle N 959, a-t-on précisé.

M. Miloud Benomar, directeur central au MADR, a affirmé, dans ce cadre, que la situation s'est quelque peu compliquée

du fait d'un truchement de facteurs combinant la forte et croissante demande sur l'aliment de bétail, l'accroissement du cheptel et la rareté des fourrages en raison de la sécheresse ayant sévi cette année.

L'ensemble des parties ont convenu de la nécessité d'une bonne organisation, dans la transparence, de la distribution de l'aliment (son) aux véritables éleveurs, conformément aux mesures adoptées par la commission de wilaya chargée du suivi de l'opération, sous la conduite du wali.

Le président du Conseil national interprofessionnel d'élevage camelin, Abdelkader Toussat, a mis l'accent, de son côté, sur la concrétisation des recommandations de cette rencontre, dans le but de conférer une transparen-

BLIDA

Perturbation dans l'alimentation en eau potable

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) dont particulièrement les étages supérieurs des immeubles.

Cette situation est due à une baisse du quota d'eau transféré vers la wilaya, à partir de la station de pompage «3 Mazafran» d'Alger, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon la même source, toutes les cités des communes d'Ouled Aich, Beni Merad, Soumaa, et Guerouaou, ainsi que celles de la partie-Est de la commune de Blida, enregistrent des per-

turbations en AEP, dont particulièrem

ce totale à l'opération de distribution et faire parvenir aux éleveurs leurs quotas d'aliments.

Dépêchée par le ministre du secteur, la commission en question est constituée de deux directeurs centraux du MADR.

La rencontre s'est déroulée en présence de représentants de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), des responsables des services de régulation et d'appui technique, de l'inspection vétérinaire, de la Chambre agricole, de minoteries, des conseils interprofessionnels d'élevage camelin, d'élevage bovin, et des viandes rouges, ainsi que de l'Union nationale des paysans algériens, de la Fédération des éleveurs de la wilaya et d'éleveurs d'ovins.

stabilisation de ce quota, estimé à 30.000 M3/J. Des mesures d'urgences ont été entreprises par l'unité ADE de Blida, pour garantir un service minimum aux habitants de ces cités, à travers la mise au point d'un programme spécial prenant en compte le volume d'eau disponible, tout en mobiliant des citernes d'eau au profit des citoyens de ces communes, selon la même source.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

28 jounada ethania 1442

El Fedjr 06h14	Dohr 13h03	Assar 16h01	Maghreb 18h28	Icha 19h47
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Football - Ligue 1

Des opportunités à saisir pour les poursuivants

Adjal L.

En raison des obligations africaines de l'ESS, du CRB, de la JSK et du MCA, c'est une journée tronquée de quatre matches qui se disputeront vendredi et samedi.

Et comme ces rencontres reportées concernent les formations du haut du tableau, le classement général sera forcément provisoire.

De ce groupe, seul l'OM sera sur le point avec la réception du NAHD. Même si le football réserve parfois des surprises inattendues, on désignera les Médéens comme les favoris logiques face à une équipe du NAHD très irrégulière. Même l'entraîneur Bi-

lel Dziri a incité les gens d'Hussein Dey à voir la réalité en face. Quant aux Médéens, ils doivent toutefois se méfier d'un Nasria parfois à l'aise à l'extérieur. Si l'OM l'emporte, il rejoindrait les Sétifiens en tête, sachant que ces derniers ont un match en retard.

En fonction de ces rencontres reportées, plusieurs clubs vont tenter d'améliorer leur classement. C'est le cas de l'USMA. Bien que privée de plusieurs titulaires, l'équipe de Soustara entend récolter trois nouveaux points pour se rapprocher du groupe de tête, mais à condition d'éviter tout excès de confiance face à une équipe M'lilie en baisse de régime ces dernières semaines, mais qui a des atouts à faire valoir.

C'est le même cas de figure pour le MCO, lequel est en mesure de grignoter quelques places. En tout cas, les coéquipiers de Boutiche ont tout intérêt à rafler la mise, ce qui ramènerait un peu de calme dans la bâtie mouloudéenne, quelque peu secouée par divers problèmes. De son côté, le PAC, tout auréolé par son dernier exploit à l'extérieur, voudra récidiver. Dans la situation très confuse qui prévaut à Sidi Bel-Abbès, ce serait une sacrée surprise si l'USMBA réussirait à contrer des Pacistes, évidemment plus sereins et mieux armés sur tous les plans. Quant au RCR, il tentera de surfer sur la bonne dynamique pour récolter les trois points en jeu face à une JSM Skikda en panne avec quatre défaites d'affilée.

Enfin, le CABBA visera sa première victoire contre un NCM dont le parcours est peu rassurant.

Vendredi à 14h30

Alger: USMA - ASAM
Sidi Bel-Abbès (15h00): USMBA - PAC
Oran (15h00): MCO - USB

Samedi à 14h30

Relizane: RCR - JSMS
Médéa: OM - NAHD
B.B. Arréridj: CABBA - NCM

Ligue 2 - Groupe Est A vos crampons !

M. B.

Le coup de starter de la nouvelle version du championnat de Ligue 2 amateur, gérée dorénavant par la LNFA, sera donné demain dans le groupe Est, selon le programme établi par la ligue, alors que les forma-

tions des deux autres groupes Ouest et Centre, entreront en lice samedi. Une première journée placée sous le sceau de l'indécision, mais aussi de l'observation.

Bien que des changements aient été opérés au sein des effectifs, on peut supposer que les clubs ayant échoué

dans leurs tentatives d'accès à la saison dernière, ont la ferme intention d'arracher le seul ticket tant désiré.

On suivra demain avec curiosité les débats ASK-MOC et MCEE-DRBT, des équipes ayant déjà évolué en Ligue 1 et sur lesquels il faudra compter. Ceci dit sans oublier les formations comme le CA Batna, l'USM Khencela, l'USM Annaba et l'US Chaouia, qui ont une dette envers leurs supporters. En tout cas, nous aurons un aperçu du niveau des différentes équipes au terme de cette première journée.

Vendredi à 15h00

Chelghoum Laïd: HBCL NRB
Oum El-Bouaghi: USC CRBOD
Annaba: USMAn MSPB
Khroub: ASK MOC
Batna: CAB USMK
El-Eulma: MCEE DRBT

Tennis - Open d'Australie Djokovic malmené mais qualifié



Novak Djokovic a été mal mené, mais il a su imposer sa loi au valeureux américain Frances Tiafoe (64e mondial) 6-3, 6-7 (3/7), 7-6 (7/2), 6-3, mercredi au 2e tour de l'Open d'Australie.

Le N.9 mondiale n'a pas joué son meilleur tennis, mais il a su éléver son niveau et surtout la pression sur son adversaire aux moments im-

portants. Il affrontera au 3e tour un Américain, Reilly Opelka (38e) ou Taylor Fritz (31e). Chez les dames, le tournoi n'aura duré qu'un tour pour Bianca Andreescu.

La N.9 mondiale, très attendue pour son retour sur le circuit après 15 mois d'absence, a été éliminée dès le 2e tour par Su Wei Hsieh, 71e mondiale, en deux

sets, 6-3, 6-2. En manque de repères et trop inconsistante, la Canadienne, qui avait remporté l'US Open 2019, n'a pas réussi à résister au jeu solide de la Taïwanaise. Au troisième tour, Hsieh, N.1 mondiale en double, sera opposée soit à Venus Williams (81e), soit à l'Italienne Sara Errani (134e).

Ligue des champions d'Afrique: Zamalek-MCA, aujourd'hui à 20h00

Un défi de taille pour le Doyen

M. Zeggai

les représentants algériens.

Il s'agit d'une mission difficile pour les nôtres face à des Egyptiens qui bénéficieront de l'avantage du terrain et sont déterminés à entamer cette phase de groupes par une victoire.

Pour les dirigeants mouloudéens, cette rencontre est équilibrée et que le MCA abordera cette phase de poules avec l'intention de jouer à fond ses chances. Djabou, qui veut résilier son contrat avec le Doyen, Isla et Benaldjia (blessés) seront absents, en revanche Bensaha et Boutaga seront opérationnels. Aussi, pour mettre les joueurs dans les meilleures conditions, la direction du MCA a, selon notre source, régularisé la situation financière de ces derniers. Cela sera-t-il suffisant pour une belle entame dans cette compétition ? Une chose

MJS Pas de modification des statuts avant les AGE

L

es modifications des codes électoraux et des statuts des fédérations sportives nationales pourront avoir lieu immédiatement après les assemblées générales électives (AGE) pour le nouveau mandat olympiques (2021-2024), a indiqué un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

«Cette décision a été prise dans le cadre des dispositions de la loi N.13-05 du 23 juillet 2013 et relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives et de la réglementation en vigueur», précise le MJS. Réunis mardi, les membres de la commission nationale interministérielle chargée du suivi du processus électoral et renouvellement des instances sportives, ont fait savoir que «14036 assemblées générales ordinaires et électives» se sont déroulées depuis le début de l'opération en septembre

2020. Selon les chiffres du MJS, cinq fédérations sportives nationales ont tenu leurs AG ordinaires (athlétisme, cyclisme, vo-vinam viet vo dao, rugby et sports traditionnels), alors que quatre d'entre elles ont achevé le processus électoral.

Les assemblées générales ordinaires (AGO) et les assemblées générales électives (AGE) des fédérations sportives nationales, devront se tenir au plus tard le 15 avril prochain. Afin d'éviter la concentration des AGE durant les mêmes dates et en vue d'assurer le suivi rigoureux du processus de renouvellement, le MJS a scindé les 54 fédérations et associations (sport féminin) en trois groupes (du 20 janvier au 19 février, du 20 février au 19 mars et du 20 mars au 15 avril) et a établi un calendrier sur la base de l'état d'avancement des inspections des services compétents.

Schalke 04 Bentaleb sort du placard

Mis à l'écart cet automne, Nabil Bentaleb a été réintégré au groupe professionnel de Schalke 04, lanterne rouge de Bundesliga. Après deux mois et demi de mise à l'écart pour raisons disciplinaires, le milieu de terrain algérien a de nouveau été autorisé à s'en-

traîner avec ses coéquipiers du groupe professionnel. Apparu à sept reprises en Bundesliga cette saison, l'ancien joueur de Tottenham va désormais tenter d'aider son équipe, lanterne rouge de Bundesliga, à sauver sa place dans l'élite allemande. Selon le

O. Lyonnais Slimani buteur et passeur en Coupe

L'Olympique Lyonnais n'a pas tremblé contre l'AC Ajaccio pour composer son ticket pour les 16e de finale de la Coupe de France (5-1). Buteur et passeur, Islam Slimani a brillé. Subtil passeur sur le premier but, l'algérien enfilait ensuite son costume

de buteur en doublant la mise d'un tir catapulté sous la barre au terme d'un beau mouvement collectif. S'il fallait ressortir un homme de ce match, ce serait bien Islam Slimani. C'est une certitude : le buteur des Verts aura son mot à dire dans l'attaque XXL de l'OL. Son efficacité, sa générosité et son précieux jeu de fixation offrent une alternative sur le front de l'attaque. Après la rencontre, l'attaquant algérien a été encensé par son entraîneur Rudi Garcia, qui a eu confirmation qu'il peut compter sur lui.

TF1

21.05 Section de recherches



Série policière - France - 2019
Saison 14 - Episode 3/8
- Comportement à risque
Avec Xavier Deluc, Franck Sémonin, Honorine Magnier, Fabienne Carat
Une étudiante est retrouvée morte, portant uniquement des sous-vêtements, sur une plage de la Côte d'Azur. Les enquêteurs s'intéressent au campus huppé que fréquentait la victime.

• 2

21.05 Vous avez la parole



Invité : Gérald Darmanin (ministre de l'Intérieur), Marine Le Pen (présidente du Rassemblement national)

Présenté par Léa Salamé, Thomas Sotto

A l'occasion du débat sur le "projet de loi confortant le respect des principes de la République", "Vous avez la parole", émission politique présentée par Léa Salamé et Thomas Sotto, a pour invité principal le ministre de l'Intérieur en poste depuis juillet 2020, Gérald Darmanin ensuite avec Marine Le Pen, présidente du Rassemblement National...

TF1

23.15 Vendredi, tout est permis avec Arthur



Présenté par Arthur

L'animateur a convié Chris Marques et les célébrités ayant accepté de se dévêtir dans «Stars à nu» à participer aux épreuves loufoques de son émission. Maëva Coucke, Nathalie Marquay, Linda Hardy, Inès Vandamme Anaïs Grangerac et Lola Dubini prennent part, entre autres, aux séquences cultes de «Vendredi, tout est permis» comme le fameux «Décor penché».

• 2

21.05 Les Victoires de la musique



Présenté par Stéphane Bern, Laury Thilleman

Alors que le spectacle vivant est à l'arrêt depuis de longs mois à cause de la crise sanitaire, Laury Thilleman et Stéphane Bern animent la 36e édition des Victoires de la Musique. Une cérémonie pour rendre hommage à la musique et à la culture et permettre aux artistes de retrouver la scène et de jouer en live et en direct.

• 3

JEUDI

• 6

21.05 C'est beau la vie quand on y pense



Comédie dramatique - France - 2017
Avec Gérard Jugnot, Gaia Weiss, François Debloch, Jérémy Lopez
Ancien pilote de rallye dépressif et sans travail, Loïc veut à tout prix rencontrer celui à qui a été greffé le cœur de son fils, mort dans un accident de voiture. Grâce à un ami médecin, il trouve son adresse et s'y rend. Il fait alors la connaissance d'Hugo, un jeune casse-cou à la dérive qui vit seul dans l'appartement de sa grand-mère.

CANAL+ family

20.53 Stan & Ollie



Comédie dramatique - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2018
Avec Steve Coogan, John C Reilly, Danny Huston, Shirley Henderson
A l'été 1937, à Culver City, en Californie, Stan Laurel Et Oliver Hardy ne sont plus les grandes vedettes comiques qu'ils étaient à Hollywood, à l'époque où leurs films, aimés du public et des critiques, étaient doublés dans de nombreuses langues et connus à travers le monde.

21.05 Insaisissables



Thriller - Etats-Unis - 2013
Avec Jesse Eisenberg, Mark Ruffalo, Woody Harrelson, Isla Fisher
J. Daniel Atlas, Merritt McKinney, Henley Reeves et Jack Wilder, qui vivotent de leurs talents de prestidigitateurs, reçoivent chacun une carte de tarot qui leur donne rendez-vous au même endroit. Un plan mystérieux leur est dévoilé. Un an plus tard, en direct d'une scène de Las Vegas, ils effectuent un incroyable braquage dans une banque parisienne.

CINE + FRISSTON

20.50 The Quake



Film catastrophe - Norvège - 2018
Avec Kristoffer Joner, Catrin Sagen, Kathrine Thorborg Johansen
Quatre ans après le raz-de-marée qui a noyé le fjord, Kristian, géologue, n'arrive toujours pas à s'en remettre. Il est séparé de sa femme. Un jour, il apprend la mort de Konrad, un collègue, dans un tunnel d'Oslo. Ce dernier lui avait envoyé un dossier sur un possible tremblement de terre dans la capitale.

CANAL+

21.06 Your Honor



Série dramatique - Etats-Unis - 2020
Saison 1 - Episode 5/10
Avec Bryan Cranston, Hope Davis, Hunter Doohan, Carmen Ejogo
Jimmy Baxter a commandité l'assassinat de toute la famille du jeune Kofi. Seul, son frère cadet a échappé aux meurtriers. Le gang de Kofi décide d'entrer en guerre contre le clan mafieux. De son côté, Michael reçoit des menaces de la part d'un inconnu qui sait que la voiture de son épouse a causé l'accident du jeune Baxter.

RTL 9

20.50 13 fantômes



Film d'horreur - Etats-Unis - Canada - 2001
Avec Tony Shalhoub, Rah Digga, Matthew Lillard, Shannon Elizabeth
Arthur Kriticos, veuf, élève seul ses enfants, Bobby et Kathy, et la petite famille est confrontée à de grosses difficultés financières. Mais un beau jour, Arthur apprend que son oncle Cyrus lui a laissé en héritage sa somptueuse demeure et sa fortune. Il emménage aussitôt avec les enfants et Maggie leur nourrice.

CANAL+

21.03 Men in Black : International



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2019
Avec Chris Hemsworth, Rafe Spall, Tessa Thompson, Liam Neeson
L'agent H et l'agent High T sont en mission à Paris pour neutraliser un puissant et dangereux extraterrestre caché dans la Tour Eiffel. Vingt ans plus tôt, à Brooklyn, Molly, encore enfant, a discrètement assisté à une mission de Men in Black, sans que ceux-ci n'effacent sa mémoire.

RTL 9

20.50 U-571



Film de guerre - Etats-Unis - France - 2000
Avec Matthew McConaughey, Bill Paxton, Harvey Keitel
En 1942, la Seconde Guerre mondiale bat son plein. L'état-major des armées américaines apprend que le submersible allemand U-571 a fait naufrage avec à son bord "Enigma", une machine qui permet aux nazis d'émettre des messages inviolables. Le capitaine Mike Dahlgren et son second Andrew Tyler sont aussitôt envoyés par le Pentagone pour s'emparer du précieux appareil.

• 3

VENDREDI

• 6

21.05 La loi de Julien



Téléfilm policier - France - 2017
Avec Jean-Pierre Darroussin, Thomas Jouannet, Claudia Cardinale
Maître Julien Meunier, célèbre avocat pénaliste, doit tout à Irène Delamarche, femme richissime qui l'a adopté à la mort de ses parents. Lorsque Cyril, le fils d'Irène, est soupçonné de meurtre, c'est tout naturellement qu'il assure sa défense. L'auxiliaire de justice espère ainsi s'acquitter en partie de sa dette.

CANAL+ CINEMA

20.53 Holmes & Watson



Comédie - Etats-Unis - 2018
Avec Will Ferrell, John C Reilly, Ralph Fiennes, Noah Jupe
Assisté par le fidèle docteur Watson, Sherlock Holmes est parvenu à faire arrêter son plus dangereux ennemi, le professeur James Moriarty. Mais, inspiré par un raisonnement des plus saugrenus, Holmes fait libérer Moriarty le jour de son procès. Quelque temps plus tard, alors que Moriarty a disparu, Sherlock Holmes, qui a perdu sa Némésis, est invité par la reine d'Angleterre.

21.05 NCIS : enquêtes spéciales



Série policière - Etats-Unis - 2020
Saison 17 - Episode 16/24
- Les éphémères
Avec Mark Harmon, Sean Murray, Wilmer Valderrama, Maria Bello
Le NCIS enquête sur le suicide de Art Amador, un retraité de la Navy, qui a fait don d'une pièce très rare au Musée national de la Marine. Chaque agent tente d'imaginer la vie du défunt pour savoir comment il a pu acquérir la précieuse monnaie. L'a-t-il volé dans sa jeunesse à sa fiancée Annie Downing ?

CINE + FRISSTON

20.50 It Follows



Film d'horreur - Etats-Unis - 2014
Avec Maika Monroe, Keir Gilchrist, Jake Weary, Olivia Luccardi
Jay se rend au cinéma avec Hugh, son petit-ami. Mais là, il prend peur d'une femme qu'elle n'arrive pas voir. Un soir, après avoir couché pour la première fois avec Jay, Hugh la kidnappe. Alors qu'elle est attachée à une chaise, il lui explique qu'il lui a transmis sa malédiction.

DÉTENTE

HOROSCOPE

Bélier 21-03 au 20-04

 **Taurus**, 21.05 au 20.06
La lunaison qui se produit dans votre onzième mai- son solaire est l'occasion de mettre en place des projets en communs. Résultats concrets à la Pleine Lune !

Taureau 21-04 au 21-05
Cette lunaison dans votre dixième maison solaire occasion de gravir des étages sur le plan social ou professionnel. Profitez-en jusqu'à la Pleine Lune !

Gémeaux 22-05 au 21-06
 Cette lunaison dans votre neuvième maison solaire vous permet d'élargir votre horizon en effectuant un stage ou une formation.

Cancer 22-06 au 22-07
La lunaison a lieu dans
votre huitième maison
soit c'est la crise, soit
il y a un niveau amoureux,
ou gagnez au Loto ! Ré-
alisez une Pleine Lune.

 **Lion** 23-07 au 23-08
Cette lunaison dans votre septième maison solaire vous permet de planter quelques

'amour dans votre cœur
celui de votre partenaire.

Vierge 24-08 au 23-09
Cette nouvelle lune dans votre sixième maison solaire met l'accent sur votre santé, que vous gagnez à ménager si vous ne voulez pas finir sur un lit à la Pleine Lune !

Balance 24-09 au 23-10
La nouvelle Lune se forme dans votre cinquième domaine solaire, ce qui vous invite à planter des graines dans les domaines de l'amour et de l'relation. Eclosion vers la fin...

Scorpion 24-10 au 22-11
Cette lunaison, qui se passe dans votre quatrième maison solaire, vous permet d'accorder un peu de temps à votre maison ou à des travaux de rénovation ou de jardinage. Un dîner en famille ?

Sagittaire 23-11 au 21-12
Cette lunaison dans votre
troisième maison solaire est
un d'excellents échanges,
si vous êtes dans le com-
municatif dans la communication.
à la Pleine Lune.

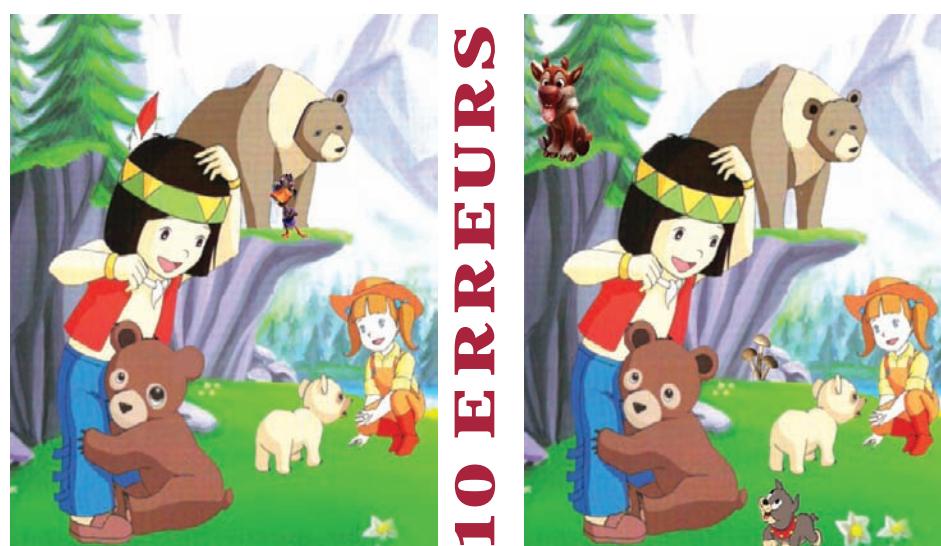
Capricorne 22-12 au 20-01
En ce moment, vous pensez beaucoup à l'argent et aux moyens de le faire fructifier. Sachez évaluer les risques sans trop vous illusionner... ni vous faire peur.

Jerseau 21-01 au 18-02
Profitez de cette nouvelle lune dans votre signe qui donne l'occasion de vous renforcer en valeur. Faites attention à ne pas incommoder les autres avec des débordements nels.

Poissons 19-02 au 20-03
Cette lunaison dans votre douzième maison solaire est l'occasion de vous recentrer et de méditer sur l'avenir. Mais ne vous empêchez pas aussi d'ouvrir.

oissez pas sur le futur !

			4	
9				5



10 ERRORS

■ LES SOLUTIONS

CROISÉS N°7975

SUDOKU N°975

1	5	7	9	3	2	8	6	4
2	3	9	8	6	4	1	5	7
8	4	6	5	1	7	2	3	9
6	9	8	2	4	1	5	7	3
7	2	4	6	5	3	9	8	1
5	1	3	7	9	8	4	2	6
9	6	1	3	2	5	7	4	8
3	8	5	4	7	9	6	1	2
4	7	2	1	8	6	3	9	5

FLECHES N°7975

P	O	N	C	T	U	E	L
A	N		R	E		R	I
T	E	T	E	S	E	T	S
T		A	V	E	U		R
E	T		E	N	C	R	E
S	O	I	R		C	E	F
	T	R		R	E	V	U
A		A	B	U	S	E	D
P	V		R	S		U	N
R	E	F	U	S	E	R	T
E	U	E		I	L		L
S	T	U	P	E	U	R	F

**FOUILLIS N° 7975
SOUVENT (Soûl - Vent)**

SOPÉS NA ZONE

CODES N° 7975					
1	R	2	U	3	I
7	E	8	S	9	D
13	L	14	B	15	F
19	V	20		21	X
25		26			C
					G
					P
					N

1

	2	6					4	
	3					9		5
		5	1			6		3
		7					8	
			2					7
6	4	8	5	3	7	9		
			9	7		5		1
			3		1			6
8	9						2	7

Mila: 11 écoliers victimes d'une intoxication



Onze (11) élèves et une employée à l'école primaire Aliouche Ismail de la cité Senaoua de la ville de Mila ont été victimes, hier, d'une intoxication alimentaire à la suite de la consommation d'un repas froid pour le déjeuner constitué d'œufs et de yaourt, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. La même source a précisé que les éléments de l'unité principale de la protection civile sont intervenus mercredi à 11h09 pour secourir et évacuer des élèves âgés entre 10 et 12 ans dont 6 filles et une employée vers le service des urgences médicales de l'hôpital Meghlaoui.

La même source a précisé que les victimes qui présentaient des signes de mal au ventre, de vomissements et de fièvre, ont reçu les premiers secours à l'école avant leur évacuation à l'hôpital.

Une enquête sur cet incident a été aussitôt ouverte par les services de sécurité compétents.

Le Sénat américain entame le second procès de Trump



Dans une ambiance solennelle et sous haute sécurité, le Sénat américain a ouvert mardi le deuxième procès historique de Donald Trump, accusé d'avoir incité ses partisans "à l'insurrection" avant l'attaque sanglante du Capitole.

Vivant désormais en Floride, le milliardaire ne se rendra pas au procès. Et il fait peu de doute qu'il sera, à son terme, acquitté.

Dans un grand silence, les élus démocrates chargés de l'accusation ont traversé jusqu'au Sénat les mêmes couloirs du Capitole, siège du Congrès, où s'étaient précipités des manifestants pro-Trump le 6 janvier, semant le chaos et forçant l'évacuation des parlementaires.

Situation inédite, les 100 sénateurs qui font office de jurés furent ainsi les témoins, et victimes, de l'attaque. C'est la première fois qu'un ex-président américain est visé par une procédure de destitution après avoir quitté la Maison Blanche.

Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information

Un avion en feu après l'attaque d'un aéroport saoudien



Un avion commercial a pris feu lors d'une attaque menée mercredi par des rebelles yéménites Houthis contre l'aéroport d'Abha, dans le sud de l'Arabie saoudite, a rapporté la télévision d'Etat saoudienne El-Ekhbariyah, sans faire état de victime.

L'incendie a été maîtrisé, a ajouté la télévision, citant la coalition soutenant le gouvernement yéménite depuis 2015 et qui est dirigée par l'Arabie saoudite.

Le type d'attaque perpétré n'a pas été précisé mais la coalition avait indiqué plus tôt avoir intercepté deux drones armés di-

rigés par les Houthis vers le sud de l'Arabie saoudite.

L'avion de ligne se trouvait en stationnement dans cet aéroport, qui avait déjà été pris pour cible à plusieurs reprises par les Houthis.

Les Houthis ont revendiqué hier l'attaque, disant avoir visé un "objectif militaire".

Mardi, le "ministre" des Affaires étrangères des Houthis a déclaré à Sanaa que les opérations des insurgés visant l'Arabie saoudite étaient menées en riposte aux raids de l'aviation saoudienne au Yémen.

"J'ai un message à la nouvelle administration américaine et aux Saoudiens: arrêtez vos attaques et nous arrêterons nos attaques contre vous. C'est aussi simple que ça", a clamé Hicham Charaf.

Selon lui, les rebelles sont intervenus dans la région de Marib contre des "mouvements de groupes extrémistes" venus renforcer les forces fidèles au président Abd Rabbo Mansour Hadi.

L'aviation saoudienne est intervenue contre les rebelles et "nous nous sommes trouvés dans l'obligation de riposter", a-t-il affirmé.

Le Brent à plus de 61,5 dollars

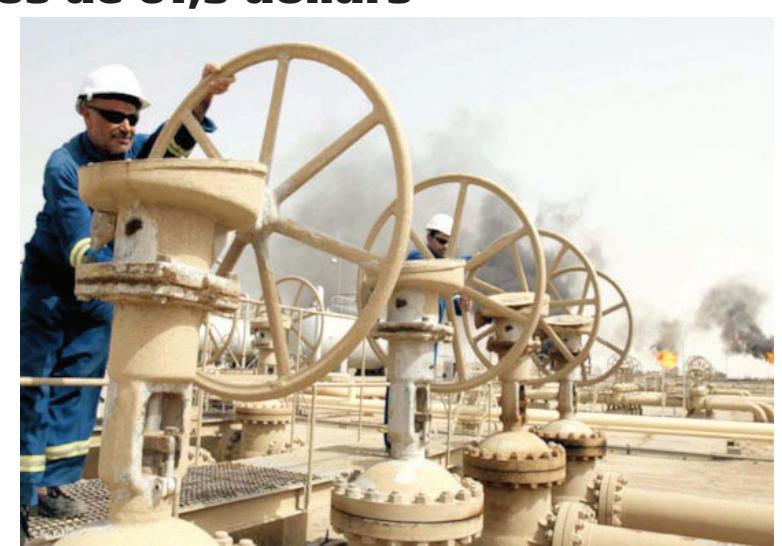
Les cours du pétrole, en hausse continue depuis le début de la semaine dernière, continuaient de grimper mercredi dans un marché optimiste qui attend la publication par l'EIA des stocks de brut aux Etats-Unis.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait vers midi 0,69% à Londres par rapport à la clôture de mardi, à 61,51 dollars.

Le baril américain de WTI pour le mois de mars s'appréciait dans le même temps de 0,53% à 58,67 dollars.

Le Brent reste sur une impressionnante série de huit séances consécutives de hausse, le WTI a quant à lui bouclé lundi sa septième. Les deux contrats de référence en Europe et aux Etats-Unis se sont appréciés d'environ 20% depuis le début de l'année et retrouvent des prix respectivement plus vus depuis le 24 et le 21 janvier 2020, avant que la pandémie ne les précipite dans l'abîme.

Les analystes estiment que les principaux indices de référence sont dans une nette tendance haussière car les investisseurs parient sur une reprise économique rapide une fois que le vaccin permettra d'assouplir les mesures de restrictions.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

RÉVEILLER LES INTELLIGENCES

former en terres fermes. La population cubaine n'est pas en reste et déploie un savoir-faire réel pour fructifier des vergers y compris dans les terrasses de leurs habitations pour se nourrir.

Le constat n'appelle aucune objection mais laisse pantois devant la forte volonté et la fougue d'humains décidés à prendre avec sérieux et intelligence leurs destins en mains.

Plus vaste pays d'Afrique, l'Algérie est consciente qu'elle doit se plier au retour à la terre. Les possibilités qui lui sont offertes par la nature sont énormes. Quelques Algériens, malheureusement peu nombreux, ont eu le courage de partir à la

conquête de quelques domaines qui paraissaient jusque-là inaccessibles. La fraise de Skikda, la pastèque et les agrumes du Sud ont une superbe qui leur permet de trôner sur le monde. La banane arrive pour démontrer qu'elle n'est en aucune manière seulement obéissante à l'exotisme pour peu que la hardiesse humaine sache la domestiquer. Au lieu de s'échiner à multiplier d'aléatoires parades pour donner une nouvelle vie à l'agriculture algérienne, l'Etat doit d'abord en priorité s'orienter vers cette hardiesse nouvelle et lui apporter toute son aide et son soutien.

Il ne sera pas question d'ériger des fermes agricoles sur les toits des immeubles, car l'Algérie bénéficie d'une plus heureuse providence. Sa vaste superficie et son climat varié sont ses premières armes. Il ne manquera qu'à réveiller les intelligences.

Mali: une vingtaine de Casques bleus blessés dans une attaque



Une vingtaine de Casques bleus ont été blessés mercredi dans le centre du Mali lors d'une attaque contre leur camp dans un secteur en proie à une activité jihadiste accrue, a indiqué le porte-parole de la mission de l'ONU (Minusma).

Une base temporaire de la Minusma a été attaquée au mortier et à l'arme automatique vers 7H00 près de Kéréna, dans les environs de Douentza, a expliqué le porte-parole, Olivier Salgado, dans un message transmis à l'AFP.

Un bilan provisoire fait état d'une vingtaine de blessés, a-t-il ajouté. Les blessés appartiennent au contingent togolais de la Minusma, selon une source informée de certains détails de l'attaque et s'exprimant sous le couvert de l'anonymat en raison de la sensibilité de ces informations. Certains blessés sont gravement touchés, a-t-elle dit.

Le chef de la Minusma, Mahamat Saleh Annadif, "condamne fermement cette attaque lâche contre les soldats de la paix, et s'est assuré que toutes les mesures soient prises pour que les blessés reçoivent les soins appropriés", a dit M. Salgado. Cinq Casques bleus de la Minusma ont été tués en janvier au Mali par des engins explosifs improvisés.